

# RAPPORT ANNUEL 2017

Chambre de Commerce  
du Grand-Duché  
de Luxembourg



.lu

# L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES 2017

Chiffres 2016 entre parenthèses

- 220** (245) avis émis sur des projets de loi et de règlements grand-ducaux
- 8.604** (2.322 entre octobre et décembre 2016) demandes traitées par courrier électronique par la House of Entrepreneurship
- 7.776** (1 066 entre octobre et décembre 2016) clients conseillés sur place au One-Stop Shop
- 13.278** (15 193) certificats d'origine délivrés
- 1.952** (1.939) contrats d'apprentissage (Formation initiale)
- 183** (200) personnes formées chaque jour (Formation professionnelle continue)
- 43** (41) étudiants inscrits au programme Master in Entrepreneurship & Innovation (Formation supérieure)
- 74** (110) étudiants auprès de l'ISEC (Formation supérieure)
- 14** (13) missions économiques, visites d'Etat et bourses de contact internationales
- 18** (19) visites accompagnées et stands collectifs à des foires internationales
- 210** (251) entreprises luxembourgeoises ont participé aux missions économiques
- 46** (36) journées d'opportunités d'affaires
- 36.000** (34 500) exemplaires du magazine « Merkur » diffusés tous les deux mois
- 33** (28) vidéos réalisées par le service audiovisuel
- 30.539** (18 588) visiteurs uniques par mois sur [www.cc.lu](http://www.cc.lu)





# LE MOT DU PRÉSIDENT



## *Quelque 120 pays, représentant les trois quarts du PIB mondial, ont vu leur croissance s'accélérer en 2017.*

Le Fonds Monétaire International a enregistré une croissance mondiale de 3,7%. Dans l'Union européenne aussi la croissance a été plus forte que prévue, atteignant des niveaux inconnus depuis plus de dix ans. Si l'économie luxembourgeoise - l'une des plus ouvertes du monde - a logiquement profité de ce retour à la croissance, il ne faudrait pourtant pas que cette embellie conjoncturelle détourne notre attention des problèmes structurels dont le Grand-Duché continue à souffrir. Les défis posés par l'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail, le financement durable du régime de sécurité sociale, la compétitivité et la productivité stagnantes, les problèmes croissants de mobilité ou encore l'offre de logement défaillante restent sans réponses satisfaisantes, même si des solutions partielles ont parfois été mises en place.

Le rythme auquel évolue le monde ne cesse de s'accélérer et apporte quasi quotidiennement son lot de nouveaux défis. Qu'il s'agisse de gagner le pari de la transition digitale ou de réussir le passage d'une croissance extensive à une croissance qualitative, la Chambre de Commerce et ses équipes se sont engagées pendant l'exercice écoulé sur de très nombreux fronts pour soutenir les entreprises à aborder l'avenir en toute sérénité. Je saisis cette occasion pour féliciter les entreprises luxembourgeoises, petites et grandes, à être le moteur du succès économique de notre pays et à contribuer à travers l'emploi qu'elles créent et les impôts et cotisations sociales qu'elles paient à la prospérité de l'ensemble de nos concitoyens et d'un nombre croissant de travailleurs frontaliers.

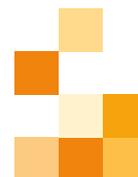
2017 aura été la première année où la «House of Entrepreneurship», le one-stop-shop en matière de création, de développement et de transmission d'entreprise, a tourné à plein régime et force est de constater que l'offre de services proposée par ce guichet unique a été très favorablement accueillie par la clientèle d'entrepreneurs et de porteurs de projets. Avec près de 8.000 clients renseignés sur place, on peut affirmer que la «House of Entrepreneurship» répond à une véritable demande du marché et est aujourd'hui - tout comme la «House of Training» lancée en 2014 - une belle réussite.

Le lancement tout récent d'une troisième maison initiée par la Chambre de Commerce, la «House of Startups», en plein cœur de la Ville de Luxembourg, marque une nouvelle étape importante dans l'optimisation de l'écosystème national en matière de soutien à la création d'entreprises innovantes. En réunissant sous un seul toit accélérateurs, incubateurs et services d'appoints pour startups, la «House of Startups» innove en matière d'infrastructures de soutien et complète utilement la gamme de services offerts par la Chambre de Commerce, qui se positionne désormais comme un groupe mettant à disposition des différents acteurs économiques tout un réseau de structures proposant des services ciblés et parfaitement complémentaires.

En 2017, la Chambre de Commerce n'a pas seulement innové en matière de structures d'accueil et d'accompagnement, mais elle a également modernisé et optimisé une série de structures et de services existants. Ainsi le rendez-vous annuel des Journées Création et Développement d'Entreprises a fait place aux journées d'information gratuites «Entrepreneur's Days» qui se tiendront désormais chaque printemps, automne et hiver et seront complétées chaque année par un «Annual Keynote Speech» qui se tiendra dans le cadre de la foire SpringBreak à Luxexpo et sera animée par un orateur de renommée internationale.

La Chambre de Commerce a également procédé en 2017 à une réorganisation et modernisation des activités de la Mutualité de Cautionnement en renforçant aussi bien ses équipes que ses fonds propres.

La promotion de l'esprit d'entreprise sous toutes ses formes, la rédaction d'avis sur des projets de loi et de règlements grand-ducaux, la publication d'enquêtes, d'analyses économiques et de contributions de fond ainsi que le développement et la mise à disposition d'une offre de formations adaptées aux besoins changeants de l'économie ont été d'autres champs d'action prioritaires de la Chambre de Commerce.



Avec l'organisation de 10 missions économiques, dont deux dans le cadre d'une visite d'Etat, 10 stands collectifs et 8 visites accompagnées de salons internationaux, 34 séminaires-pays et conférences en rapport avec les différents marchés géographiques visés, 9 bourses de contacts internationales *b2fair*<sup>®</sup>, l'accueil de 13 délégations étrangères et la tenue de pas moins de 46 séminaires, conférences et autres journées d'opportunités d'affaires, l'année 2017 aura aussi été particulièrement animée en matière de promotion des relations internationales. Les bureaux permanents que la Chambre de Commerce entretient à Berlin, Paris et Bruxelles ont été d'une grande utilité et efficacité dans le resserrement des liens avec les trois importants marchés de proximité que sont l'Allemagne, la France et la Belgique.

En matière de promotion du Luxembourg, la Chambre de Commerce a participé activement à la mise en œuvre de la stratégie nationale «nation branding» en implémentant la nouvelle signature et identité visuelle du pays dans sa politique de communication. Cette dernière a d'ailleurs récemment été primée à deux reprises. Notre magazine d'information *Merkur* a ainsi été primé fin 2017 par un «Award of Excellence» attribué par l'International Creative Media Award (ICMA) pour la qualité de ses illustrations de couvertures, tandis que la nouvelle campagne de promotion des services de la Chambre de Commerce a remporté le «Gold Award» de meilleure campagne publicitaire nationale lors de l'édition 2018 des Media Awards.

Les succès enregistrés en 2017 sont à la hauteur de l'engagement, de la compétence et de l'enthousiasme dont font preuve tout au long de l'année les collaborateurs, les membres du comité de direction et les membres élus de la Chambre de Commerce. Je leur exprime mes plus vifs remerciements. Ensemble, nous continuerons à servir au mieux de nos capacités les entreprises, l'économie et le pays.

**Michel Wurth**  
Président  
Chambre de Commerce



# L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE GOUVERNANCE

*Suite aux élections, les membres élus de la Chambre de Commerce ont été désignés pour un mandat de 5 ans lors de l'Assemblée Plénière constituante du 22 avril 2014.*

L'Assemblée Plénière est l'organe de décision suprême de la Chambre de Commerce et représente l'ensemble des plus de 50.000 entreprises membres. Elle fixe l'organisation interne de la plus grande organisation professionnelle du pays, approuve son budget et détermine les grandes orientations stratégiques de son action.

La composition de l'Assemblée Plénière de la Chambre de Commerce reflète l'ensemble des secteurs économiques luxembourgeois (hormis l'artisanat et le secteur agricole). Les 6 groupes électoraux représentés comptent au total 25 membres élus.



## L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

En application du règlement grand-ducal du 21 juillet 2012 portant règlement de l'organisation des élections et de la procédure électorale pour la Chambre de Commerce, ont été proclamés élus pour une période de 5 ans en tant que membres effectifs (situation au 1<sup>er</sup> février 2018):

### GRUPE 1 - COMMERCE ET AUTRES ACTIVITÉS COMMERCIALES NON SPÉCIALEMENT DÉNOMMÉES (8 SIÈGES)

- M. DECKER Marc, commerçant, Esch-Alzette ;
- M. ERNSTER Fernand, commerçant, Luxembourg ;
- M. GOERES Robert, commerçant, Heispelt ;
- M. RODENBOURG Michel, commerçant, Luxembourg ;
- M. SALES Jos, associé-gérant, Hautcharage ;
- M. SCHONCKERT Laurent, dirigeant, Luxembourg ;
- M. DIEDIRICH Jean, dirigeant, Luxembourg (remplace M. WALTÉ Bob, dirigeant, Waldbredimus) ;
- Mme WELTER Marianne, dirigeante, Luxembourg ;

### GRUPE 2 - SOCIÉTÉS DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES (1 SIÈGE)

- M. FABER Robert, expert-comptable, Heisdorf.

### GRUPE 3 - INDUSTRIE, PMI ET PME (8 SIÈGES)

- M. DELÉ François, directeur des opérations, Ehlinge ;
- M. DENNEWALD Robert, ingénieur, Strassen ;
- Mme FONTAINE Betty, directeur général, Wiltz ;
- M. LANNERS Jacques, ingénieur, Steinsel ;
- Mme ROOS Evie, CHRO, Sandweiler ;
- M. THIRY Christian, industriel, Mondorf-les-Bains ;
- M. WAGENER Frank, C.A.F. Officer, Reckange-sur Mess ;
- M. WURTH Michel, membre du Conseil d'Administration, Sandweiler.

#### GRUPE 4 - BANQUES, CAISSES RURALES ET AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES (5 SIÈGES)

- M. AHLBORN Pierre, banquier, Mersch ;
- M. AMATO Massimo, banquier, Luxembourg ;
- M. HOFFMANN Guy, banquier, Pontpierre ;
- M. SCHARFE Robert, Président du Comité de direction, Niederanven ;
- M. THILL Carlo, banquier, Leudelange ;

#### GRUPE 5 - ASSURANCES (1 SIÈGE)

- M. HENTGEN Pit, administrateur-délégué, Roedgen.

#### GRUPE 6 - HÔTELLERIE, RESTAURATION ET CAFETIERS (2 SIÈGES)

- M. KOEPP François, hôtelier, Luxembourg ;
- M. RIX Alain, hôtelier, Bridel (remplace M. SCHINTGEN Jean - J., hôtelier, Hesperange).

L'Assemblée plénière a délégué certains de ses pouvoirs au président et au Bureau de la Chambre de Commerce, qui se compose du président, Michel Wurth et de quatre vice-présidents, à savoir Robert Dennewald, Fernand Ernster, Alain Rix et Carlo Thill, élus par l'assemblée plénière.

## LES COMMISSIONS

*L'Assemblée Plénière a désigné, pour une durée de 5 ans, les commissions spécialisées suivantes :*

#### COMMISSION DES COMPTES

Pierre Ahlborn (Président), Betty Fontaine, Evie Roos et Frank Wagener

#### COMMISSION ECONOMIQUE

Laurent Schonckert (Président), Marc Decker, François Delé, Pit Hentgen, François Koepf et Jacques Lanners

#### COMMISSION «INTERNATIONAL»

Robert Dennewald (Président), Jean Diederich, Bob Faber, Robert Goeres, Jos Sales, Robert Scharfe, Christian Thiry et Frank Wagener

#### COMMISSION «ENTREPRENEURSHIP»

Michel Rodenbourg (Président), Marc Decker, Jean Diederich, Robert Goeres, Guy Hoffmann, François Koepf, Jean J. Schintgen et Marianne Welter

#### COMMISSION FORMATION

Fernand Ernster (Président), Robert Goeres, François Koepf, Jacques Lanners, Alain Rix, Laurent Schonckert, Carlo Thill et Marianne Welter

#### COMMISSION LUXEXPO

Jos Sales (Président), Jacques Lanners et Michel Rodenbourg

Ces commissions, présidées par un membre élu désigné par l'Assemblée Plénière, sont assistées par les services de la Chambre de Commerce. Elles font un rapport régulier de leurs activités lors de l'Assemblée Plénière.

### LE COMITÉ

#### DE DIRECTION

Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce (au centre), entouré des membres du Comité de direction (de gauche à droite) : Marc Wagener, directeur Affaires Économiques ; Anne-Marie Loesch, secrétaire du Comité de direction, responsable stratégie et coordination ; Steve Breier, directeur Administratif et Financier ; Luc Henzig, directeur Formation ; Patrick Ernzer, directeur Communication et Médias et Anne-Sophie Theissen, directrice Avis et Affaires juridiques (situation au 1<sup>er</sup> février 2018)

## COMITÉ DE DIRECTION



# 17

## ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE EN 2017

### MONDE : UNE REPRISE MONDIALE CONTAGIEUSE

3,7%, c'est la croissance mondiale pour l'année 2017 selon le Fonds Monétaire International (FMI).<sup>1</sup> Cette croissance est à la fois partagée à travers le globe et relativement peu inflationniste, l'augmentation des prix à la consommation se montant à 1,7% pour les pays avancés et 4,1% pour les pays émergents et en développement.

LE RETOUR DE  
LA CROISSANCE,  
UN ATOUT POUR  
LES GRANDS  
DÉFIS À VENIR



2017



*Environ 120 pays, qui représentent les trois quart du PIB mondial, ont vu leur croissance s'accroître l'année dernière. La croissance du PIB se rapproche ainsi de sa marche d'avant-crise. Le FMI évoque une reprise cyclique, entamée à la mi-2016, et qui devrait se poursuivre les prochaines années.*

L'économie mondiale profite d'un commerce international en forte hausse, au moment où le monde oscille entre tendances au protectionnisme, sous l'impulsion d'économies pourtant traditionnellement libérales, et nouveaux accords commerciaux, le plus récent étant celui entre l'Union européenne et le Japon. Les échanges internationaux de marchandises ont profité de l'augmentation de la demande d'importations en Asie du Sud-est<sup>2</sup>, due principalement à une hausse de leur demande intérieure. Les entreprises des pays avancés ont, dans le même temps, intensifié leurs investissements selon le FMI. Le lancement prochain de nouveaux téléphones intelligents n'est pas étranger à la croissance de la production manufacturière en Asie pour l'institution économique.

En outre, l'économie mondiale a bénéficié en 2017 d'un plafonnement des taux d'intérêts longs après leur hausse de 2016. De même, le prix du pétrole s'est stabilisé alors qu'une crainte réelle d'une poursuite de la montée du prix du baril pesait. Enfin, à l'échelle mondiale, la hausse des taux directeurs monétaires aux Etats-Unis a été compensée par la détente des politiques monétaires en Asie. Bref, les incertitudes légitimes que partageaient les économistes, citons l'endettement des entreprises chinoises, le contexte politique en Europe ou encore l'accord OPEP-Russie, ont connu une évolution plutôt favorable ou n'ont pas (encore) eu les effets redoutés.

L'activité a été vigoureuse en 2017 aux Etats-Unis, la croissance du PIB se montant à 2,3% contre seulement 1,5% en 2016. Or, les ressorts qui ont porté la croissance américaine en 2017, notamment la dépréciation du dollar, les investissements dans l'exploration minière et pétrolière, les exportations et une baisse du taux d'épargne des ménages qui permet un maintien de l'investissement, apparaissent fragiles. Pour 2018, les espoirs d'un maintien d'une croissance soutenue repose sur la réforme fiscale votée fin 2017 et la poursuite de la dépréciation de la monnaie américaine. Le FMI anticipe une augmentation du PIB de 2,7% en 2018 aux Etats-Unis et de 2,5% en 2019.

De l'autre côté du Pacifique, l'économie japonaise a, elle, crû de 1,8% en 2017. Une telle croissance n'a pas été observée depuis 2013, année de lancement de la politique économique dite des « Abenomics », programme dont les trois « flèches » étaient un assouplissement monétaire audacieux, une augmentation des dépenses publiques, et une stratégie de croissance pour stimuler l'investissement privé. Aidé par la faiblesse du yen, le Japon a lui aussi profité de la reprise du commerce mondial. La croissance devrait retrouver un niveau modéré dans les deux années à venir. Les Japonais renoueraient alors avec un triptyque bien connu : faible croissance, absence d'inflation et taux d'intérêt bas.

Les pays du BRIC n'en finissent pas, quant à eux, de diverger. La Chine poursuit son développement économique accéléré avec une croissance de 6,8% en 2017 et des prévisions à 6,6% en 2018 et 6,4% en 2019. L'heure est aux réformes pour assainir l'économie chinoise. En Inde, la mise en place d'une taxe générale sur les biens et services a freiné l'activité pour l'année 2017, avec 6,7% de croissance « seulement ». L'économie indienne devrait retrouver sa vitesse de croisière avec 7,8% de croissance du PIB en 2018 et 7,8% en 2019. La Russie et le Brésil retrouvent tous deux la croissance après la récession de 2016, mais celle-ci demeure faible en 2017 et le restera en 2018 avec 1,7% en Russie et 1,9% au Brésil. La croissance accélérerait progressivement en Afrique dans les deux prochaines années pour atteindre 3,5% en 2019.

L'inflation et les freins au libre-échange seront les deux grands risques potentiels pour une économie mondiale qui devrait croître en 2018, forte d'une activité manufacturière vigoureuse et d'une solide confiance des consommateurs.

<sup>1</sup> FMI, Perspectives de l'économie mondiale, 22 janvier 2018 - <http://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2018/01/11/world-economic-outlook-update-january-2018>

<sup>2</sup> ONU, Situation et perspectives de l'économie mondiale 2018 - <https://www.un.org/development/desa/dpad/publication/situation-et-perspectives-de-leconomie-mondiale-2018-resume/>

## UNION EUROPÉENNE : UN RAFFERMISSEMENT DE L'ACTIVITÉ QUI PERDURERA?

*La croissance a été plus forte que prévue dans l'Union européenne durant l'année 2017<sup>3</sup>, atteignant des niveaux inconnus depuis plus de dix ans. Elle a atteint ou dépassé partout les 1,5% selon la Commission européenne. Ses moteurs ont été une consommation privée et des investissements soutenus, une solide croissance mondiale et la diminution du chômage. Il en résulte un déficit public plus faible et une dette en baisse pour la deuxième année consécutive.*

L'euro s'est apprécié au cours de l'année 2017, sans toutefois porter atteinte au commerce extérieur pour le moment. L'inflation a fluctué sous l'effet de la variation des cours des actifs énergétiques tout au long de l'année. L'inflation sous-jacente est en hausse mais reste faible au sein de la zone euro : elle se situe à 1,5% sur l'année<sup>4</sup> contre 1,2% en 2016. La Banque centrale européenne (BCE) a pour l'instant décidé de maintenir sa politique monétaire accommodante. Elle prévoit toutefois de diviser par deux ses rachats d'actifs en 2018, dans le cadre de sa politique monétaire « non-conventionnelle » qui flaque depuis des années des taux d'intérêts directs quasi-nuls. Les taux demeurent d'ailleurs stables et faibles, aussi bien sur le marché obligataire que sur le marché du crédit.

La conjoncture, la croissance modérée des salaires et les réformes structurelles entreprises dans certains pays européens ont permis une baisse du chômage à 7,8% en 2017, soit son niveau le plus bas depuis 2009. Le taux de chômage est extrêmement variable d'un pays à l'autre, notamment dans la zone euro, allant de 19% et 23% en Espagne et en Grèce et à 3,8% en Allemagne. Une baisse continue est attendue dans les deux prochaines années pour atteindre un taux de chômage de 7,0% en 2019. Les créations d'emplois devraient cependant être limitées par la suppression d'incitations fiscales temporaires et certaines pénuries de compétences.

Le plan Juncker en faveur des investissements devrait contribuer au retour de la croissance en Europe. Alors qu'il devait prendre fin en juillet 2018, il a été prolongé jusqu'en 2020 avec pour objectif de mobiliser 500 milliards d'euros d'investissements contre les 315 milliards prévus initialement. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le plan a permis de lever un total de 257 milliards d'euros au sein de l'Union européenne. Sa seconde phase est davantage ciblée sur les PME et les entreprises vertes européennes.

Pendant ces prochaines années, l'Europe aura les yeux encore fixés sur le Royaume-Uni dans la crainte que le Brexit n'ait des conséquences néfastes sur son économie. En 2017, la croissance a été de 1,8% au Royaume-Uni, soit à la fois inférieure à celle de 2016 (1,9%) et à celle de la zone euro (2,4%). L'absence de visibilité sur l'après-2019 a dès aujourd'hui des conséquences sur les investissements des entreprises alors que le premier impact du Brexit concerne l'inflation. Elle est passée de 0,2% en 2015, à 1,6% en 2016 et 3,0% en 2017<sup>5</sup>. Les négociations sur le Brexit entament leur deuxième phase avec « au menu » le futur cadre des échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, alors que de nombreuses interrogations subsistent de la première phase : questions migratoires, financières et relatives à l'Irlande du Nord.

Sur le continent, la dynamique économique a accéléré dans l'est, avec 4,6% de croissance en Pologne, 6,7% en Roumanie, 4,5% en République tchèque et 3,8% en Hongrie. Pour tous ces pays, il est toutefois prévu que le rythme de croissance s'amenuise en 2018 et 2019.

L'Espagne bénéficie d'un fort effet de rattrapage suite à la crise, ce qui lui permet pour la troisième année consécutive d'enregistrer une croissance du PIB supérieure à 3%. L'effet devrait petit à petit s'estomper, la croissance pour 2019 étant estimée à 2,1%, permettant toutefois au chômage de continuer sa baisse. L'Italie, toujours pénalisée par sa dette égale à 132% du PIB, peine encore à retrouver la croissance. Celle-ci se monte à 1,5% en 2017, soit la plus faible des pays de l'Union européenne.

Parmi les voisins du Grand-Duché, l'économie allemande reste la plus dynamique avec un taux de croissance de 2,2% en 2017 et une estimation à 2,3% en 2018 et 2,1% en 2019. Les investissements sont en forte hausse (+4,3%), aussi bien en termes de logements que d'équipements. L'Allemagne évite pour le moment l'inflation, malgré un appareil de production sous tension et un chômage historiquement bas, grâce à une immigration de travail substantielle notamment en provenance des autres pays de l'Union européenne.

<sup>3</sup> Winter 2018 Economic Forecast - [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-performance-and-forecasts/economic-forecasts/winter-2018-economic-forecast\\_fr](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-performance-and-forecasts/economic-forecasts/winter-2018-economic-forecast_fr)

<sup>4</sup> Idem

<sup>5</sup> Eurostat - <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/data/database>

En France, la croissance augmente et tend à se rapprocher de celle de la zone euro avec 1,8% en 2017, puis 2,0% et 1,8% prévus respectivement pour 2018 et 2019. Les voyants sont plutôt au vert, aussi bien en ce qui concerne l'investissement privé et public, la progression de l'emploi, le déficit qui devrait légèrement se résorber, et le commerce extérieur, les exportations et les importations devant augmenter plus vite que le PIB<sup>6</sup>.

Enfin, la Belgique peut espérer une diminution conjointe de sa dette publique et du taux de chômage au cours des deux années à venir<sup>7</sup>. Si la croissance de l'économie belge ne devrait pas dépasser les 1,8%, elle peut compter sur des bases solides pour le moyen terme, le déficit s'étant réduit alors que les conditions d'investissements et du marché du travail se sont améliorées.

La Commission européenne attend une croissance du PIB de 2,3% en 2018 et 2,0% en 2019, à la fois pour l'Union européenne dans son ensemble et pour la zone euro<sup>8</sup>. Les chiffres du FMI évoquent eux-aussi des taux de croissance autour de 2% pour la zone euro. Le retour de la croissance, même si elle comporte certaines fragilités, telles que la forte appréciation de l'euro face au dollar, les frictions entre Etats aux intérêts divergents, le Brexit dont l'ombre planera encore quelques années, le poids des disparités entre économie florissante et en difficultés et le possible *phasing-out* graduel des politiques monétaires accommodantes de la BCE, pourrait être l'occasion pour l'Europe de reprendre sa marche en avant. Il fait consensus que l'intégration économique européenne n'est pas achevée. Les deux années à venir permettront de savoir si l'Europe a tendance à se réformer en période de croissance, et donc par ambition, ou plutôt par nécessité lors d'une période de crise.

## LUXEMBOURG : EXPANSION ÉCONOMIQUE ET HAUSSE POUSSIVE DE LA PRODUCTIVITÉ

*L'économie luxembourgeoise est l'une des plus ouvertes au monde, avec un taux d'ouverture de 196, contre 801 par exemple pour la Belgique, un pays considéré comme très intégré dans le commerce international. Ainsi, elle profite pleinement de la croissance européenne, qui compte pour 81 % de ses exportations, et mondiale.*

En 2017, les exportations de marchandises ont augmenté de 7% par rapport à 2016, soit +1.165 millions d'euros. La croissance, quant à elle, atteint 2,3% en 2017, selon le STATEC.

Elle s'accompagne d'une création nette d'emplois de 3,3%, couplée d'une baisse tendancielle du chômage. Ce dernier était de 5,8% fin décembre 2017 contre 6,2% à la même période l'année précédente.

Une hausse des emplois proche de celle du PIB, c'est un fait observé depuis plusieurs années au Luxembourg. Il dénote d'une économie en croissance extensive caractérisée par une faible augmentation de la productivité. Celle-ci a été stable aussi bien en 2016 et 2017, et pourrait croître de 1,2% en 2018.

L'industrie connaît une embellie depuis le printemps 2017. La production industrielle a ainsi augmenté de 7% entre octobre 2016 et octobre 2017. La remontée de la production concerne notamment la sidérurgie, la fabrication de machines et équipements, les matériaux de construction et la production d'énergie<sup>9</sup>. Les enquêtes de conjoncture montrent une confiance des industriels pour les prochains mois. La tendance est aussi à la hausse dans la construction, le secteur créant encore de nombreux emplois (+3,1% en 2017).

La progression plus faible qu'attendue du PIB luxembourgeois en 2017 s'explique principalement par l'évolution des performances du secteur financier, dont la valeur ajoutée a chuté de 3,3% sur un an, et ce malgré un indicateur de confiance du secteur au plus haut. Les performances du Luxembourg en termes de valeur et d'emploi restent toutefois meilleures que dans la zone euro.

<sup>6</sup> Winter 2018 Economic Forecast, France - [https://ec.europa.eu/info/files/winter-2018-economic-forecast-france\\_fr](https://ec.europa.eu/info/files/winter-2018-economic-forecast-france_fr)

<sup>7</sup> Economic forecast for Belgium - [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-performance-and-forecasts/economic-performance-country/belgium/economic-forecast-belgium\\_en](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-performance-and-forecasts/economic-performance-country/belgium/economic-forecast-belgium_en)

<sup>8</sup> Winter 2018 Economic Forecast - [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-performance-and-forecasts/economic-forecasts/winter-2018-economic-forecast\\_fr](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-performance-and-forecasts/economic-forecasts/winter-2018-economic-forecast_fr)

<sup>9</sup> Idem

Avec une hausse de 2,7% sur un an, la consommation des ménages tire la croissance. Le record d'immatriculations de voitures particulières, datant de 2008, a été dépassé durant l'année 2017 avec 53.000 véhicules nouvellement enregistrés. Il faut toutefois nuancer ce record en raison de la croissance continue de la population résidente. Le pétrole a participé à la hausse de l'inflation en 2017. L'inflation était de 1,7%, soit relativement faible dans une perspective historique. Elle a été d'un pourcentage identique en Allemagne, de 1,2 % en France et de 2,2 % en Belgique pour cette même année 2017. Au Luxembourg, elle devrait diminuer en 2018. Pour le STATEC<sup>10</sup>, en dépit d'oscillations dues à des achats exceptionnels, avions, satellites, matériel ferroviaire, l'investissement reste bien orienté.

La STATEC estime un excédent de l'Administration publique de 1,5% du PIB pour 2017, excédent qui serait identique en 2018. Ce surplus provient principalement d'une progression significative des impôts encaissés par l'Etat luxembourgeois, +5,6% en 2017. Cette progression est en partie conjoncturelle et, de surcroît, elle bénéficie des arriérés d'impôts des sociétés liés aux exercices fiscaux antérieurs. Plus que le budget excédentaire, c'est l'évolution de l'équilibre budgétaire de la sécurité sociale qui pose question pour les prochaines années dans un contexte de vieillissement de la population.

En termes de compétitivité, le Luxembourg gagne une place au sein du classement mondial de compétitivité « The Global Competitiveness Report 2017-2018 » (GCR) du World Economic Forum (WEF). Le Grand-Duché se retrouve ainsi au 19<sup>e</sup> rang parmi 137 pays évalués. De bons résultats quant à la compétitivité est essentiel à la santé économique d'un pays très ouvert comme le Luxembourg<sup>11</sup>. Le nouveau système d'indicateurs de l'Observatoire de la Compétitivité (ODC) place, lui, l'économie luxembourgeoise à la 4<sup>e</sup> position de l'Union européenne. Le tableau de bord de la compétitivité est calculé à partir de 67 indicateurs répartis entre les trois piliers que sont l'économique, le social et l'environnement. Le Grand-Duché se classe 7<sup>e</sup> pour l'aspect économique, 1<sup>e</sup> pour le social et 9<sup>e</sup> au niveau environnemental. L'observation de l'évolution de ces résultats dans les années futures est essentielle pour évaluer le retrait, le maintien ou le progrès du Luxembourg vers une compétitivité soutenable.

Ainsi, l'un des enjeux pour l'économie luxembourgeoise est d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la formation continue. Ceci est d'autant plus indispensable au moment où la digitalisation va modifier l'organisation des entreprises dans la plupart des secteurs et exiger de nouvelles compétences. Cette transformation digitale impactera aussi bien les secteurs traditionnels que les grands secteurs prioritaires sur lesquels le Luxembourg compte s'appuyer pour passer de la croissance extensive actuelle à un développement qualitatif, à même d'augmenter la richesse produite à ressources égales. Les domaines stratégiques se trouvent à des degrés de développement inégaux. Certains, tels les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la logistique, ont déjà un poids important dans l'économie luxembourgeoise et participeront à la croissance du PIB anticipée à 4,5% en 2018<sup>12</sup>. Les écotecnologies, les sciences et technologies de la santé et surtout, les technologies de l'espace, devraient contribuer de manière importante à la croissance à plus long terme. Le passage d'une croissance extensive à une croissance qualitative prendra sans doute plusieurs années. Or la bonne conjoncture actuelle, au niveau mondial, européen et luxembourgeois, est une opportunité pour le faire dans de bonnes conditions pour l'économie du Grand-Duché.



<sup>10</sup> Idem

<sup>11</sup> World Economic Forum - The Global Competitiveness Report (GCR) 2017-2018 - [http://www.cc.lu/uploads/media/Annexe\\_World\\_Economic\\_Forum\\_GCR\\_2017-2018.pdf](http://www.cc.lu/uploads/media/Annexe_World_Economic_Forum_GCR_2017-2018.pdf)

<sup>12</sup> STATEC, Conjoncture Flash Décembre 2017 - <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/conjoncture-flash/2017/12-17-conjflash/index.html>



# 17

## ENTREPRENEURIAT - HOUSE OF ENTREPRENEURSHIP - ONE-STOP SHOP

*La Direction Entrepreneurship de la Chambre de Commerce – désormais représentée par la House of Entrepreneurship ainsi que son guichet – a pour mission de défendre les intérêts des ressortissants de la Chambre de Commerce, en particulier de tous les créateurs et repreneurs d'entreprise souhaitant développer une activité commerciale, industrielle ou libérale au Grand-Duché de Luxembourg –, d'assister et de conseiller les porteurs de projet et dirigeants établis dans leurs différentes démarches entrepreneuriales, ainsi que de promouvoir l'esprit d'entreprendre tout en œuvrant à la simplification administrative et réglementaire.*

**ACCOMPAGNER  
LES CRÉATEURS  
ET REPRENEURS  
D'ENTREPRISE  
ET PROMOUVOIR  
L'ESPRIT  
D'ENTREPRENDRE**



**2017**



*Les moyens mis en œuvre à cet effet sont variés : interventions auprès des pouvoirs publics, campagnes de sensibilisation et d'information (conférences, manifestations, publications, interventions auprès des médias), soutien actif aux projets de création, développement et cession/reprise d'entreprises, concertation aux niveaux national, régional et international avec d'autres organisations poursuivant des objectifs similaires, etc.*

**Les activités d'assistance et de conseil aux entreprises prises en charge par les collaborateurs du one-stop shop de la House of Entrepreneurship s'articulent autour des services suivants :**

- » support administratif en matière d'exportation temporaire et sécurisation des échanges numériques,
- » conseil et aiguillage personnalisés aux porteurs de projet de création, de développement ou de reprise d'entreprise via ses les conseillers du one-stop shop et son réseau de partenaires, présents sur site chaque mardi,
- » consolidation des soft skills et compétences managériales inhérentes aux entrepreneurs via les programmes Fit4entrepreneurship et BusinessMentoring (via respectivement le Service Formation de la Chambre de Commerce et nyuko),
- » soutien au repreneuriat via l'initiative Business Transfer, incluant une plateforme web de cession-reprise,
- » facilitation à l'accès au financement bancaire via l'octroi de cautionnements par la Mutualité de Cautionnement et la mise en relation avec des investisseurs via le Luxembourg Business Angel Network,
- » prévision et prévention des faillites via le Viability Center (projet pilote),
- » sensibilisation/information en matière d'actualité entrepreneuriale et opportunités de networking via des sessions événementielles régulières, les «Entrepreneurs' Days»,
- » soutien aux TPE/PME dans leur transition numérique via le programme Go Digital.
- » organisation de missions pour les investisseurs et start-up étrangers via son Investor Care Platform.

## LE ONE-STOP SHOP DE LA HOUSE OF ENTREPRENEURSHIP

### UN GUICHET UNIQUE POUR FACILITER LES DÉMARCHES

*La mission de conseil et d'assistance personnalisés est assurée par le one-stop shop (OSS) de la House of Entrepreneurship. L'OSS est un guichet unique qui accueille et informe les porteurs de projets à la recherche de réponses à des interrogations relevant de la gestion d'entreprise.*

Les collaborateurs de l'OSS orientent et conseillent les demandeurs souhaitant concrétiser leur projet de création, de développement ou de reprise relevant du domaine commercial, industriel ou libéral, en vue de l'obtention de leur autorisation d'établissement, mais aussi les entreprises déjà établies, dans le cadre de diverses démarches administratives.

**En tant que partenaire de premier ordre pour tout ce qui relève de l'exportation, de la traçabilité et de la sécurisation des échanges commerciaux, le one-stop shop, au nom de la Chambre de Commerce:**

- » délivre des certificats d'origine,
- » procède à la légalisation de documents,
- » intervient dans la création de certificats numériques Luxtrust,
- » vend des carnets A.T.A. de passage en douane pour l'exportation temporaire.

Le one-stop shop Shop agit aussi en tant que relais national de «GS1 belglux», membre de l'organisation mondiale «Global Standards One». GS1 développe des standards globaux et uniformes pour l'identification, la détermination et l'échange d'informations dans plus de 100 pays. A échelle mondiale, plus de 2 millions d'entreprises actives dans 30 secteurs différents sont affiliées à GS1.

## UNE « CELLULE CONSEIL » ÉLARGIE

*Si le conseil et l'aiguillage en matière de création d'entreprise demeure le cœur de métier du one-stop shop, son offre de services en matière de conseil « à valeur ajoutée » s'est considérablement étoffée avec l'intégration de partenaires publics et privés sur sa plateforme ouverte, lui permettant aujourd'hui de couvrir le cycle de vie complet d'une entreprise.*

**Ainsi sont notamment représentés, au travers de permanences hebdomadaires ou mensuelles :**

- » Le Ministère de l'Économie (autorisations d'établissement, notification de prestations occasionnelles...)
- » La Chambre des Métiers (autorisations d'établissement...)
- » La MC - Mutualité de Cautionnement (cautionnement bancaire...)
- » L'ADEM (service employeurs : aides à la création d'entreprise, recrutement/formation de salariés...)
- » L'IPIL - Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg (protection de vos activités et de votre propriété intellectuelle)
- » Luxinnovation (financement de projet de R&D, soutien aux startups innovantes...)
- » Le Technoport (incubation de startups high-tech - innovation de service et procédé)
- » nyuko (co-working, formations pour porteurs de projet, accélération de startups...)
- » 1535° (hébergement pour industries créatives)
- » CFUE - Cellule de facilitation urbanisme et environnement (projets d'aménagement, implantation sur zones industrielles existantes...)
- » L'ITM - Inspection du Travail et des Mines (sécurité et santé au travail)
- » La Division de la Sécurité Alimentaire (chaîne alimentaire)
- » L'Administration de l'Environnement (questions environnementales)
- » Paul Wurth Incub (incubateur dans le domaine des technologies industrielles)
- » Microlux (micro-crédit)
- » WIDE - women in digital empowerment (training, mentoring, coaching)

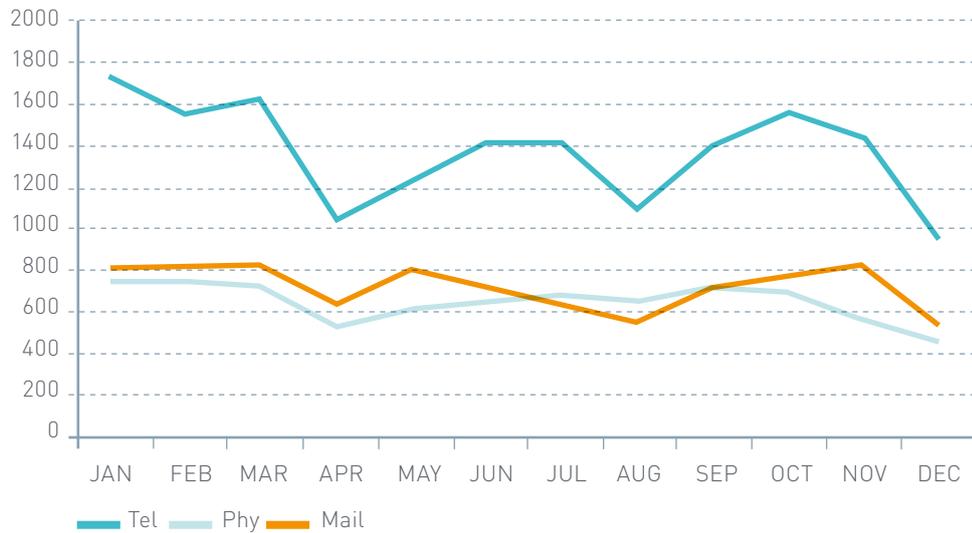
**Les conseillers du one-stop shop apportent quant à eux leur aide dans les domaines suivants:**

- » la création d'entreprise,
- » les aides à l'investissement et financements publics,
- » le développement et la transmission d'entreprises,
- » le droit du travail individuel, droit des assurances sociales, droit de la concurrence, droit des sociétés et du commerce, ainsi que la fiscalité directe et indirecte.

L'OSS participe également aux efforts de simplification administrative entrepris par le Gouvernement depuis 2013, au travers de la mise en place du dépôt dématérialisé des demandes en autorisation via Guichet.lu, ainsi que via l'intégration du Guichet physique du Ministère de l'Économie en charge des autorisations d'établissement au sein de la HoE, permettant un suivi plus efficace des dossiers introduits.

## CHIFFRES CLÉS : UNE ACTIVITÉ SOUTENUE

Sur l'année 2017, les collaborateurs du one-stop Shop ont au total conseillé 7776 clients en présentiel, traité 8 604 courriels et 16 410 appels téléphoniques concernant des demandes émanant de porteurs de projets ou d'entrepreneurs établis, soit une moyenne de 69 appels téléphoniques, 33 clients sur place et 36 e-mails par jour.



En 2017, le service a émis 13278 certificats d'origine, a procédé à 18 515 légalisations, a pris en charge 134 carnets A.T.A. en matière d'exportation temporaire et délivré 1 889 certificats numériques Luxtrust.

# INITIATIVES ET ACCOMPAGNEMENT

## ENTREPRENEURS' DAYS

*Les « Entrepreneurs' Days - autumn edition » ont eu lieu les 29 et 30 novembre 2017 sous l'impulsion du one-stop shop de la House of Entrepreneurship de la Chambre de Commerce et du Ministère de l'Économie. A cet effet, une nouvelle campagne de communication et une identité visuelle propres ont été développées autour d'un concept résolument pragmatique.*

Ces journées d'information gratuites, qui remplacent les Journées Création, Développement et Reprise d'Entreprises proposées par le passé, ont pour objectif principal de promouvoir l'entrepreneuriat: inciter tout futur entrepreneur à se lancer dans la création de son entreprise, lui fournir les outils nécessaires à la mise en œuvre de son projet et privilégier les échanges entre entrepreneurs et futurs entrepreneurs.

A l'affiche de ces deux journées, on comptait différents orateurs (entrepreneurs, experts...) - dont Alex Hunter, expert en branding et marketing digital, ancien responsable de la stratégie digitale de Virgin Group au niveau mondial - qui ont animé **huit ateliers et une conférence**.

Parmi les sujets abordés : responsabilité du dirigeant, propriété intellectuelle, économie circulaire, méthodologie lean startup... et bien d'autres sujets de terrain liés à l'entrepreneuriat.

Pour cette session qui a permis d'accueillir plus de **300 entrepreneurs**, la thématique centrale était la digitalisation, tant les TPE et les PME ont besoin de se montrer créatives sur des marchés où le numérique évolue très vite et exacerbe la concurrence.

Au vu de son succès, le concept sera proposé de manière récurrente en 2018 avec une édition au printemps, en automne et en hiver. La landing page dédiée à cet événement : [www.entrepreneursdays.lu](http://www.entrepreneursdays.lu) a été développée dès novembre 2017, afin de promouvoir l'ensemble des manifestations auprès du public cible.

### ENTREPRENEURS'

### DAYS

29 NOVEMBRE 2017

*Francine Closener et Alex Hunter lors de la conférence principale.*



## LE PROGRAMME BUSINESSTRANSFER

*En 2017, l'activité de conseil dédiée au repreneuriat, rebaptisée, « Business Transfer », a pris une nouvelle dimension.*

Parallèlement à ce changement de nom, c'est toute une campagne de sensibilisation qui a été développée avec de nouveaux supports de communication. De plus, les services du Business Transfer ont été renforcés. Ils s'articulent autour d'une bourse d'entreprises et d'un service d'accompagnement plus complet en matière de cession/reprise respectant un haut degré de confidentialité. L'accompagnement prévoit notamment une visite de l'entreprise à céder, des conseils quant à la procédure à respecter, un suivi plus régulier etc.

La plateforme web de cession-reprise [www.oppportunet.net](http://www.oppportunet.net) continue quant à elle à être régulièrement alimentée par les annonces de cessions de la House of Entrepreneurship, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alsace et de Lorraine.

Par ailleurs, la House of Entrepreneurship a lancé en 2017, son premier « Club des repreneurs » en proposant une formation unique, dédiée à la reprise d'entreprise en pratique. Cette dernière a suscité l'intérêt de **12 participants**.

Le changement de stratégie amorcé en 2017 a signifié une implication plus importante de l'équipe dans le traitement des dossiers et l'encadrement des cédants et des repreneurs. En plus des rendez-vous de conseil personnalisés proposés, la HoT a également traité 1400 mails en rapport à la thématique de la transmission. Soit une **augmentation de 59%**.

En parallèle, l'équipe a commencé à mettre en place sa propre plateforme web. Cette dernière permettra aux repreneurs locaux d'entrer en contact avec des cédants au Luxembourg. La HoE gèrera donc de manière indépendante les dossiers de transmission dès le premier semestre 2018.



**BUSINESSTRANSFER**

**4 DÉCEMBRE 2017**

*Cycle repreneur par la HoE et la HoT.*

## LE VIABILITY CENTER

*Le Viability Center est une initiative qui a pour mission d'aider les indépendants et chefs d'entreprise à faire le point sur leur situation professionnelle et à trouver de nouvelles pistes de solution quant aux problèmes qu'ils rencontrent en leur proposant à la fois des formations et du conseil personnalisé, dispensé par des experts externes.*

Ce binôme – conseil et formation – s'inscrit dans un objectif tant curatif que préventif et devrait permettre à de nombreux entrepreneurs de se faire aider beaucoup plus rapidement. On estime en effet qu'une réaction des entrepreneurs anticipée de six mois aurait pu sauver plus de 20% des entreprises en difficulté et plus d'un tiers si une démarche avait été réalisée douze mois plus tôt.

Le Viability Center a été lancé en 2017 et débutera officiellement en 2018 avec le suivi de ses premiers clients dans le cadre d'une « phase-test ».

## LA MUTUALITÉ DE CAUTIONNEMENT (MC)

*La Chambre de Commerce ayant de multiples missions, l'une d'entre elles est d'aider les entreprises non seulement lors de leur création, mais également en cas de leur reprise et de leur développement.*

C'est dans ce but que la Chambre de Commerce a créé en décembre 1969 la Mutualité de Cautionnement (MC) avec pour mission de faciliter l'accès au financement bancaire des entreprises luxembourgeoises.

**Soucieuse d'améliorer constamment ses services aux entreprises, la Chambre de Commerce a procédé en 2017 à une réorganisation et une modernisation des activités de la MC effectuée en plusieurs étapes :**

- » renforcement des fonds propres de la MC par la Chambre de Commerce et mise en place d'une équipe dédiée au développement de ses activités;
- » introduction d'un dossier de candidature au programme de contre-garantie COSME (Competitiveness of Small and Medium-sized Enterprises) géré par le Fonds Européen d'Investissement. La candidature a été approuvée avec succès en octobre 2017 ;
- » une refonte en profondeur des statuts avec entre autres le changement de la dénomination sociale et la mise en place d'une nouvelle gouvernance ;
- » la négociation d'un nouveau contrat de collaboration avec les principaux établissements financiers actifs dans le financement des PME au Luxembourg.

En 2017, les responsables de la MC ont assisté et conseillé plus de 320 personnes en matière de création, de reprise et de financement d'entreprises. Sur 61 demandes de cautionnement reçues, le comité d'évaluation a approuvé 37 dossiers (soit 60%) pour un montant total de 1.455.850 euros. Dix-huit dossiers (dont 9 créations nouvelles) ont été finalement cautionnés, contre 12 dossiers pour 2016. Presque un tiers des cautionnements accordés en 2017 concerne des projets du commerce traditionnel, 11 % des projets de prestation de services, 29% des projets du secteur Horeca et 29% des projets innovants.

## LE LUXEMBOURG BUSINESS ANGEL NETWORK (LBAN)

*Sous l'impulsion de la Chambre de Commerce, le réseau luxembourgeois de « Business Angels » a pu être revitalisé fin 2011 sous la forme d'une association sans but lucratif.*

L'année 2012 a été fortement marquée par la mise en place d'outils et de procédures nécessaires au bon fonctionnement du réseau. Depuis, le réseau s'est donné l'objectif de professionnaliser le métier de Business Angel, en axant davantage son action sur la formation des investisseurs privés, avec la mise en place de plusieurs modules thématiques.

**En 2017, LBAN a connu de nombreux faits marquants :**

- » l'augmentation du nombre de « Business Angels » de 55 à 65 membres,
- » la création et le lancement d'un sous-groupe 'Angel Space Tech'



LBAN

5 FÉVRIER 2017

AG avec Dusan Stojanovic,  
Super Business Angel et  
invité d'honneur.



- » l'organisation de 11 «Angels Café», soirées de rencontre et d'échanges pour les investisseurs du réseau – ces soirées sont ponctuées de présentations sur des sujets d'actualité et/ou de pitch d'entrepreneurs recommandés par les membres de LBAN
- » l'organisation de l'évènement annuel LBAN en partenariat avec la Spuerkess (27 février 2017)
- » la participation à divers événements EBAN (European Business Angel Network) à Malaga (Juin 2017) et Munich (Nov 2017) avec animation de panels par LBAN

Sur base des réponses récoltées auprès des membres, l'ensemble des individus de LBAN ont investi plus de 5 millions d'euros en 2017 (contre 4 millions d'euros en 2016) – dont 2 millions ont été investis au Luxembourg.

## FIT4ENTREPRENEURSHIP

*Depuis 2016, l'équipe de la House of Entrepreneurship met à profit son expertise dans le cadre de la réalisation du projet Fit4Entrepreneurship, sous la direction du Service Formation de la Chambre de Commerce.*

Ce projet fonctionne selon l'approche d'un incubateur virtuel pour des entrepreneurs en devenir issus de l'ADEM.

Suite au succès et aux résultats positifs rencontrés lors du pilote de ce projet entre 2015 et 2016, il a été décidé de reconduire ce programme pour la période de 2017 à 2018 et ce, avec le soutien du Fonds Social Européen.

Le programme apporte toujours son soutien via de la formation, du coaching individuel et du networking, bien que le format ait été adapté, les porteurs de projet suivant désormais moins de formation collective et ayant accès à un plus grand temps de coaching individuel.

### *Durant l'année 2017, les statistiques suivantes ont pu être établies :*

- » 693 participants à des ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat ont marqué un intérêt pour le programme Fit4Entrepreneurship
- » 134 participants ont pris part à des entretiens experts, réalisés en vue de la sélection des personnes admises au programme Fit4Entrepreneurship
- » 56/69 participants ont participé au programme composé de workshops d'approfondissement dédiés à la définition du profil entrepreneurial et de 6 sessions de formation portant sur la modélisation d'une idée d'affaires et l'introduction à la théorie du business plan, l'accompagnement individuel de ces personnes ayant été assuré en aval par des dirigeants d'entreprise
- » 25 personnes ont été sélectionnées pour bénéficier de l'offre alternative de coaching ponctuel, alors que seulement 4 personnes ont suivi cette offre alternative, faite de 2 heures de coaching et de formation ciblées, leur projet ayant été estimé trop avancé pour participer au parcours tel que défini

Il est intéressant de noter que sur ces 56/69 porteurs de projet suivis en 2017, 23 ont d'ores et déjà créé leur entreprise et 21 sont en passe de créer leur activité.

### *Les collaborateurs de la House of Entrepreneurship ont apporté leur soutien tout au long du programme et ce, au travers des participations suivantes :*

- » Animation de 12 séances d'information
- » Animation de 12 journées de formation autour de la structuration des projets et de leur modélisation
- » Animation de 6 ateliers thématiques autour des démarches administratives liées à la création de l'entreprise
- » Participation à 6 journées d'entretien d'évaluation
- » Participation au coaching individuel
- » Suivi des candidats intéressés via échanges et rendez-vous au sein des services du one-stop shop de la House of Entrepreneurship

# PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

*Avec plus de 90.000 ressortissants, la Chambre de Commerce est de loin le premier acteur des entreprises et le porte-parole des TPME et PME.*

Ainsi, la Direction Entrepreneurship est également chargée d'une mission générale de « lobbying » en faveur des PME, à un niveau plus stratégique. Il s'agit d'abord de déceler les besoins des ressortissants de la Chambre de Commerce d'après l'expérience terrain des entrepreneurs, et d'élaborer ensuite des propositions en vue d'améliorer l'environnement juridique et fiscal des petites et moyennes entreprises, afin d'accroître l'efficacité du soutien public qui leur est accordé.

La Direction Entrepreneurship est ainsi notamment amené à intervenir dans la procédure législative, en émettant des avis sur divers projets de lois liés directement ou indirectement aux PME.

***Dans le cadre de ses interventions dans la procédure législative, la Direction Entrepreneurship a émis en 2017 18 avis, repris ci-après :***

1. Projet de règlement grand-ducal concernant l'acidification des moûts de raisins et des vins provenant de la récolte 2017. (4934FMI/BLU)
2. Projet de règlement grand-ducal fixant certaines dispositions applicables aux vins provenant de la récolte 2017. (4925FMI/BLU)
3. Projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal du 8 juin 2005 portant fixation de l'indemnité allouée aux géomètres officiels stagiaires pendant la période de stage passée auprès de l'administration du cadastre et de la topographie et portant modification du règlement grand-ducal du 16 avril 2003 portant organisation de l'examen de fin de stage et de l'épreuve d'aptitude à la profession du géomètre officiel. (4905FMI)
4. Projet de loi n°7169 ayant pour objet d'autoriser le Gouvernement à subventionner l'exécution d'un dixième programme quinquennal d'équipement de l'infrastructure touristique. Projet de règlement grand-ducal établissant le programme d'équipement de l'infrastructure touristique.  
Projet de règlement grand-ducal fixant les modalités d'octroi des subventions en capital destinées aux hôtels.  
Projets de règlement grand-ducal fixant les modalités d'octroi des subventions en capital destinées au camping.  
Projet de règlement grand-ducal fixant les modalités d'octroi des subventions en capital destinées à l'exécution de projets d'équipements de l'infrastructure touristique régionale ou nationale à réaliser par des investisseurs privés.  
Projet de règlement grand-ducal fixant les modalités d'octroi des subventions en capital destinées à la construction, l'aménagement, la modernisation et l'extension des gîtes ruraux, à la construction, la modernisation et l'extension d'auberges de jeunesse, à la construction, la modernisation et l'extension de villages de vacances, à la conservation et la mise en valeur touristique du patrimoine culturel, à l'équipement moderne et l'aménagement de structures d'accueil et d'information touristiques ainsi qu'à l'élaboration de concepts et d'études relatifs au développement et à l'équipement de l'infrastructure touristique.  
Projet de règlement grand-ducal fixant les modalités d'octroi des subventions en capital destinées à la prise en charge de frais de fonctionnement et de rémunération dans le cadre de la gestion de structures d'accueil et d'information touristiques ainsi que la gestion de l'infrastructure touristique d'envergure régionale ou nationale par des syndicats d'initiative, des ententes de syndicats d'initiative et des associations sans but lucratif œuvrant en faveur du tourisme. (4884FMI)

Les collaborateurs de la Direction Entrepreneurship travaillent aussi en liaison étroite avec le Gouvernement, les associations professionnelles, les Fédérations et les groupes d'intérêt chargés de venir en aide aux PME, en vue de la mise en place de mesures visant l'allègement des contraintes administratives, réglementaires et fiscales au niveau local.

### **Parmi les actions de lobbying et de réseautage réalisées en 2017, on peut citer :**

- » les interventions dans différentes commissions techniques (normes comptables, autorisations d'établissement, permis de séjours pour entrepreneurs hors UE (MAE), liquidation, immigration, commodo-incommodo et évaluation des demandes en obtention d'un label écologique...),
- » la mise en place du projet House of Startups,
- » la représentation au sein des comités d'évaluation nyuko (parcours interrégionaux) et le coaching ponctuel de porteurs de projet (évaluation de business plans et concepts entrepreneuriaux),
- » la définition avec l'ULESS des services offerts aux entrepreneurs sociaux intéressés par la Société d'Impact Sociétal d'application en 2017,
- » la participation et la prise de parole lors de nombreux événements nationaux et internationaux, comme le Young Talent European Summit, la soirée d'informations destinées aux Alumni HEC Paris organisée par l'UEL, la conférence diplomatique à destination des ambassadeurs ou encore lors de la rencontre avec les Chambres de Commerce allemandes,
- » la participation à des événements internationaux comme la SME Assembly en Estonie ou encore le Web Summit à Lisbonne.

Les collaborateurs de l'OSS participent également activement à la promotion de l'esprit d'entreprendre au travers d'actions de sensibilisation récurrentes. L'objectif de ces interventions est de faire découvrir à l'ensemble des communautés éducative, associative et économique locales le monde de l'entrepreneuriat dans sa diversité (création d'entreprises, conception et gestion de projets, « profit » et « non profit ») et de toucher du doigt la notion d'esprit d'entreprendre.

### **En 2017, de nombreuses actions de sensibilisation et de « formation » ont ainsi été réalisées<sup>1</sup>:**

- » présentations régulières et workshops liés à l'entrepreneuriat dans les lycées dans le contexte du programme « Relation Ecoles-Entreprises » ou visites de lycées dans les locaux de la House of Entrepreneurship (Lycée Aline Mayrisch, Hubert Clément, Lycée Technique Ettelbrück, Lycée des Arts et Métiers, Lycée technique Mattias Adam, LGL et Lycée Michel Rodange) et soutien humain à l'initiative Jonk Entrepreneuren Luxembourg asbl (Fit4Life),
- » présence au stand UniCareers, à la Foire de l'Etudiant et au Salon à l'Envers,
- » workshops d'introduction à la création d'entreprise auprès des participants au séminaire FUSE, des étudiants de Solvay Alumni et de l'ACEL,
- » ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat, en collaboration avec l'ADEM,
- » « Tuesday's Sessions » au sein de la HoE, tournant autour de l'actualité entrepreneuriale, à destination des collaborateurs et partenaires de l'OSS,
- » sessions de sensibilisation mensuelles « Comment créer mon entreprise au Luxembourg ? », au sein de la HoE,
- » formations au sein de la House of Training et de nyuko sur la structuration d'un projet entrepreneurial et sur le Business Plan,
- » encadrement d'ateliers juridiques au sein de l'incubateur 6zero1,
- » encadrement d'ateliers afin d'informer des entrepreneurs belges sur les activités transfrontalières avec le Luxembourg et la création d'entreprises au Luxembourg en collaboration au sein de la structure Challenge
- » conférence « Startups, transformez votre projet en réalité ! » menée avec la BCEE.
- » (...)



#### **RELATION ECOLES- ENTREPRISES**

**11 JANVIER 2018**

Workshop R&E « business model canvas » à la House of Entrepreneurship.

<sup>1</sup> Liste non-exhaustive

# PUBLICATIONS ET ÉTUDES

*Par ailleurs, en 2017, la Direction Entrepreneurship a été à l'origine de plusieurs contributions écrites (dossiers thématiques et articles). On citera notamment les dossiers suivants :*

- » Merkur – éditions 05 et 06/2017 : contribution rédactionnelle aux dossiers « Les créatifs prennent le pouvoir » et « Luxembourg - Objectif Startup Nation »
- » Entreprises Magazine – édition de nov./déc. 2017 : dossier « L'esprit d'entreprise »
- » Participation à l'élaboration du « Startup Guide Luxembourg »

*L'équipe du One-Stop Shop a également eu une implication active dans des études locales ou internationales :*

- » participation à différents sondages et interviews dans le cadre de l'étude GEM (General Entrepreneurship Monitor),
- » participation à divers sondages européens sur l'entrepreneuriat et les mesures visant à le favoriser (accompagnement, financement...) transmis en interne ou via des partenaires.

## CADASTRE DU COMMERCE ET PAKT PRO COMMERCE

*Chaque année, la Direction Entrepreneurship effectue la mise à jour du Cadastre du Commerce, fichier unique reprenant les données qualitatives, quantitatives et géographiques de chaque établissement commercial au Luxembourg.*

Une étude de terrain a ainsi été poursuivie en juillet et août 2017. Un nombre total de 2024 surfaces commerciales a été relevé fin 2017 (uniquement les ressortissants de la Chambre de Commerce ont été pris en compte).

Par ailleurs, l'initiative Pakt PRO Commerce, lancée en avril 2016 par le ministère de l'économie, la Chambre de Commerce et la Confédération luxembourgeoise du commerce (clc), organisation faîtière du commerce de détail, a pour but de répondre à l'évolution des habitudes de consommation, afin de développer des solutions innovantes avec divers partenaires et offrir une nouvelle dynamique au commerce de détail : plus de compétences et d'emploi dans le secteur ; un aménagement du commerce de détail en adéquation avec les besoins de la population et l'évolution démographique ; le développement d'un commerce multicanal ; une meilleure commercialisation de la place économique et, enfin, une hausse des ressources publiques.

# NYUKO A.S.B.L.

Start-Up Nation Luxembourg



*Nyuko est un accélérateur de startups au service de l'écosystème luxembourgeois et est soutenu par la Chambre de Commerce. Son objectif est d'accompagner les porteurs de projets et de contribuer à la conception, la création et le développement de jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance. Elle travaille également pour et avec les startups, les grands groupes et les institutions.*

nyuko

Créée en avril 2015 suite à la fusion de la Business Initiative (1, 2, 3 Go & 1, 2, 3 Go Social) lancée par la Chambre de Commerce dès 2000, et The Impactory (espace de coworking), forte d'une expertise forgée sur le terrain durant plus de 15 ans, nyuko a utilisé ces acquis pour élargir le panel des services qu'elle propose.

En 2017 tous les programmes ont évolué pour ajouter toujours plus de valeur et coller au plus près aux besoins des porteurs de projet et des startups. Le parcours historique 1,2,3 Go, fort de 18 ans de présence en Grande Région, a changé les critères de sélection de ses gagnants. Le parcours a attiré en 2017 près de quatre-vingts projets venant du Luxembourg, d'Allemagne, de Belgique et de France.

Un gros travail a été effectué sur le concours 1,2,3 Go Social : il a été remanié pour le rendre encore plus fonctionnel, plus pratique pour les entrepreneurs. Les porteurs de projet sélectionnés se verront challengés sur des objectifs pratiques et bénéficieront d'un accompagnement approfondi. Il change par ailleurs de nom pour devenir Impuls, symbole à la fois de ses origines locales et de son ambition.

Le service d'aide à la levée de fonds proposé par nyuko s'est fluidifié et a permis de conclure 4 levées en 2017, pour un montant de près de 4 millions d'euros. Le Business Mentoring, initiative rattachée à nyuko depuis 2015, connaît toujours un engouement certain et a accueilli de nouveaux mentorés, notamment dans le secteur des nouvelles technologies.

Le Luxembourg Open Innovation Club (LOIC) a également continué sur sa lancée prometteuse et compte désormais vingt-trois membres. Il a réussi le pari risqué d'offrir aux entreprises implantées au Luxembourg le meilleur accès à l'écosystème entrepreneurial local, de développer les relations business entre grands comptes et startups et de favoriser l'innovation à travers le partage et la coopération entre entreprises dans un climat d'ouverture et de confiance.



NYUKO

21 SEPTEMBRE 2017

En 2017, la soirée de clôture 1,2,3 Go s'est déroulée au Luxembourg.

# 17

## AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES

*Pour l'ensemble des lois et règlements grand-ducaux et ministériels ayant trait aux professions ressortissant de la Chambre de Commerce, l'avis de cette dernière doit être demandé. La Chambre de Commerce donne également son avis sur le budget de l'État à soumettre aux délibérations et vote de la Chambre des députés et présente ses observations à cette dernière sur l'emploi des crédits du budget de l'État alloués pour les exercices écoulés dans l'intérêt du commerce, de l'industrie, des finances et des services et elle donne son avis sur les nouvelles allocations à proposer pour l'exercice suivant. La Chambre de Commerce peut se saisir elle-même pour formuler tout avis au Gouvernement sur des sujets relatifs à son objet ou ses missions. La Chambre de Commerce a le droit de faire des propositions au Gouvernement, que ce dernier doit examiner et soumettre à la Chambre des députés, lorsque leur objet entre dans son champ de compétence.*

**DÉFENDRE  
LES INTÉRÊTS  
DES RESSOR-  
TISSANTS**

**2017**





*Dans ses avis, la Chambre de Commerce défend les intérêts de ses ressortissants, ainsi que les intérêts sectoriels à condition que ceux-ci ne soient pas préjudiciables à ceux de l'ensemble de ses ressortissants. Par ce biais, elle soumet aux autorités publiques ses points de vue et propositions concernant directement ou indirectement l'économie et la société luxembourgeoise, en général et les différents secteurs ou les entreprises, en particulier. Les avis sont rédigés par les différents services de la Chambre de Commerce et coordonnés par le service Avis et Affaires juridiques.*

**En 2017, la Chambre de Commerce a émis 220 avis sur des projets de loi ou de règlement grand-ducal, dont 143 ont été émis par le service Avis et Affaires Juridiques, certains en collaboration avec les Affaires Économiques (marqués d'un \* ci-après)**

*Parmi les avis rendus en 2017 sur les projets de lois ou de règlements les plus importants, il y a lieu de citer :*

➤ **31.01.2017 Contrats de concession**

Projet de loi sur l'attribution des contrats de concession. *[4625SBE]*

➤ **24.02.2017 Comptes de paiement**

Projet de loi relative aux comptes de paiement et portant :

1. transposition de la directive 2014/92/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement, le changement de compte de paiement et l'accès à un compte de paiement assorti de prestations de base;  
et
2. modification de la loi modifiée du 15 décembre 2000 sur les services financiers postaux. *[4772SMI]*

➤ **02.03.2017 Bail commercial - Amendements parlementaires**

Projet de loi n°6864 portant sur le bail commercial et modifiant certaines dispositions du Code Civil. - Amendements parlementaires. *[4488bisSMI]*

➤ **05.04.2017 «Omnibus» en matière de travail et emploi**

Projet de loi portant modification

- 1) du Code du travail ;
- 2) de la loi modifiée du 24 décembre 1996 portant introduction d'une bonification d'impôts sur le revenu en cas d'embauchage de chômeurs ;
- 3) de la loi modifiée du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées. *[4735SBE]*

➤ **12.05.2017 Auto-saisine : Lutte antitabac - Amendements parlementaires**

Projet de loi n°7030 transposant la directive 2014/40/UE du Parlement européen et du Conseil du 3 avril 2014 relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres en matière de fabrication, de présentation et de vente des produits du tabac et des produits connexes ; abrogeant la directive 2001/37/CE ; et modifiant la loi modifiée du 11 août 2006 relative à la lutte antitabac. - Amendements parlementaires *[4666bisSMI]*

➤ **30.05.2017 Commissions d'interchange : Opérations de paiement liées à une carte - Amendements gouvernementaux**

Projet de loi n°7024 portant mise en œuvre du règlement (UE) 2015/751 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015 relatif aux commissions d'interchange pour les opérations de paiement liées à une carte, et portant modification :

1. de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier ;
2. de la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier ;
3. de la loi modifiée du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière ;

4. de la loi modifiée du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence des émetteurs ;
5. de la loi modifiée du 10 novembre 2009 relative aux services de paiement ;
6. de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif ;
7. de la loi modifiée du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs ;
8. de la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances ;
9. de la loi modifiée du 18 décembre 2015 relative à la défaillance des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement ;  
et
10. de la loi du 23 décembre 2016 relative aux abus de marché. - Amendements gouvernementaux. *(4679bisPMR)*

➤ **01.06.2017 Droits d'auteur - Œuvres musicales**

Projet de loi n°7137 relative à la gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins et l'octroi de licences multi territoriales de droits sur des œuvres musicales en vue de leur utilisation en ligne dans le marché intérieur et portant modification de la loi modifiée du 18 avril 2001 sur les droits d'auteur, les droits voisins et les bases de données. *(4846GKA)*

➤ **14.06.2017 Circulation des personnes et immigration - secteurs de l'économie éligibles pour les investisseurs**

Projet de règlement grand-ducal définissant les secteurs de l'économie éligibles pour les investisseurs visés par l'article 53bis, paragraphe (1), points 1 et 2 de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration. *(4827SBE)*

➤ **03.07.2017 PL et PRG sur le REVIS**

Projet de loi n°7113 relatif au Revenu d'inclusion sociale et portant modification

1. de la loi modifiée du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées ;
2. de la loi modifiée du 26 juillet 1980 concernant l'avance et le recouvrement de pensions alimentaires par le Fonds national de solidarité ;
3. de la loi modifiée du 30 avril 2004 autorisant le Fonds national de solidarité à participer aux prix des prestations fournies dans le cadre de l'accueil aux personnes admises dans un centre intégré pour personnes âgées, une maison de soins ou un autre établissement médico-social assurant un accueil de jour et de nuit ;
4. de la loi modifiée du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale et portant abrogation
5. de la loi modifiée du 29 avril 1999 portant création d'un droit à un revenu minimum garanti.

Projet de règlement grand-ducal fixant les modalités d'application de la loi du jj/mm/aaaa relative au Revenu d'inclusion sociale et portant modification

1. du règlement grand-ducal modifié du 7 octobre 2004 portant exécution de la loi modifiée du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées ;
2. du règlement grand-ducal modifiée du 27 septembre 2004 portant exécution de la loi du 30 avril 2004 autorisant le Fonds national de solidarité à participer aux prix des prestations fournies dans le cadre de l'accueil aux personnes admises dans un centre intégré pour personnes âgées, une maison de soins ou un autre établissement médico-social assurant un accueil de jour et de nuit ;
3. du règlement grand-ducal du 3 août 2010 fixant les montants des droits d'inscription à payer lors de l'admission à un cours organisé par l'Institut national des langues ;
4. du règlement grand-ducal du 27 août 2012 portant application des dispositions relatives à la Commission consultative prévue à l'article L.523-1 du Code du travail et portant abrogation
5. du règlement grand-ducal du 16 janvier 2001 fixant les modalités d'application de la loi du 29 avril 1999 portant création d'un droit à un revenu minimum garanti ;
6. du règlement grand-ducal du 16 janvier 2001 organisant la participation à des stages en entreprise des bénéficiaires de l'indemnité d'insertion. *(4797CCH/SBE) \**

➤ **12.07.2017 Transposition de directive 2014/50/UE – droits à pension complémentaire en cas de mobilité des travailleurs**

Projet de loi portant:

1. transposition de la directive 2014/50/UE du Parlement Européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative aux prescriptions minimales visant à accroître la mobilité des travailleurs entre les Etats membres en améliorant l'acquisition et la préservation des droits à pension complémentaire;
2. modification de la loi modifiée du 8 juin 1999 relative aux régimes complémentaires de pension; 3. modification de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu. *[4807BMU/PMR]\**

➤ **13.07.2017 Voyages à forfait**

Projet de loi relatif aux voyages à forfait et aux prestations de voyages liées et portant modification:

1. du Code de la consommation;
2. de la loi modifiée du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales.

Projet de règlement grand-ducal précisant les informations standards à communiquer par le professionnel conformément aux articles L. 225-3 et L. 225-17 paragraphe 2 du Code de la consommation. *[4847SMI]*

➤ **25.07.2017 Projet de loi anti-blanchiment**

Projet de loi n°7128 portant

1. transposition des dispositions de la directive [UE] 2015/849 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme, modifiant le règlement [UE] n° 648/2012 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil et la directive 2006/70/CE de la Commission ayant trait aux obligations professionnelles en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme et aux pouvoirs des autorités de contrôle ;
2. mise en œuvre du règlement [UE] 2015/847 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015 sur les informations accompagnant les transferts de fonds et abrogeant le règlement (CE) n° 1781/2006 ;
3. modification de:
  - a) la loi modifiée du 9 décembre 1976 relative à l'organisation du notariat ;
  - b) la loi modifiée du 4 décembre 1990 portant organisation du service des huissiers de justice ;
  - c) la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat ;
  - d) la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier ;
  - e) la loi modifiée du 10 juin 1999 portant organisation de la profession d'expert-comptable ;
  - f) la loi modifiée du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme ;
  - g) la loi modifiée du 10 novembre 2009 relative aux services de paiement ;
  - h) la loi du 21 décembre 2012 relative à l'activité de Family Office ;
  - i) la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances ;
  - j) la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit. *[4854PMR]*

➤ **22.08.2017 Procédure électorale pour la Chambre de Commerce**

Projet de loi n°7161 portant modification de la loi modifiée du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce.

Projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal du 21 juillet 2012 portant règlement de l'organisation des élections et de la procédure électorale pour la Chambre de Commerce. *[4877TAN]*

➤ **15.09.2017 TVA - Prestations de services aux membres de groupements autonomes de personnes**

Projet de règlement grand-ducal portant abrogation du règlement grand-ducal modifié du 21 janvier 2004 relatif à l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée des prestations de services fournies à leurs membres par des groupements autonomes de personnes. *[4886GKA]*

➤ **06.10.2017** Contrôle et sanctions relatif aux denrées alimentaires - Amendements gouvernementaux

Projet de loi n°6614 instaurant un système de contrôle et de sanctions relatif aux denrées alimentaires. - Amendements gouvernementaux. *[4175bisCCL]*

➤ **03.11.2017** Régime fiscal de la propriété intellectuelle

Projet de loi n°7163 relative au régime fiscal de la propriété intellectuelle et modifiant:

- » la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu;
- » la loi modifiée du 16 octobre 1934 concernant l'évaluation des biens et valeurs («*Bewertungsgesetz*»). *[4907GKA/CCH]\**

➤ **13.11.2017** PL sur le marché d'instruments financiers

Projet de loi n°7157 relative aux marchés d'instruments financiers et portant:

1. transposition de la directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers et modifiant la directive 2002/92/CE et la directive 2011/61/UE;
2. transposition de l'article 6 de la directive déléguée (UE) 2017/593 de la Commission du 7 avril 2016 complétant la directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la sauvegarde des instruments financiers et des fonds des clients, les obligations applicables en matière de gouvernance des produits et les règles régissant l'octroi ou la perception de droits, de commissions et de tout autre avantage pécuniaire ou non pécuniaire;
3. mise en oeuvre du règlement (UE) no 600/2014 du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers et modifiant le règlement (UE) no 648/2012;
4. modification de: a) la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier; b) la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier; c) de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière; d) la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances; et de e) la loi du 15 mars 2016 relative aux produits dérivés de gré à gré, aux contreparties centrales et aux référentiels centraux et modifiant différentes lois relatives aux services financiers; et
5. abrogation de la loi modifiée du 13 juillet 2007 relative aux marchés d'instruments financiers. *[4876GKA]*

➤ **17.11.2017** Série de PRG relatifs à diverses mesures d'exécution en rapport avec la législation concernant l'assurance dépendance

- 1) Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 22 décembre 2006 déterminant : 1. les modalités et les limites de la prise en charge des aides techniques par l'assurance dépendance ; 2. les modalités et les limites de la prise en charge des adaptations du logement par l'assurance dépendance ; 3. les produits nécessaires aux aides et soins;
- 2) Projet de règlement grand-ducal 1) modifiant le règlement grand-ducal modifié du 25 juin 1998 relatif au fonctionnement de la commission consultative prévue à l'article 387, alinéa 4 du Code des assurances sociales ; 2) abrogeant le règlement grand-ducal du 22 décembre 2006 déterminant le fonctionnement de la commission de qualité des prestations prévue à l'article 387bis du Code des assurances sociales et 3) abrogeant le règlement grand-ducal du 22 décembre 2006 déterminant les conditions, limites et modalités du dépassement du plan de prise en charge en cas de fluctuations imprévisibles dans l'état de dépendance ;
- 3) Projet de règlement grand-ducal précisant les agréments requis au titre de la législation réglant les relations entre l'Etat et les organismes oeuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique pour les prestataires d'aides et de soins ;
- 4) Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 18 décembre 1998 fixant les modalités de la détermination de la dépendance ;
- 5) Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 21 décembre 2006 fixant les modalités spécifiques de la détermination de la dépendance chez l'enfant ;
- 6) Projet de règlement grand-ducal fixant le contenu de la documentation de la prise en charge et les indicateurs de qualité de la prise en charge ;
- 7) Projet de règlement grand-ducal déterminant 1) les normes concernant la dotation et la qualification du personnel ; 2) les coefficients d'encadrement du groupe. *[4887CCL/BMU]\**

➤ **13.12.2017 Données des dossiers passagers PNR**

Projet de loi n°7151 relative au traitement des données des dossiers passagers dans le cadre de la prévention et de la répression du terrorisme et de la criminalité grave. *[4869CCL]*

➤ **14.12.2017 Services de paiement - Transposition de la directive PSD2**

Projet de loi n°7195 portant:

1. transposition de la directive (UE) 2015/2366 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 concernant les services de paiement dans le marché intérieur, modifiant les directives 2002/65/CE, 2009/110/CE et 2013/36/UE et le règlement (UE) no 1093/2010, et abrogeant la directive 2007/64/CE;  
et
2. modification de la loi modifiée du 10 novembre 2009 relative aux services de paiement. *[4941SMI]*

Tous les avis émis en 2017 peuvent être consultés sur le site Internet de la Chambre de Commerce ([www.cc.lu/services/avis-legislation](http://www.cc.lu/services/avis-legislation)).



Le service Avis et Affaires Juridiques coordonne également les prises de positions de la Chambre de Commerce au sujet des propositions de règlements et directives que la Commission européenne adresse à la Chambre des députés dans le cadre de la procédure de consultation des parlements nationaux.

En tant que membre d'Eurochambres, l'association européenne des chambres de commerce et d'industrie, la Chambre de Commerce, et tout particulièrement le Service Avis et Affaires juridiques, sont amenés à contribuer aux activités d'Eurochambres à travers des prises de position défendant les intérêts de ses ressortissants. Cette tâche est remplie de manière encore plus proactive grâce à la présence du Bureau permanent de la Chambre de Commerce à Bruxelles, depuis juillet 2016.

Le Conseiller en Affaires Européennes (CAE) suit ainsi tous les groupes de travail permanents d'Eurochambres et veille à ce que les positions et les revendications luxembourgeoises y soient entendues. A titre d'exemple, il a participé aux réflexions d'Eurochambres au sujet de la CC(C)TB et a développé une prise de position officielle d'Eurochambres avec les Chambres autrichienne et maltaise au sujet de la directive «work life balance».

Une mission essentielle du CAE est encore le contact et l'échange avec les institutions européennes et les représentants des différents ministères à la Représentation Permanente du Luxembourg auprès du Conseil de l'Union européenne. Dans ce contexte, il informe continuellement la Direction du Service Avis et Affaires juridique sur l'état d'avancement des dossiers européens en cours de procédure législative qui seraient susceptibles d'avoir un impact sur les entreprises et l'économie luxembourgeoises. Le règlement blocage géographique ou encore notamment la directive détachement des travailleurs dans le cadre d'une prestation de service ont ainsi été suivis avec une attention particulière en 2017. Des propositions d'amendements ont été déposées pour les deux derniers dossiers.

Le représentant de la Chambre de Commerce à Bruxelles est aussi en charge de la promotion économique et commerciale en Belgique. Le Business Club Belgium Luxembourg, dont il assure la gestion, a été lancé avec succès en novembre 2017.

Le Service Avis et Affaires Juridiques représente également les intérêts des employeurs au sein du Comité Economique et Social Européen. Dans ce cadre, figuraient notamment parmi les dossiers prioritaires : la politique en faveur des PME, le paquet services, la coordination des systèmes de sécurité sociale ou encore la directive «work life balance».

Sur le plan national, la Chambre de Commerce, qui travaille en étroite collaboration avec les diverses instances, a organisé plus particulièrement avec le ministère de l'Economie, une réunion de consultation et d'information sur le paquet services.

Le Service Avis et Affaires juridiques a en outre continué à s'impliquer activement dans la promotion des modes alternatifs de règlement des litiges. Il a ainsi contribué à la sensibilisation du public à la médiation en tant que voie de résolution alternative et au financement du Centre de Médiation Civile et Commerciale. Il a également été impliqué dans la promotion de l'arbitrage au Luxembourg par le biais notamment du Centre d'arbitrage de la Chambre de Commerce et sa participation au *think tank* dont les travaux en vue de la révision du cadre législatif relatif à l'arbitrage au Luxembourg ont abouti à la rédaction d'un document transmis au ministère de la Justice.

Le Service Avis et Affaires juridiques a encore participé aux travaux de diverses commissions ou groupes de travail tels que le Conseil Benelux de la propriété intellectuelle ou la Commission «Arbitration and ADR» de la Chambre de Commerce Internationale. Dans ce contexte, le Service Avis et Affaires juridiques a rédigé le volet luxembourgeois de l'ouvrage «Retention of Title, a practical ICC Guide to legislation in 35 countries» dont la nouvelle édition devrait être publiée par la Chambre de Commerce Internationale courant 2018.

En étroite collaboration avec l'Enterprise Europe Network-Luxembourg et la Commission Nationale pour la Protection des Données, il a lancé le 10 octobre 2017 un cycle de conférence intitulé «Fit4DataProtection» dans le contexte de la sensibilisation des entreprises par rapport à la mise en conformité au règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel. Cette première manifestation a remporté un vif succès.

Il a été à l'origine de contributions publiées dans le magazine Merkur et sur le site internet de la Chambre de Commerce concernant directement ou indirectement les PME, dont notamment une chronique intitulée : «Professionnels : quels recours en cas de litige avec un consommateur?», visant à présenter aux professionnels les différentes alternatives s'offrant à eux en cas de litiges avec un consommateur.

Enfin, les représentants du Service Avis et Affaires Juridiques ont participé à de nombreuses réunions de groupe d'experts, soit dans le cadre des avis à rendre par la Chambre de Commerce, soit dans le cadre de consultations et coordinations internes ou externes, tant au niveau national, européen, qu'international.



# 17

## AFFAIRES ÉCONOMIQUES

*Les Affaires Économiques ont pour missions d'observer, d'analyser et de commenter l'environnement socio-économique dans lequel évoluent les entreprises nationales, de convertir les données, faits et tendances socio-économiques en informations, recommandations, propositions, avis et prises de position, ainsi que de promouvoir l'économie luxembourgeoise, ce qui passe par quatre domaines d'activité principaux que sont :*

- *l'articulation des intérêts des entreprises et de l'économie luxembourgeoise ;*
- *la promotion d'un cadre propice au développement durable et compétitif de l'économie luxembourgeoise ;*
- *la promotion du Luxembourg comme centre international d'affaires et comme site d'implantation de premier choix devant diverses audiences ;*
- *le conseil, l'information et la documentation des entreprises et du grand public.*

AU SERVICE  
D'UNE ÉCONOMIE  
SOUTENABLE

2017



Les missions des Affaires Economiques sont mises en œuvre à travers la rédaction d'avis et de contributions de fond, la réalisation d'enquêtes, l'organisation de conférences et d'événements, l'animation d'un réseau de collaborations avec des partenaires tant nationaux qu'internationaux, la mise à disposition des entreprises et du public d'informations socio-économiques et de statistiques, la sensibilisation de publics tant avertis que non-avertis aux concepts économiques et la participation à une multitude de groupes de travail, de cercles de réflexion et de commissions.

## AVIS



*Dans le cadre de l'intervention de la Chambre de Commerce dans la procédure législative et réglementaire du Grand-Duché de Luxembourg, les Affaires Economiques élaborent des avis relatifs à des projets de loi ou de règlement grand-ducal, qui impactent, directement et/ou sensiblement, le fonctionnement et la compétitivité de l'économie luxembourgeoise ainsi que la vie des entreprises.*

Ainsi, les Affaires Economiques ont émis, en 2017, 54 avis, dont certains en collaboration avec le service «Avis et Affaires Juridiques» de la Chambre de Commerce. Les thématiques abordées par ces avis sont variées et comprennent, entre autres, les finances publiques, la politique économique et sociale, la politique fiscale, la politique environnementale et énergétique, le logement, la simplification administrative, la recherche, ainsi que l'aménagement du territoire.

**Parmi les principaux avis juridiques à connotation fortement économique émis en 2017, citons notamment les textes suivants :**

- **Gouvernance des institutions de sécurité sociale.** Projet de loi modifiant le Code de la sécurité sociale.
- **Projet de loi relative à l'eau.** Projet de loi modifiant la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.
- **PL sur le REVIS.** Projet de loi relatif au Revenu d'inclusion sociale et portant modification 1. de la loi modifiée du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées ; 2. de la loi modifiée du 26 juillet 1980 concernant l'avance et le recouvrement de pensions alimentaires par le Fonds national de solidarité ; 3. de la loi modifiée du 30 avril 2004 autorisant le Fonds national de solidarité à participer aux prix des prestations fournies dans le cadre de l'accueil aux personnes admises dans un centre intégré pour personnes âgées, une maison de soins ou un autre établissement médico-social assurant un accueil de jour et de nuit ; 4. de la loi modifiée du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale et portant abrogation 1. de la loi modifiée du 29 avril 1999 portant création d'un droit à un revenu minimum garanti. (Avis commun avec la Chambre des Métiers).
- **Exploration et utilisation des ressources de l'espace.** Projet de loi sur l'exploration et l'utilisation des ressources de l'espace.
- **Aménagement du territoire.** Projet de loi concernant l'aménagement du territoire et modifiant : 1. la loi modifiée du 16 août 1967 ayant pour objet la création d'une grande voirie de communication et d'un fonds de route ; 2. la loi modifiée du 15 mars 1979 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ; 3. la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

# ENQUÊTES

*Les Affaires Economiques apportent également leur soutien à diverses organisations et institutions internationales, et ce via la coordination des principales enquêtes comparatives sur la compétitivité au niveau mondial :*

- » *World Competitiveness Yearbook (WCY)* de l'International Institute for Management Development (IMD) (mai 2017) : « **IMD World Competitiveness Yearbook 2017** : Une consolidation de la compétitivité qui rime avec des progrès à faire en matière de digitalisation ».

Si d'une part, le Grand-Duché fête en 2017 son retour dans le palmarès des 10 pays les plus compétitifs « toutes catégories confondues », avec une très bonne 8<sup>e</sup> place mondiale des économies les plus performantes parmi 63 pays, il doit, d'autre part, se contenter d'une 20<sup>e</sup> place dans le nouveau classement sectoriel sur la compétitivité digitale des pays, dorénavant produit par l'IMD concomitamment au WCY. A l'heure de la « Troisième Révolution Industrielle » et de manière plus générale, de la digitalisation de l'économie et des modèles d'affaires, ce classement « digital » spécifique permet d'apprécier les forces du Luxembourg en la matière, mais également les « pierres d'achoppement » sur lesquelles le Grand-Duché devra travailler pour être, demain, un champion et un précurseur de l'économie durable et interconnectée.

- » *Global Competitiveness Report (GCR)* du Forum Economique Mondial (septembre 2017) : « **WEF Global Competitiveness Report 2017-2018** : Luxembourg, 19<sup>e</sup> pays le plus performant : pas encore de révolution pour la compétitivité du Grand-Duché ! ».

Dans le GCR paru en septembre 2017, le Luxembourg gagne une place par rapport aux deux années précédentes, atteignant le 19<sup>e</sup> rang parmi 137 pays évalués. Si le passage de la 20<sup>e</sup> à la 19<sup>e</sup> place ne peut être considéré comme révolutionnaire, il s'agit toutefois de la place la plus favorable atteinte depuis 10 ans, tout comme en 2014. Le Luxembourg restant devancé par sept pays membres de l'UE, il doit remédier à ses inefficiences structurelles s'il veut sortir de ce relatif piétinement.

Ces enquêtes aident les autorités politiques et les opérateurs économiques à appréhender et à se forger une idée éclairée de l'environnement général dans lequel évoluent les entreprises luxembourgeoises. La comparaison du Luxembourg avec d'autres économies européennes ou mondiales est susceptible d'alimenter la réflexion sur de possibles pistes d'amélioration ou de potentielles mesures visant à favoriser la compétitivité, la création d'entreprises, la prise de risque et l'esprit d'entreprise en général. Lesdites enquêtes sont par ailleurs cruciales eu égard à l'attractivité du Luxembourg dans le chef d'investisseurs internationaux et de créateurs d'entreprises.

## EUROCHAMBRES

7 DÉCEMBRE 2017

Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce et Marc Wagener, directeur Affaires Economiques ont présenté les résultats de l'enquête Eurochambres dans le cadre d'une conférence de presse intitulée : « En route vers la croissance qualitative ? »



La Chambre de Commerce contribue également, par la voie des Affaires Economiques, à la conduite de l'enquête qualitative «**Eurochambres**» dont l'objectif de la 25<sup>e</sup> édition menée en octobre 2017 était d'apprécier l'évolution des principaux indicateurs de la vie économique en 2017 et de capter les prévisions des entreprises pour l'année 2018.

Les résultats de l'enquête Eurochambres ont été présentés au public dans le cadre d'une conférence de presse dédiée aux perspectives économiques pour 2018, organisée en date du 7 décembre 2017, et intitulée : « En route vers la croissance qualitative ? ».

Les résultats de cette enquête Eurochambres confirment les embellies des éditions précédentes et mettent en évidence l'optimisme des entreprises pour les années 2017 et 2018, même si certains résultats du secteur manufacturier nuancent quelque peu ces propos.

Ainsi, si la plupart des indicateurs relatifs au climat des affaires et au chiffre d'affaires poursuivent leur tendance haussière, le chiffre d'affaires du secteur manufacturier suit le sens inverse et accuse une baisse en 2017. Il devrait pourtant dépasser son niveau de 2016 en 2018. L'évolution de l'emploi est, elle, en très légère baisse pour 2017, pour mieux rebondir semble-t-il en 2018. Enfin, l'évolution des investissements apparaît en légère hausse en 2017 pour diminuer de façon non significative en 2018. De façon similaire aux années antérieures, le manque de main-d'œuvre qualifiée constitue la préoccupation numéro une des entreprises, tous secteurs confondus.

Enfin, les Affaires Economiques participent à l'enquête conjoncturelle trimestrielle menée par l'**IFO-Institut** ainsi qu'à une série d'enquêtes plus ponctuelles, telles que la «**EU Burden Tracker**» d'Eurochambres ou encore la «**Konjunkturumfrage**» de l'AHK DeBeLux.

## CONTRIBUTIONS DE FOND



*En 2017, les Affaires Economiques ont publié la 19<sup>e</sup> édition de la série « Actualité & tendances » (A&T) intitulée « Quo vadis libre-échange ? Garder le cap face au risque de repli ».*

Démystifier, sensibiliser et encourager - tels étaient les objectifs de cette publication qui rappelle les bienfaits de l'ouverture commerciale et de la libéralisation des échanges commerciaux, en général et plus particulièrement pour les petites économies matures et ouvertes comme le Grand-Duché. Le libre-échange ayant été fortement médiatisé ces dernières années dans le cadre de plusieurs projets d'accords commerciaux internationaux et, par ailleurs plus récemment, dans le contexte notamment du Brexit ou encore des commentaires américains à l'égard du système multilatéral en matière de libéralisation des échanges, le message principal que la Chambre de Commerce souhaitait adresser aux entreprises, aux décideurs politiques ainsi qu'à toute autre partie prenante qui s'intéresse à la libéralisation des échanges commerciaux internationaux se trouve dans le titre : « Garder le cap face au risque de repli ». Force de proposition, la Chambre de Commerce a énoncé dans cette publication 10 pistes qui permettraient à ses yeux d'optimiser les gains du libre-échange pour l'Union européenne et le Luxembourg en particulier. Ces conditions-cadres s'inscrivent dans quatre domaines revêtant une importance capitale pour le Grand-Duché : la politique commerciale, la promotion de l'internationalisation des PME, la diversification géographique et industrielle et le marché unique européen.



Une conférence «Le libre-échange dans une nouvelle ère de la globalisation», organisée par les Affaires économiques au mois de septembre, a fait intervenir Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes, Madame Cecilia Malmström, Commissaire européenne au Commerce ainsi que des experts internationaux et des entrepreneurs locaux sur quelques grandes questions : Quelles perspectives pour le commerce multilatéral ? Comment répondre à la méfiance exprimée par rapport à la poursuite de l'intégration ? Pour quelles raisons les PME luxembourgeoises devraient-elles continuer à défendre le libre-échange et s'engager dans le commerce international ? Quel intérêt y a-t-il pour l'économie luxembourgeoise et comment imaginer un libre-échange plus inclusif à l'avenir ?

Dans leur avis sur le **projet de budget 2018 et sur le projet de loi de programmation financière pluriannuelle 2017-2021** présenté en novembre 2017 («Le budget de tous les paradoxes»), les Affaires Economiques ont analysé et commenté le dernier «paquet budgétaire» de la législature actuelle. Avant même l'analyse en profondeur des tendances des différentes administrations publiques, c'est le décrochage du PIB qui sous-tend la programmation budgétaire qui a interpellé la Chambre de Commerce. Si les documents budgétaires mentionnent explicitement le dévissage du PIB, ils n'en tirent pas les conséquences en termes d'impacts. C'est donc le risque de surévaluation des recettes et des soldes ainsi que les incertitudes entourant les dépenses que la Chambre de Commerce aborde dans son avis. Car, de toute évidence (comptable), le PIB n'est pas seulement la richesse produite, mais aussi la richesse distribuée. Si nombre des accents qu'elle privilégie sont présents dans les documents budgétaires, la Chambre de Commerce regrette que ces derniers ne s'inscrivent pas plus résolument dans une démarche d'anticipation des défis budgétaires, économiques et sociaux à venir. Elle regrette également qu'en dépit de certains progrès, le paquet de projets de loi demeure toujours fort éloigné de l'ambition initiale d'une nouvelle architecture budgétaire, plus propice à une gestion par les résultats au profit d'une qualité de vie meilleure. Ainsi, la Chambre de Commerce a conféré un tour plus «structurel» à ses recommandations de finances publiques en les regroupant en trois piliers formant un tout indissociable : (i) pour un budget qui soit le support d'un environnement économique porteur ; (ii) les finances publiques en tant qu'ancre de stabilité ; (iii) pour la relance d'une nouvelle architecture budgétaire.

Les Affaires Economiques ont eu la possibilité de présenter leur analyse lors d'une entrevue avec le Rapporteur ainsi que lors d'une conférence de presse.

Au travers de contributions de fond, de dossiers, de documents à visée informative, de communiqués de presse, de courriers officiels et de recommandations, les Affaires Economiques se sont donc employées, en 2017, à proposer et à défendre un modèle de développement national pertinent et propice à l'essor des entreprises à l'échelle nationale, de la Grande Région et au niveau international, fondé sur des principes de diversification économique, de simplification administrative, de croissance endogène intensive et qualitative, de promotion d'activités à haute valeur ajoutée, de modernisation intelligente du cadre légal et réglementaire, et de défense de la soutenabilité des finances publiques. De la sorte, la Chambre de Commerce entend participer au débat public, et ceci en vue d'alimenter et d'enrichir les politiques publiques pour les années à venir.

## BUDGET

21 NOVEMBRE 2017

Muriel Bouchet, conseiller, Marc Wagener, directeur Affaires économiques, Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce et Christel Chatelain, conseillère, ont présenté dans le cadre d'une conférence de presse, leur analyse du projet de budget 2018 et du projet de loi de programmation financière pluriannuelle 2017-2021.



# INFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET STATISTIQUES



*Au cours de l'année 2017, les Affaires Economiques ont répondu à de très nombreuses consultations et sollicitations, écrites ou orales.*

Les informations et statistiques ainsi fournies portent notamment sur l'économie luxembourgeoise dans sa globalité, la comptabilité nationale, la compétitivité, la Grande Région, le marché de l'emploi, les relations économiques internationales, la fiscalité, les finances publiques, la sécurité sociale, l'indice des prix à la consommation, soit tout un ensemble de renseignements et de données qui permettent aux entrepreneurs, aux décideurs, aux chercheurs et aux étudiants d'orienter leur choix et de mener leurs actions au quotidien.

Via le Merkur, le magazine de la Chambre de Commerce, les Affaires Economiques tâchent en permanence d'informer et de sensibiliser les ressortissants sur les actualités économiques et sur l'évolution conjoncturelle et structurelle.

## SENSIBILISATION AUX CONCEPTS ÉCONOMIQUES



*Les Affaires Economiques de la Chambre de Commerce ont collaboré étroitement avec PwC, avec le Ministère de l'Économie, ainsi qu'avec la FEDIL, pour l'organisation des « Journées de l'Économie » en mars 2017, consacrées à l'entreprise de demain.*

Les Affaires Economiques ont également organisé, conjointement avec l'Ambassade d'Allemagne au Luxembourg, la 16<sup>e</sup> *Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz* au cours du mois de décembre sur le thème « *Kultur- und Kreativwirtschaft fördern – Innovation ermöglichen* », avec pour orateurs principaux Xavier Bettel, Premier Ministre luxembourgeois, Michael Müller, maire de Berlin, et Andreas Krüger, directeur de Belius, une entreprise berlinoise spécialisée en matière de planification spatiale

### WIRTSCHAFTS- KONFERENZ

11 DÉCEMBRE 2017

Xavier Bettel, Premier ministre d'État, ministre des Communications et des Médias, ministre des Cultes et ministre de la Culture ; Marc Lis, manager du Cluster « Industries créatives » ; Michael Müller, maire de Berlin et Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce du Luxembourg [de g. à dr] lors de la 16<sup>e</sup> « *Deutsch-Luxemburgischen Wirtschaftskonferenz* » qui avait pour titre : « *Kultur- und Kreativwirtschaft fördern* ».



Les interventions des Affaires Economiques dans le cadre de la Relation Ecole-Entreprise se sont poursuivies en 2017 dans différents lycées classiques et techniques du pays. L'objectif poursuivi par ces interventions est double : il s'agit non seulement de sensibiliser les élèves aux concepts économiques de base et au fonctionnement général de l'économie, mais également d'illustrer, à travers des exemples concrets et des discussions, des concepts théoriques introduits dans le cadre des programmes scolaires.

En 2017, les collaborateurs des Affaires Economiques ont également poursuivi leurs interventions dans le cadre des cours à l'intention des délégués du personnel organisés par l'Ecole supérieure du Travail, en animant un module de formation intitulé « Traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise ».

Les collaborateurs des Affaires Economiques interviennent par ailleurs, régulièrement, devant des publics avertis ou non, pour présenter et commenter les nombreuses facettes de l'économie luxembourgeoise : présentations devant des étudiants (Ehlers Akademie, élèves d'Ishikawa, HEC Paris, etc.), entrevues avec des organisations européennes ou internationales (Commission européenne, FMI, Agence de notation Fitch, etc.), allocutions au cours de conférences, participations au sein de panels et de tables rondes, interviews pour la presse nationale et étrangère, mots de bienvenue, présentations dispensées à des délégations étrangères, etc.

## PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL ET COMMISSIONS



*La prospective et l'évaluation ont été des thèmes récurrents dans les activités des Affaires Economiques en 2017, et ce à travers notamment les travaux au sein de la SOLEP (Société luxembourgeoise de l'évaluation et de la prospective).*

Le service siège, par ailleurs, au Comité de Pilotage de l'action « SuperDrecksKëscht fir Betriber » et, de ce fait, promeut activement une gestion écologique des déchets des entreprises. Il suit également de près les travaux d'Ecotrel et de Valorlux (deux organismes agréés dans le domaine de la responsabilité élargie des producteurs de certains types de déchets) ainsi que l'initiative « Circular Hotspot ».

Les Affaires Economiques ont également pris part, en 2017, aux groupes de travail « Indicateurs », « Avis annuel », « Transport, Mobilité et logistique », « Le modèle économique, social et sociétal luxembourgeois dans les mutations technologiques » et « Productivité » du Conseil économique et social (CES), à la Task Force « Fiscalité » de l'UEL, aux travaux du Conseil supérieur de la statistique et aux réunions du Conseil supérieur de l'Aménagement du Territoire (CSAT). En outre, les Affaires Economiques animent et participent activement à divers groupes de travail du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR).

Les Affaires Economiques représentent la Chambre de Commerce au sein du Conseil d'administration de la Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftsinitiative (DLWI), du Conseil de Gérance de l'ANEC, l'Agence pour la normalisation et l'économie de la connaissance, ainsi qu'au sein du Conseil national des finances publiques (CNFP), du Fonds du Logement et de l'Association Internationale pour la Protection de la Propriété Intellectuelle (AIPPI). La participation des Affaires Economiques à de nombreux groupes de travail permet de défendre les intérêts des ressortissants.



La Chambre de Commerce poursuit ses efforts en vue de l'implémentation de la **stratégie «Troisième Révolution industrielle» (TIR)** présentée en 2016 et réalisée en coopération avec le Ministère de l'Économie et IMS Luxembourg.

L'objet de l'étude consiste à établir une stratégie économique à long terme qui permet d'identifier de nouveaux modèles de production, d'échange et de consommation dans un contexte de transition économique majeur au niveau mondial vers une nouvelle ère économique plus durable et hautement interconnectée. La Chambre de Commerce est représentée dans le comité de suivi stratégique et dans divers groupes de travail thématiques pour influencer et surveiller la mise en œuvre des mesures considérées comme prioritaires. Face aux mutations auxquelles sont confrontées les entreprises, la Chambre de Commerce ne cesse d'adapter son offre de service afin d'aider les entreprises dans le contexte actuel de mutation économique et de soutenir les start-ups prometteuses. En outre, elle a initié des partenariats stratégiques avec d'autres régions européennes poursuivant des aspirations similaires à celles de la démarche TIR. En mars 2017, le Ministère du travail, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire, la Chambre des Salariés ainsi que la Chambre de Commerce ont commandité une étude ayant pour objectif d'évaluer l'impact d'une économie plus durable et interconnectée, basée sur la croissance qualitative, sur le travail en général et le salariat en particulier. Il s'agit notamment de développer des pistes de réflexion pour accompagner ces bouleversements et d'aider tant les entrepreneurs que les salariés à acquérir les bonnes qualifications et à gérer l'organisation du travail.

## BLOG DU CHEF ECONOMISTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE



*A travers de l'outil de communication que constitue son blog, le Chef Economiste de la Chambre de Commerce, Carlo Thelen, a pu partager avec le grand public des informations sur l'économie luxembourgeoise, discuter sur les fondements et mécanismes économiques en général ainsi que sur l'actualité socio-économique. L'objectif est de proposer des contributions diversifiées et concises.*

Le blog ne s'adresse pas prioritairement à un public averti, mais à toute personne s'intéressant aux rouages de l'économie et souhaitant en comprendre les enjeux de la situation actuelle et future du pays. Inflation, intérêts, prix, salaires, marché du travail, chômage, budget de l'Etat, PIB, les concepts économiques sont omniprésents et façonnent la vie en société. Que ce soit la conjoncture, nos différents secteurs économiques, les finances publiques ou encore le commerce extérieur, les thèmes économiques sont nombreux et hétérogènes. Les lecteurs peuvent trouver sur [www.carlothelenblog.lu](http://www.carlothelenblog.lu) des analyses, des réflexions et des informations, destinées également à des non-économistes. Un descriptif détaillé, ainsi que des données statistiques du blog sont repris dans la partie Communication et médias.

# FONDATION IDEA A.S.B.L.

*Créée en mai 2014 à l'initiative de la Chambre de Commerce, la Fondation IDEA a.s.b.l. est un laboratoire d'idées autonome, pluridisciplinaire, qui a pour mission de mener des réflexions en faveur du développement durable et de l'intérêt économique général du Luxembourg.*

Constituée sous forme d'association sans but lucratif, IDEA souhaite contribuer à l'amélioration de la qualité du débat socio-économique dans le pays, d'une part, en l'alimentant par des analyses socio-économiques et, d'autre part, en proposant des pistes novatrices pour relever les grands défis d'avenir.

## BILAN QUANTITATIF DE L'ANNÉE 2017 : LAISSONS PARLER LES CHIFFRES

### Visitorat – "Pour toi public"

- 62 955 visiteurs uniques sur le site internet (39 024 visiteurs en 2017 ; +61%)
- 131 057 visionnages de blogs (78 333 en 2016 ; +67%)
- 5.35 minutes de durée moyenne des visites (4 en 2016)
- 650 abonnés à la Newsletter (569 en 2016 ; +14%)

### Événements et Publications – « Les paroles s'envolent, les écrits restent » CAIUS TITUS

**4 Matinales et Euromatinales** – événements au cours desquels IDEA invite le public à discuter contradictoirement ses analyses, idées et propositions sur des sujets très divers revêtant une grande importance pour l'avenir socio-économique du Grand-Duché de Luxembourg et de l'Europe.

- « **Logement au Luxembourg : un nouveau pavé dans la mare ?** », avec François Peltier (STATEC), le 18 janvier
- « **Un nouveau pacte européen pour la croissance** », avec Michel Aglietta, le 4 avril
- « **L'avenir du budget européen : un débat explosif ?** », avec la Représentation de la Commission européenne, le 17 novembre
- « **Renforcer la R&D luxembourgeoise : un défi ambitieux pour une petite économie ouverte ?** », avec Yves Elsen (Hitec), le 7 décembre



### IDEA TEAM

De gauche à droite : Vincent Hein, Marc Wagener – Directeur IDEA, Sarah Mellaouet, Muriel Bouchet et Michel-Edouard Ruben.



**2 conférences** – événements au cours desquels les collaborateurs d'IDEA, en tant qu'organisateur et modérateurs, ont donné la parole à d'autres pour alimenter les discussions sur des sujets divers.

- «**La crise a 10 ans : qu'avons-nous appris pour la prochaine ?**», avec Agnès Bénassy-Quéré (Conseil d'Analyse Economique), Natacha Valla (Banque Européenne d'Investissement), Alex Bodry (LSAP) et Claude Wiseler (CSV), le 13 juin
- «**Le Débat d'IDEA**» entre Franz Fayot et Jean-Jacques Rommes, le 8 novembre

Les collaborateurs d'IDEA ont, en outre, été invités à participer à de nombreux événements sur des sujets aussi variés que la compétitivité européenne, les effets socioéconomiques de la numérisation, la Grande-Région, le télétravail, l'économie du partage etc.

**2 idées du mois** - lecture critique et analytique des grands défis socio-économiques du pays, tout en avançant des idées et pistes de réflexion pour y répondre.

- **IDM n°18**: «**Recherche, Développement et Innovation : le Luxembourg au milieu du gué**», septembre 2017
- **IDM n°19**: «**Pensons Pensions**», novembre 2017

**5 documents de travail** - lecture critique et analytique des grands défis socio-économiques du pays par un ou plusieurs membres de l'équipe.

- **Document de travail n°4**: «**Performance économique et marchés boursiers : le cas du Luxembourg**», par Rachida Hennani, février 2017
- **Document de travail n°5**: «**Fin du travail (?), robotariat (?), Ubérisation(?), et (possible) modèle social du futur !**», par Michel-Edouard Ruben, février 2017
- **Document de travail n°6**: «**Projections de population à l'horizon 2060 : et les frontaliers ?**», par Rachida Hennani, mai 2017
- **Document de travail n°7**: «**Start-up nation : vers un young business act !**», par Michel-Edouard Ruben, juillet 2017
- **Document de travail n°8**: «**Bénéfices économiques potentiels de la Troisième Révolution Industrielle : opportunités et limites**», par Rachida Hennani, juillet 2017

**5 tableaux de bord** - publication phare qui propose une appréciation régulière de la situation économique nationale et internationale, graphiques et tableaux à l'appui.

**38 blogs** - contributions régulières et succinctes qui apportent un éclairage personnel autour d'un sujet d'actualité.

**16 billets invités** - contributions à travers lesquelles IDEA ouvre sa tribune au-delà de ses collaborateurs pour bénéficier de la vision d'invités qui ont à cœur de partager leur position ou leur expertise sur des sujets socio-économiques.

- 1 avis annuel sur la situation et les perspectives socio-économiques du Luxembourg intitulé en 2017 «**Monde du partage ou partage du monde ?**». Avec cette publication IDEA entend apporter une voix fraîche au débat sur l'orientation future du Grand-Duché de Luxembourg, offrant également une analyse originale de la situation conjoncturelle nationale et internationale.
- L'ensemble de nos activités 2017 a été compilé dans un **rapport d'activité** téléchargeable sur le site Internet ou disponible sur demande en version papier.

**Couverture presse** - «*Il faut que la presse paraisse, surtout pas qu'elle paresse!*» Claude FRISONI.

Avec **130** articles, reprises de contributions ou interviews, IDEA a acquis une crédibilité certaine et assis son expertise dans le champ médiatique. Elle entretient, en outre, des relations privilégiées, mais non exclusives, avec un vivier de journalistes au Luxembourg et au-delà des frontières.

**Réseaux sociaux** – «*You are what you share...*»

Facebook, Twitter et LinkedIn, sont des **canaux privilégiés** de diffusion de nos publications et de promotion de nos événements. Ils permettent, par ailleurs, de revitaliser des contributions plus anciennes et d'échanger sur des thèmes ciblés avec des journalistes, des décideurs politiques, économiques ou des leaders d'opinion.

**513 likes sur Facebook fin 2017** (contre 392 likes fin 2016 soit +31%)

**640 followers sur Twitter fin 2017** (contre 411 followers fin 2016 soit +56%)

**508 connections LinkedIn fin 2017** (contre 262 connections fin 2016 soit +94%)

# 17

## FORMATION

*La Chambre de Commerce intervient sur toute la chaîne de valeur de la formation dans le but de soutenir et de valoriser l'engagement des entreprises en faveur d'une amélioration continue des compétences de leurs salariés.*

*Loin de se limiter à la seule création d'une offre de formation de qualité en adéquation avec les demandes du marché, la Chambre de Commerce est un partenaire incontournable dans tout ce qui a trait à l'encadrement et à l'organisation de la formation professionnelle. La Chambre de Commerce gère l'apprentissage dans les professions des secteurs relevant de sa compétence et se porte garant de la qualité du parcours d'apprentissage, notamment grâce à la formation des tuteurs en entreprises. Par ailleurs, elle contribue à ancrer le concept du « lifelong learning » dans le contexte professionnel pour permettre à chacun de participer pleinement aux processus de changements économiques et sociaux au Luxembourg.*



**MIEUX RÉPONDRE  
AUX BESOINS EN  
QUALIFICATION  
D'UN MARCHÉ  
COMPÉTITIF**



**2017**



La Chambre de Commerce, par sa présence et ses multiples interventions auprès des organismes et administrations qui façonnent le cadre législatif et réglementaire, favorise l'éclosion d'un écosystème de la formation au Grand-Duché. Grâce aux liens privilégiés qu'elle entretient avec des partenaires économiques et académiques, la Chambre de Commerce s'engage également dans la création de nouvelles synergies et la mutualisation de plates-formes de formation, tant continue qu'universitaire.

## FORMATION INITIALE

### **Les chiffres clés pour 2017 :**

- » 2.800 visites en entreprise dans le cadre de l'encadrement des apprentis/entreprises formatrices
- » 640 diplômes délivrés et un taux de réussite de 84 %,
- » 1.952 contrats d'apprentissage gérés au 31 décembre 2017,
- » Plus de 1.000 nouveaux contrats d'apprentissage à la rentrée scolaire 2017/2018
- » Plus de 2000 participants au TalentCheck,
- » Plus de 4.000 tuteurs inscrits à la Formation pour tuteurs en entreprise depuis le lancement de la formation en 2010,
- » Encadrement de quelque 4.000 élèves dans le cadre de la formation de technicien.

### **Agir pour un système d'enseignement de qualité**

En matière de formation initiale, la Chambre de Commerce s'engage pour la qualité de l'enseignement et plus particulièrement de l'enseignement professionnel. Elle propose des programmes pour l'enseignement secondaire technique et s'implique activement dans l'organisation de l'apprentissage, notamment en identifiant de nouvelles formations et en élaborant des programmes. La Chambre de Commerce assure la surveillance générale et la définition des modalités de fonctionnement. Elle contribue activement au développement de la compétitivité des entreprises.

### **Toute amélioration de l'image de marque de la formation professionnelle passe par des critères de qualité stricts :**

- » une meilleure comparabilité des diplômes d'une même profession au niveau national,
- » une meilleure reconnaissance des diplômes luxembourgeois au-delà des frontières,
- » un encadrement approprié de la démarche menant au droit de former suite à l'introduction de la formation pour tuteurs en entreprise,
- » l'amélioration de l'image de marque de certaines professions, entre autres, par le biais de formations du type «Culture du service» et «Connaissances de base des produits».

## L'ADAPTATION DU CADRE DE LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

### **La Chambre de Commerce accompagne la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle depuis ses prémices.**

La réforme aspire au rapprochement du monde scolaire et du monde économique à travers une approche pédagogique par compétences, fondée sur une organisation modulaire. Il s'agit de donner les bons outils aux jeunes pour résoudre des situations professionnelles complexes. Les faits marquants pour 2017 étaient les suivants.

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, son service de la formation professionnelle (SFP), son service de coordination de l'innovation et de la recherche pédagogiques et technologiques (SCRIPT), ainsi que les chambres professionnelles souhaitent se donner les moyens afin de moderniser les programmes des différentes formations en vue de mieux les adapter aux défis de la société et du marché de travail de demain.

**REMISE  
DES DIPLÔMES  
ET CERTIFICATS**

**4 MARS 2018**

*541 lauréats ont été honorés en présence de Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire. 95 certificats de la « Promotion du Travail », ont également récompensé les apprentis qui se sont distingués par des efforts particuliers.*



A cet effet, le groupe de pilotage de la formation professionnelle (GROPIL) du comité à la formation professionnelle est constitué. Ses missions visant le développement de la qualité de la formation professionnelle sont déterminées par la loi. Le groupe de pilotage est entre autres responsable de la gouvernance du processus de la révision des curriculums.

Il est également constitué la Cellule de compétence pour la conception curriculaire, qui regroupe les représentants des chambres patronales, de la Chambre des salariés et du MENJE et dont la mission principale consiste à effectuer un état des lieux de la situation actuelle de tous les programmes cadres (quelques 120 professions différentes), puis d'émettre ses recommandations au groupe de pilotage en précisant les besoins d'adaptation pour chaque formation. Depuis septembre 2017, la Chambre de Commerce est représentée au sein de la Cellule de Compétence pour la conception curriculaire de la Formation Professionnelle Initiale.

Le rôle des équipes curriculaires, tel que défini et appliqué depuis la réforme de 2008, demeure inchangé. Il leur incombe également de veiller à une harmonisation du nombre de compétences par module selon les règles établies par le cadre fixé en vue de l'introduction du nouveau système d'évaluation pour la rentrée scolaire 2018-2019, et ce avec l'assistance de la Cellule de compétence pour la conception curriculaire.

Cette ambitieuse réforme s'étalera sur les trois prochaines années de façon à ce que la révision curriculaire complète se verra terminée pour la rentrée scolaire 2021-2022.

## LA PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE (WINWIN.LU) ET LE LANCEMENT DU « TALENTCHECK »

*La campagne de promotion de l'apprentissage « winwin.lu » lancée en avril 2016, vise à informer et sensibiliser le public et les parties prenantes aux avantages de la formation professionnelle initiale et à améliorer la perception de cette voie de formation auprès du public.*

L'approche stratégique retenue dans la campagne est axée sur le concept « gagnant gagnant » et met en avant les avantages de l'apprentissage pour toutes les parties impliquées. En proposant des témoignages de jeunes apprentis et d'entrepreneurs formateurs, la campagne vise également la revalorisation des professions de l'apprentissage.

En marge de la deuxième édition de la campagne « WinWin », la Chambre de Commerce a poursuivi le développement du « TalentCheck », un bilan de compétences s'adressant aux élèves des classes de 9<sup>e</sup> ou à tout candidat à un apprentissage permettant à l'apprenti potentiel de mieux connaître ses points forts et ses points faibles, en vue de préparer son projet d'avenir et de pouvoir apprécier sa capacité d'intégration dans le monde professionnel. Le « TalentCheck » représente également une aide précieuse aux entreprises pour la sélection des apprentis en leur faisant gagner un temps considérable.



## DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES FORMATIONS

*Le développement de nouvelles formations dans l'intérêt de l'économie luxembourgeoise est une des préoccupations majeures de la Chambre de Commerce.*

En collaboration avec des experts du monde économique, des responsables du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, la Chambre des salariés et des enseignants de différents lycées, la Chambre de Commerce a élaboré une nouvelle formation sous contrat d'apprentissage dans la filière du diplôme de technicien. Ainsi, depuis la rentrée 2017/2018, l'offre scolaire a été complétée par la formation du DT Vente et Gestion. Une formation de 2 ans, en filière concomitante, avec 2 jours de cours par semaine et 3 jours en organisme de formation.

**La formation du DT Vente et Gestion porte à trois le nombre de formations de technicien sous contrat d'apprentissage (DT Logistique, DT Administration et Commerce). Il est prévu d'élargir l'offre de ce type de formation dans les années à venir en développant les formations suivantes :**

- » DT Automatisation et Robotique
- » DT Infotronicien
- » DT Informatique en Énergie

Depuis septembre 2017, le Lycée Technique Privé Emile Metz propose également des formations en langue anglaise à savoir : « information technologies », « electronics » et « mechanics ». Ces formations sont offertes à partir de la classe de 10<sup>e</sup> pour répondre à la demande d'une population de plus en plus hétérogène qui se caractérise par une proportion de nationalités étrangères élevée et un pourcentage d'élèves de plus en plus important dont la langue maternelle diffère de la langue luxembourgeoise. Il est prévu d'élargir l'offre anglophone dans les années à venir.

# FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

## HOUSE OF TRAINING : UNE DEUXIÈME ANNÉE SOUS LE SIGNE DE L'ÉVOLUTION

*Consciente de sa mission d'épauler les entreprises établies au Luxembourg dans leurs démarches liées à la formation professionnelle continue, la House of Training a renforcé, en 2017, ses efforts visant à proposer une offre de formation adéquate, actualisée et centrée sur les besoins de l'économie luxembourgeoise.*

HOUSE OF TRAINING  
YOUR GATEWAY TO SUCCESS

## L'OFFRE DE FORMATION

**Au cours de l'année 2017, et notamment en vue de la préparation du catalogue 2018, l'offre de formation de la House of Training a été réagencée dans l'optique d'améliorer sa lisibilité. Elle se décline désormais en quatre grandes parties, couvrant quelque 650 modules de cours :**

- » les formations pour le dirigeant d'entreprise : trois grands parcours structurés autour des thématiques concernant les trois profils de dirigeants identifiés
- » les formations pour les activités de support : ces formations couvrent des domaines de formation utiles à toute entreprise, indépendamment du secteur d'activité
- » les formations sectorielles : formations spécifiques à des secteurs d'activité déterminés
- » les formations relatives au développement personnel : formations utiles indépendamment tant de l'activité que du secteur dans lesquels l'apprenant évolue.

### FORMATIONS POUR LE DIRIGEANT D'ENTREPRISE



Entrepreneuriat & Gestion d'entreprise

### FORMATIONS POUR LES ACTIVITÉS DE SUPPORT



Ressources  
humaines



Comptabilité



Droit



Fiscalité



Informatique



Marketing & Ventes



Sécurité & Santé  
au Travail

### FORMATIONS SECTORIELLES



Assurances



Banques



Fonds  
d'investissement



Professionnels  
du Secteur Financier



Commerce



Construction, Ingénierie  
& Architecture



Horeca



Immobilier



Industrie



Transport &  
Logistique

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL



Au niveau des formations pour le dirigeant d'entreprise, 3 profils-types ont été identifiés pour guider l'entrepreneur dans ses efforts de formation : l'entrepreneur-créateur, l'entrepreneur confirmé et le cadre dirigeant. Pour chacun de ces profils, des parcours de formation cohérents ont été mis en place et seront peaufinés tout au long de l'année.

Quant aux activités de support, même si l'ensemble des formations a été passé en revue, c'est le domaine "Informatique" qui a le plus évolué en étoffant notamment le nombre des formations destinées à accompagner la transformation digitale des entreprises.

Au niveau des formations sectorielles marquées par une étroite collaboration avec des fédérations ou associations professionnelles partenaires, un nouveau domaine de formation a été créé afin d'identifier plus spécifiquement les formations s'adressant aux Professionnels du Secteur Financier. Le domaine "Banques" a été enrichi de nombreuses nouvelles formations et parcours structurés, notamment dans le domaine du Back-Office, de la Compliance et du Risk Management. Du nouveau également dans le domaine "Horeca" qui propose désormais un certain nombre de formations spécifiques et opérationnelles.

La quatrième catégorie de formations est entièrement dédiée au "Développement personnel" et regroupe toutes les formations axées sur le "Travail sur soi" dans un contexte professionnel.

## LES INSCRIPTIONS EN 2017

### CHIFFRES-CLÉS 2017

au 31.12.2017



**36.680** jours-hommes  
de formation

- = 19.152 inscriptions individuelles
- = 183 personnes formées chaque jour
- = 22.885 j/h formations catalogue
- = 13.795 j/h formations sur mesure

**+/- 650** modules de formation



dont 125 nouvelles  
formations 2018

FR 67%, EN 24%, DE 8%, LU 1%

**+ 50** partenaires



**+ 800** formateurs / experts



**36** employés  
à temps plein



*En termes de jours-hommes, les volumes gérés par la House of Training témoignent d'une activité très intense, notamment au cours du deuxième semestre 2017.*

Avec 36.680 jours-hommes de formation, la House of Training a accueilli, au Luxembourg, plus de 180 participants chaque jour ouvrable de l'année 2017.

#### **Les formations dispensées se répartissent selon les axes suivants :**

**Formations catalogue :** Elles correspondent à des formations dont le contenu est défini et peut être consulté dans le catalogue publié ainsi que sur le site Internet. Ces formations peuvent être proposées en inter-entreprises (ouvertes au grand public) ou en intra-entreprise (à la demande d'un client) et couvrent des cours modulaires tout comme des programmes certifiants. Avec 22.885 jours-hommes de formation en 2017, ce type de formations représente le plus gros volume des formations dispensées.

**Formations sur mesure :** A la demande des clients, la House of Training organise des formations au sein des entreprises, développées pour répondre à des besoins spécifiques. Avec un nombre croissant d'entreprises collaborant avec la House of Training, ce type de formation s'est fortement développé pour atteindre, fin 2017, 13.795 jours-hommes.

» Une offre de formation professionnelle continue en e-learning est en préparation.

## ACTIVITÉS INTERNATIONALES DE L'ATTF

*Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la House of Training a intégré les activités de l'ATTF (Agence de Transfert de Technologie Financière).*

Ce service, presté pour différents ministères, dont notamment le ministère de la Coopération, vise le transfert de connaissances de notre pays vers une sélection de pays en développement. Les formations dispensées dans ce contexte sont pour la plupart organisées à l'étranger, dans le cadre de la coopération internationale. Dans ce contexte, l'ATTF accueille également un grand nombre de personnes venant de l'étranger pour des séminaires multinationaux organisés au Luxembourg.

## ACTIVITÉS EN FAVEUR DE L'EMPLOI

*La House of Training a clôturé, en 2017, des initiatives telles que « Relancer ma carrière » et « Fit4FinancialMarkets », organisées en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, l'ADEM et le Fonds Social Européen, et destinées à soutenir, former ou réorienter des personnes à la recherche d'un emploi.*

Dès le deuxième semestre 2017, des initiatives similaires en collaboration avec la Chambre de Commerce, seront gérées : Skill You Up, Fit4 DigitalFuture, Fit4Entrepreneurship et Fit4JobStart.

# FORMATION SUPÉRIEURE

## COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

*L'Université du Luxembourg est le partenaire privilégié de la Chambre de Commerce dans le domaine de la promotion, la création et le développement d'entreprises innovantes, notamment grâce au Master in « Entrepreneurship and Innovation » (MEI) proposé aux étudiants de l'Université en collaboration avec la Chambre de Commerce.*

Ce master offre une immersion totale dans la réalité de l'entrepreneuriat. Les étudiants apprennent savoir-être et savoir-faire au sein d'un écosystème riche et dynamique et acquièrent les clés pour se lancer avec succès dans un projet entrepreneurial. Afin de familiariser au mieux les étudiants à l'environnement économique luxembourgeois, la Chambre de Commerce coordonne des visites d'entreprises et d'incubateurs et organise chaque année le « Welcome Day », événement permettant une intégration des étudiants dans le monde de l'entreprise et leur sensibilisation à l'esprit d'entreprise par la mise à disposition des réseaux d'experts de la Chambre de Commerce,

Le Master « Entrepreneurship and Innovation » (MEI) a fêté ses 10 ans en 2017. Il est, depuis 2015, délivré sur deux années académiques.

En 10 ans, le programme Master in Entrepreneurship & Innovation a formé 215 étudiants. L'année académique 2016-2017 comptait 41 étudiants issus de 19 nationalités. Actuellement 43 étudiants de 28 nationalités sont inscrits pour 2017-2018.

Après avoir entretenu par le passé des liens privilégiés via la « Luxembourg Business Academy », les partenaires souhaitent dorénavant adapter leur coopération aux besoins d'une économie confrontée aux changements multiples. Dans ce but un nouveau *Memorandum of Understanding* est en cours de préparation.

## L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'ÉCONOMIE (ISEC)

### Les chiffres clés pour 2017 :

- » 20 nouveaux étudiants pour le Bachelor Business Administration à la rentrée académique au 15 septembre 2017
- » 74 étudiants dans programmes en cours (12 MBA / 14 BBA – 48 BBA eufom)

En vue de compléter l'écosystème de formation, de parachever l'offre de formation tertiaire au Luxembourg, d'assurer un niveau de compétences des salariés en phase avec les besoins des entreprises, de répondre aux défis technologiques et d'améliorer la compétitivité des entreprises, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers ont fondé en 2015 l'Institut Supérieur de l'Économie (ISEC) pour offrir aux différents secteurs économiques des formations supérieures dans un système dual, de type «Bachelor» et «Master» professionnels dont les cours sont proposés en soirée et les weekends.

L'ISEC veut attirer les personnes travaillant au Luxembourg ou en Grande Région souhaitant évoluer au sein de leur entreprise en acquérant un diplôme universitaire sanctionnant des compétences particulières. Bénéficiant de l'expérience et du savoir-faire de plusieurs universités partenaires, les formations de l'ISEC sont actuellement centrées sur la transmission de compétences pratiques en matière de gestion d'entreprise et de management. Elles s'adapteront pour répondre à l'évolution des besoins changeants des entreprises. Par le biais des chambres et fédérations, les entreprises sont impliquées dans le développement de l'offre de formation, le but étant de répondre aux besoins de l'économie.

Ainsi, l'ISEC a soumis, en 2017, un dossier auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en vue de l'accréditation des programmes Bachelor et Master «Business Administration», Bachelor «Manager de Chantier» et Master «Management de l'innovation – Management de la qualité».

De plus, il a été œuvré activement à la mise en place de nouveaux partenariats avec d'autres institutions d'enseignement supérieur. Ainsi la coopération avec la FOM a pu être pérennisée grâce à la signature d'une nouvelle lettre d'intention. La signature d'une convention de aboutira à la mise en place du Master Management de l'Innovation - Management de la Qualité, et du Master MIAGE (Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises) courant 2018. Par ailleurs des échanges avec ESCP Europe, ESLSCA, FUN ont permis la mise en place de partenariats de qualité qui permettront à l'ISEC de proposer des programmes de formation continue diplômants ayant un impact sur le marché de la formation au Luxembourg tout en étant en adéquation avec les besoins des entreprises du Luxembourg.

## QUALITÉ



*La Chambre de Commerce s'engage à l'échelle politique pour la mise en place d'un système d'assurance qualité pour la formation afin d'amorcer un processus de reconnaissance des efforts issus de la formation professionnelle continue dans le cadre des cursus diplômants et de permettre aux adultes d'entamer plus facilement une reconversion professionnelle.*

La Chambre de Commerce œuvre pour un système de certification transparent, ainsi que pour des dispositifs de formation initiale et continue plus flexibles s'inscrivant dans une approche d'apprentissage tout au long de la vie. Dans ce contexte, une importance particulière est accordée à l'implémentation de partenariats stratégiques, ainsi qu'à la collaboration au sein de différents groupes de travail européens.

Cet engagement politique va de pair avec la mise en œuvre de projets, notamment dans le domaine de la réinsertion professionnelle et de la qualité de la formation, mais également la réalisation de travaux de recherche sur des sujets d'actualités dans la formation.

## MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF D'ASSURANCE QUALITÉ

*Le marché de la formation a connu une forte expansion en termes d'organismes, de formateurs et de programmes.*

Or, à défaut d'un cadre national en matière d'assurance qualité pour les activités non-formelles de la formation professionnelle continue, l'apprenant continuera à être confronté à une vaste offre peu transparente et lisible dont la reconnaissance par le marché de l'emploi restera souvent incertaine.

Sur base de ces constats et de l'enjeu que représente la formation non-formelle pour leurs ressortissants respectifs, la Chambre de Commerce continue de promouvoir la qualité de la formation comme un des éléments nécessaire à la valorisation de la formation professionnelle continue. Dans ce contexte, elle multiplie les efforts en matière d'assurance qualité au sein de ses entités de formation en lançant en 2016, en collaboration avec la House of Training, la nouvelle édition de sa formation «Train the Trainers». **En 2017, 42 candidats ont participé à des sessions de la formation «Train the Trainers».**

Ce travail s'inscrit dans le respect de la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale en matière de «Lifelong Learning», communément appelée «S3L», auquel la Chambre de Commerce participe. Enfin, il tient compte des lignes directrices européennes en matière d'assurance qualité telles que définies au travers du cadre européen de référence pour l'assurance qualité dans l'enseignement et la formation professionnels («European Quality Assurance in Vocational Education and Training», EQAVET).

## AUTRES ACTIONS

### PROMOTION DU «LIFELONG LEARNING» : SENSIBILISER À LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

*La sensibilisation aux enjeux de la formation tout au long de la vie («Lifelong Learning») est une préoccupation de la Chambre de Commerce.*

Ainsi la Chambre de Commerce organise, en complément de ses formations, des conférences, des séances d'information et des événements sociaux destinés aux entreprises. Outre les informations pratiques, ces événements permettent aux participants de multiplier les rencontres avec des décideurs et experts, d'échanger et de partager leurs expériences.

### LANCEMENT D'UNE NOUVELLE ÉDITION DE L'INITIATIVE FIT4ENTREPRENEUR- SHIP

3 MARS 2017

De g. à dr. : Luc Henzig  
(Chambre de Commerce),  
Izabela Wojcicka  
(Épicerie et salon de thé  
d'Autrefois), Carlo Thelen  
(Chambre de Commerce),  
Isabelle Schlessler  
(ADEM), Lionel Chaudier  
(Immo-Dépannages)



## L'EMPLOI, L'EMPLOYABILITÉ ET L'ORIENTATION AU CŒUR DU PARTENARIAT AVEC L'ADEM

*En tant que partenaire stratégique de l'emploi, la Chambre de Commerce a consolidé au cours de l'année 2017 sa collaboration avec l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM).*

Dans ce contexte, la Chambre de Commerce a su apporter son support pour fédérer le contact entre l'ADEM et le monde économique notamment en sensibilisant les entreprises aux services et dispositifs d'aides proposés aux employeurs. D'autres axes de collaborations portent sur la formation des demandeurs d'emploi à travers des solutions de formation sur mesure ou sur le financement de la formation des demandeurs d'emploi au travers des programmes proposés par la House of Training.

Ainsi, deux nouveaux projets, «Fit4JobStart» et «Fit4DigitalFuture», proposés avec le support du Fonds Social Européen, visent à faciliter l'intégration dans la vie professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi par le biais d'une formation ciblée et d'un accompagnement ayant pour but l'identification d'un projet professionnel sous considération des forces et axes de développement individuels.

En 2017, 30 jeunes demandeurs d'emploi ont intégré les 3 sessions (en langues française, luxembourgeoise et anglaise), du programme Fit4JobStart et ont, à l'issue d'ateliers de simulations d'entretiens, pu bénéficier de la mise en relation avec des entreprises.

Le programme Fit4DigitalFuture a débuté en 2017 avec une session à 12 candidats. Il vise la formation de jeunes demandeurs d'emploi aux compétences digitales de base, omniprésentes et recherchées sur le marché de l'emploi, pour ainsi augmenter leur employabilité.

2017 fut également marqué par la poursuite de «Fit4Entrepreneurship», programme phare, en vue de la promotion de l'entrepreneuriat parmi les demandeurs d'emploi et ce avec le support du Fonds Social Européen en collaboration avec la Chambre des Métiers. Développé d'après les lignes directrices du concept Fit4Job, le projet vise à identifier au travers de différentes étapes des demandeurs d'emploi à potentiel entrepreneurial pour ensuite former et accompagner ceux qui se trouvent au début du parcours entrepreneurial. Pour les personnes dont le projet d'affaires représente un état d'avancement plus important, le programme crée des liens avec d'autres incubateurs en réorientant les candidats concernés vers ces derniers.

En 2017, 69 demandeurs d'emploi ont pu bénéficier du programme de formation et d'accompagnement Fit4Entrepreneurship. A la fin de l'année 2017, le projet a comptabilisé 23 créations d'entreprise et 21 projets sont actuellement en cours de création.

Le programme est une initiative de l'équipe formation de la Chambre de Commerce qui pilote le projet. L'organisation administrative est gérée par la House of Training. Les différentes étapes du programme sont réalisées en collaboration avec les experts de la House of Entrepreneurship et avec le support de l'ADEM et de la Chambre des Métiers. Pour l'accompagnement des futurs créateurs, la Chambre de Commerce peut compter sur l'engagement d'une vingtaine de chefs d'entreprise.

A noter que Fit4Entrepreneurship prévoit également, au-delà de la formation propre au projet, un accès à la formation d'initiation à la gestion d'entreprise de la House of Training dont le financement est pris en charge intégralement par la Chambre de Commerce.

Enfin, au cours de l'année 2017, la Chambre de Commerce a financé le droit d'inscription à 295 formations, voire examens de la House of Training auxquelles des demandeurs d'emploi ont participé.

# 17

## AFFAIRES INTERNATIONALES

*La mission principale des Affaires Internationales de la Chambre de Commerce est de promouvoir les activités d'internationalisation des entreprises et de les assister en vue du développement des exportations de leurs biens et services et dans la mise en relation avec des partenaires potentiels pour leurs projets. Dans ce contexte, ses activités sont très vastes et multiples et s'expriment à travers des actions concrètes en faveur des entreprises implantées au Grand-Duché :*

- *aider les entreprises à accéder aux marchés étrangers et à promouvoir leurs biens et services sur ces marchés ;*
- *promouvoir en général les relations économiques et commerciales, tant au niveau international qu'au niveau régional ;*
- *faciliter les procédures lors de l'exportation ou de l'importation de produits ;*
- *faciliter l'accès à des informations concernant les biens et services étrangers et le commerce extérieur ;*
- *assister et conseiller les entreprises en matière communautaire.*

**PROMOUVOIR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DES ENTREPRISES  
LUXEMBOURGEOISES  
À L'ÉTRANGER**



**2017**



*Les activités des Affaires Internationales sont organisées de façon à ce que les entreprises luxembourgeoises intéressées, issues de tout secteur et de toute taille, trouvent une offre complète et variée de services sur mesure en matière d'internationalisation et d'exportation. Font également partie des Affaires Internationales, l'Enterprise Europe Network-Luxembourg et le secrétariat de l'Office du Ducroire.*

A travers ses multiples activités de support aux entreprises, la Chambre de Commerce affirme ainsi son rôle de « leader » et bras opérationnel dans la promotion commerciale à l'international dans le contexte de la nouvelle stratégie de promotion économique

Pour rappel, **le Trade and Investment Board (TIB)**, a été lancé en 2016 dans le but de renforcer le positionnement du Luxembourg sur la scène internationale. Le TIB fédère tous les acteurs de la promotion au Luxembourg qui sont, outre la Chambre de Commerce, le Ministère de l'Économie, le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Ministère d'Etat – Département des Médias et de la Communication, le Ministère des Finances, la Chambre des Métiers, Luxinnovation et la FEDIL. Une meilleure coordination entre toutes ces institutions et organisations vise à aider les entreprises luxembourgeoises à se développer sur les marchés internationaux et à devenir des leaders dans leur domaine. Dans ce cadre, la Chambre de Commerce promeut l'internationalisation des entreprises luxembourgeoises, l'exportation de marchandises et les différents services d'origine luxembourgeoise. Au sein de sa Maison de l'Entrepreneuriat (House of Entrepreneurship), la Chambre de Commerce met en place une plate-forme pour les investisseurs intéressés à s'établir au Luxembourg. Luxinnovation est en charge d'un ciblage proactif, de la prospection sectorielle, ainsi que du développement des affaires et des études de marché.

L'année 2017 a été caractérisée par l'organisation de 10 missions économiques, dont deux missions officielles et deux dans le cadre d'une visite d'Etat, 10 stands collectifs, 8 visites accompagnées, 34 séminaires-pays et conférences en rapport avec les différents marchés géographiques visés (dont 4 conférences à connotation communautaire), 9 bourses de contacts internationales *b2fair*<sup>®</sup>, ainsi que par l'accueil de plusieurs délégations étrangères (13), une vaste offre de services de conseil et d'information aux entreprises et par l'organisation de multiples séminaires, conférences et journées d'opportunités d'affaires (46), le tout dans l'intérêt de l'internationalisation des entreprises luxembourgeoises.

Le réseau commercial et diplomatique luxembourgeois, les représentants commerciaux belges ainsi que le réseau international des partenaires de la Chambre de Commerce, soutiennent le processus d'internationalisation des entreprises luxembourgeoises. De plus, la Chambre de Commerce, en tant que membre fondateur de l'agence, continue à collaborer étroitement avec Luxembourg for Finance.

**Luxembourg for Finance** est un partenariat public-privé entre le gouvernement luxembourgeois et la Fédération luxembourgeoise de l'industrie financière (PROFIL) dont la Chambre de Commerce est également membre.

L'agence de développement du centre financier consolide les efforts déployés par les pouvoirs publics et les principaux acteurs du secteur financier pour assurer le développement d'un centre innovant et professionnel au travers d'une politique de communication cohérente et structurée. Luxembourg for Finance organise des séminaires dans des lieux d'affaires internationaux et participe à des salons et congrès internationaux de renommée internationale avec une équipe dédiée. Les activités du Luxembourg for Finance sont destinées aux entreprises du secteur financier.

# LES MISSIONS ÉCONOMIQUES

En 2017, près de 239 participants dont 126 entreprises ont participé aux missions officielles et visites d'Etat organisées en coopération étroite avec les autorités gouvernementales.

## MISSION ÉCONOMIQUE AU JAPON 26-30 NOVEMBRE 2017

Signature d'un Memorandum of Understanding entre la Chambre de Commerce du Japon, représentée par son Président, Toru Ishida et la Chambre de Commerce du Luxembourg, représentée par Robert Dennewald, Vice-Président, en présence de SAR le Grand-Duc, S.É Etienne Schneider, S.É Pierre Gramagna et Carlo Thelen, Directeur général de la Chambre de Commerce.



MISSIONS OFFICIELLES	DATES	PARTICIPANTS
Mission officielle au Kazakhstan	9-14 juin	22 sociétés/35 participants
Mission officielle aux Emirats Arabes Unis	9-13 octobre	39 sociétés/80 participants
Visite d'Etat en Lituanie	25-27 octobre	25 sociétés/40 participants
Visite d'Etat au Japon	26 – 30 novembre	40 sociétés/84 participants

## MISSION ÉCONOMIQUE EN LITUANIE 25-27 OCTOBRE 2017

Mission Officielle sous le Haut-Patronage de S.A.R. le Grand-Duc de Luxembourg et S.É. M. Etienne Schneider, Vice-premier ministre et ministre de l'Économie, avec Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce.



# MISSIONS ÉCONOMIQUES EN RÉGIE PROPRE



*Les missions en régie propre sont organisées à l'initiative de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg en collaboration avec son réseau mondial de partenaires.*

Les pays ciblés par ces missions sont déterminés par la Chambre de Commerce. En adoptant une approche proactive et géographique, la Chambre de Commerce cherche ainsi à identifier des pays et marchés représentant un grand intérêt et potentiel économique pour les entreprises luxembourgeoises.

Pour toutes les missions économiques, la Chambre de Commerce met un accent très fort sur le développement des relations économiques et commerciales entre les entreprises luxembourgeoises et locales et organise des rendez-vous d'affaires personnalisés pour chaque société participante.

En 2017, près de 137 participants dont 84 entreprises ont participé aux missions économiques organisées en régie propre.

**MISSION**

**EN FLANDRE**

**23 - 25 NOVEMBRE 2017**

*Mission thématique en Flandre avec un focus sur le secteur automobile.*



MISSIONS EN RÉGIE PROPRE	DATES	PARTICIPANTS
Mission économique à Chicago	21-24 mai	6 sociétés/20 participants
Mission économique One Belt, One Road en Chine	11-15 septembre	21 sociétés/40 participants
Mission économique en Flandre	5 octobre	7 sociétés/14 participants
Mission économique à Oman (Suite à la mission officielle aux Emirats Arabes Unis)	12-13 octobre	31 sociétés/38 participants
Mission économique en Tunisie	6-9 novembre	12 sociétés/14 participants
Mission économique à Taiwan (Taiwan-Luxembourg Joint Business Council)	30 novembre- 1 décembre	7 sociétés/11 participants

# ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

*La Chambre de Commerce a accueilli 13 délégations étrangères dans le cadre de sa mission de promotion du site d'implantation luxembourgeois et d'information sur le marché grand-ducal.*

Les délégations accueillies à la Chambre de Commerce étaient issues des pays suivants : Allemagne, Canada, Cap Vert, Chine, Corée du Sud, Indonésie, Iran, Japon, Oman, Ouganda, Russie, Tunisie, Vietnam.

JAPON

13 OCTOBRE 2017

Accueil d'une délégation de la Tokyo Employers' Association.



Lors de l'accueil de ces délégations, les Affaires Internationales ont donné un aperçu de l'économie luxembourgeoise et ont informé les participants sur les opportunités d'affaires avec les sociétés luxembourgeoises. Des contacts individuels, conclus au préalable avec des entreprises luxembourgeoises, ont permis d'apporter une valeur ajoutée élevée aux participants.

## SÉMINAIRES ET CONFÉRENCES

*Au cours de l'année 2017, 34 conférences et séminaires pays ont été organisés par la Chambre de Commerce. Ces derniers visaient les marchés suivants : ASEAN, Algérie, Argentine, Brésil, Cabo-Verde, Canada, Chili, Costa Rica (et Amérique centrale), Côte d'Ivoire, États-Unis (Chicago), Ghana, Iran, Japon, Kazakhstan, Nigéria, Russie, Tunisie, Uruguay, Ouzbékistan, Vietnam.*

## « BUSINESS MEETS

## DIPLOMACY »

6 AVRIL 2017

Les organisateurs de la conférence entourés des participants: Ambassadeurs, Consuls généraux, Représentants permanents, Chargés d'affaires du Grand-Duché et représentants des entreprises.



En outre, la Chambre de Commerce, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et européennes et le ministère de l'Économie, a organisé le 6 avril, la 3<sup>e</sup> édition de la «Conférence diplomatique» intitulée «Business meets Diplomacy». Le succès de cette conférence diplomatique a été le fruit d'une excellente collaboration entre la Chambre de Commerce et le Gouvernement. Cette rencontre biannuelle a permis de réunir les ambassadeurs, consuls généraux, représentants permanents et chargés d'affaires du Grand-Duché avec le monde entrepreneurial.

A cette occasion, les grandes lignes de la réforme et de la stratégie de la promotion économique du Luxembourg ont été mis en avant, dont notamment la facilitation de l'accès aux marchés internationaux pour les entreprises basées au Luxembourg, le recrutement et le maintien ciblé des investissements directs venant de l'étranger, le renforcement du réseau international de la promotion économique du Luxembourg, ainsi que l'établissement d'actions de promotion économiques cohérentes et efficaces. Le deuxième volet de cette conférence diplomatique a pris la forme d'un événement «matchmaking», intitulé «Business & Diplomacy», au cours duquel les entreprises luxembourgeoises ont eu la possibilité de rencontrer les représentants diplomatiques lors d'entretiens individuels. Ces rendez-vous ont permis aux hommes et femmes d'affaires de s'informer concrètement sur les opportunités économiques et commerciales existant sur les marchés de leur choix et les appuis que les missions diplomatiques et consulaires peuvent leur fournir à cet égard. 43 entreprises et 46 ambassadeurs, consuls généraux et représentants permanents ont participé à cet événement. Les 190 rendez-vous fixés ont montré l'intérêt des représentants d'entreprises.

## UGANDA

29 NOVEMBRE 2017

Visite d'une délégation d'Uganda composée de représentants du ministère du Transport ougandais.



# JOURNÉES D'OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

*Au total, 46 journées d'opportunités d'affaires (JOA) ont été organisées en 2017 par les Affaires Internationales.*

Chaque journée, axée sur un ou plusieurs pays, a permis aux entreprises participantes d'obtenir, par le biais de rendez-vous individuels, des informations concrètes sur le(s) marché(s) ciblé(s). Ces journées ont été organisées en collaboration avec les attachés économiques et commerciaux belges. Les rendez-vous individuels ont permis à de nombreuses entreprises d'obtenir des informations précises sur le(s) marché(s) d'intérêt.

## STANDS COLLECTIFS

### MIPIM

14 - 17 MARS 2017

De g. à d. : Carlo Thelen, directeur général, Chambre de Commerce ; Etienne Schneider, Vice-premier ministre, ministre de l'Économie, François Bausch, ministre du Développement durable et des Infrastructures, Lydie Polfer, bourgmestre de la Ville de Luxembourg et Paul Zilk, CEO du Reed Midem, organisateur du salon MIPIM.



***Dans l'optique de promouvoir les entreprises luxembourgeoises à l'étranger et de mettre en avant le Luxembourg comme terre d'exportation, la Chambre de Commerce a mis en place 10 stands collectifs régionaux et nationaux, en régie propre ou en collaboration avec le Ministère de l'Économie, à l'occasion notamment des salons professionnels suivants :***

SALON	DATES	LIEU	PARTICIPANTS
Deuxième participation au Forum International de la Cybersécurité	24 janvier	Lille (France)	4 co-exposants
Le salon MIPIM- Marché International des Professionnels de l'Immobilier	14 au 17 mars	Cannes (France)	14 co-exposants
Le salon Cloud Expo Europe	15 au 16 mars	Londres (Royaume-Uni)	6 co-exposants
Le salon CEBIT ***	20 -24mars	Hanovre (Allemagne)	13 co-exposants
Springbreak	22 - 26 mars 2017	Luxembourg	10 co-exposants
La Transport Logistic Fair	8 au 12 mai	Munich (Allemagne)	20 co-exposants
Expo 2017 Astana	10 juin au 10 sept.	Astana (Kazakhstan)	5 co-exposants
Le salon Expo Real	4 au 6 octobre	Munich (Allemagne)	14 co-exposants
Le Salon à l'Envers ***	19 octobre	Thionville (France)	12 co-exposants (Allée luxembourgeoise)
Le Salon World Efficiency ***	12 décembre	Paris (France)	12 co-exposants

\*\*\* Pour plus de détails – cf. rubrique « Services européens & Grande Région »

Par ailleurs, la Chambre de Commerce participe également au cofinancement d'autres stands collectifs, sans directement être en charge de leur mise en place. Pour certains, elle y assure également une présence (Temperature Controlled Logistics, Logitrans,...).

Une centaine d'entreprises luxembourgeoises ont ainsi participé aux différents stands collectifs organisés par la Chambre de Commerce.

La Chambre de Commerce a en outre mis en place un stand à l'occasion de la première édition de Springbreak (anciennement la Foire de Printemps) qui s'est déroulée du 22 au 26 mars 2017 à Luxembourg. Un pavillon et un concept innovant visant à présenter au public les produits et services labélisés «Made in Luxembourg», qui connaissent un franc succès à l'export, a été érigé pour la cinquième année consécutive. La présence de la Chambre de Commerce a été marquée par une manifestation phare le 22 mars avec une réception «Made in Luxembourg» et remise de certificats aux nouveaux détenteurs du label qui a rassemblé près de 150 invités.

#### SPRINGBREAK

22 MARS 2017

Remise des labels  
«Made in Luxembourg» au  
Springbreak sur le pavillon  
de la Chambre de Commerce.



## LES ACTIONS EN MATIÈRE DE CERTIFICATION ET DE LABELLISATION



*Dans le contexte des actions de promotion des produits nationaux sur les marchés étrangers, la Chambre de Commerce a accordé 119 labels «Made in Luxembourg» en 2017 et effectué 123 visites d'entreprises.*

Depuis la mise en place du label «Made in Luxembourg» en 1984, plus de 600 ressortissants de la Chambre de Commerce et 360 ressortissants de la Chambre des Métiers ont demandé à recevoir le label.

## CERTIFICATION ISO 9001



*Engagée depuis 2006 dans la mise en place d'un système de gestion de la qualité, la Chambre de Commerce a une vision claire du niveau de qualité des services proposés aux entreprises et aux porteurs de projets.*

La feuille de route reçue par le Service Qualité de la Chambre de Commerce précise que l'ensemble des services rendus aux entreprises doit être géré de manière irréprochable et avec le plus haut niveau d'excellence.

Au cours de l'exercice 2017, la Chambre de Commerce a fusionné ses différentes démarches qualité et mis en place un nouveau système global de gestion de la qualité, pour l'ensemble de sa structure, basé sur la version 2015 de la norme ISO 9001. Le système qualité couvre actuellement les activités de promotion du commerce extérieur et de soutien aux entreprises luxembourgeoises dans leur démarche d'internationalisation ainsi que la gestion de la formation professionnelle initiale.

Le système de gestion de la qualité mis en place permet d'assurer la cohérence en termes d'organisation, de l'ensemble des activités que la Chambre de Commerce conduit pour ses ressortissants. Il permet également d'intégrer la gestion des risques et de mettre en œuvre la démarche sociétale de la Chambre de Commerce notamment en ce qui concerne la digitalisation des processus.

## EXPO 2020 DUBAI: LE LUXEMBOURG EN ROUTE POUR DUBAÏ



*L'EXPO 2020 DUBAI se déroulera du 20 octobre 2020 au 10 avril 2021 autour du thème « Connecter les Esprit, Construire le Futur » et des sous-thèmes « opportunité », « durabilité » et « mobilité » et attend un public international et varié de quelque 25 millions de visiteurs.*

Convaincu par l'opportunité de l'alignement du sujet de l'exposition universelle à la stratégie de diversification économique poursuivie par le Luxembourg et considérant qu'il s'agit d'une opportunité inédite de présenter notre pays au monde entier, le Gouvernement avait pris en avril 2016 la décision de participer à l'EXPO 2020 DUBAI.

Pour réaliser ce projet d'envergure, le Gouvernement s'est associé à trois partenaires privés, la Chambre de Commerce, POST et SES, pour former le groupement d'intérêt économique (GIE) *Luxembourg @ Expo 2020 Dubai*. Ce GIE a été constitué en janvier 2017 et a amorcé les travaux liés à la conception, à la construction et à l'exploitation du Pavillon Luxembourgeois, qui a pour vocation de présenter le pays sous le thème « Resourceful Luxembourg ».

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par le GIE en 2017, la Chambre de Commerce a notamment participé à la procédure de sélection du projet de Pavillon, lors duquel le concept développé par le cabinet d'architectes luxembourgeois Metaform a été retenu. En guise de promotion du savoir-faire du secteur de l'architecture national et de promotion de la participation luxembourgeoise à l'EXPO 2020 DUBAI, la Chambre de Commerce a accueilli une exposition regroupant les 19 projets issus de l'appel à projets pour le Pavillon au sein de son espace Artcube.

La Chambre de Commerce estime que l'EXPO 2020 DUBAI présente une excellente opportunité de faire rayonner l'économie luxembourgeoise sous toutes ses facettes avec un accent sur les technologies d'avenir, la digitalisation, la mobilité et l'économie circulaire. Afin d'informer les entreprises luxembourgeoises sur les opportunités économiques et commerciales qui découlent de la participation du Luxembourg à cette exposition universelle, elle a organisé une première séance d'information en date du 29 juin 2017 qui a accueilli quelque 75 participants.

Lors d'une mission officielle aux UAE au mois d'octobre 2017, pour laquelle le volet économique a été organisé par la Chambre de Commerce, le Luxembourg a été le 1<sup>er</sup> pays à avoir signé le contrat de participation à l'Exposition universelle 2020 à Dubaï.

### EXPO 2020 DUBAI

29 JUIN 2017

*Première séance d'information à l'attention des entreprises luxembourgeoises dans le cadre de la participation du Luxembourg à l'exposition universelle de 2020.*

### EXPO 2020 DUBAI

*Le bureau Metaform, accompagné du bureau lyonnais The Space Factory pour la scénographie, réalisera le pavillon luxembourgeois qui reprend la forme du ruban de Möbius.*



# BUREAU PERMANENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE À BERLIN



*Depuis 2012, la Chambre de Commerce et le Ministère des Affaires étrangères maintiennent un poste d'attaché économique et commercial (AEC) auprès de l'Ambassade du Luxembourg à Berlin.*

## EN 2017, L'AEC BERLIN A PERMIS :

### **L'organisation de visites pour 4 délégations économiques :**

- » Organisation d'un événement fintech en présence du ministre Pierre Gramegna à l'ambassade du Luxembourg à Berlin.
- » Visite de Mme Francine Closener à Berlin dans le cadre de la ITB et organisation d'un programme économique avec visites d'entreprises et de projets.
- » Organisation d'une délégation «Kreativwirtschaft» berlinoise à Luxembourg.
- » Visite de l'entreprise fintech allemande CrossLend avec le ministre Pierre Gramegna à Berlin.

### **L'AEC à Berlin a en outre réalisé les projets suivants :**

- » Organisation d'une table ronde entre l'OAI, la «Deutsche Gesellschaft für nachhaltiges Bauen» (DGNB) le CNCD à la Chambre de Commerce.
- » Organisation d'une réception networking à l'ambassade du Luxembourg à Berlin dans le cadre de la «MPE e-payment conference», en coopération avec le ICT Cluster, LFF, CSSF.
- » Organisation d'un événement sur le «Luxembourg Railway Protocol» avec des représentants de l'industrie ferroviaire allemande à l'ambassade du Luxembourg à Berlin.
- » Visite de la Cebit et organisation d'un programme de visite pour le ministre Nicolas Schmit.
- » Visite de la «Internationale Gartenschau», inauguration du pavillon des architectes luxembourgeois ww+.
- » Organisation d'une visite de la foire ConhIT Berlin en coopération avec le BioHealth Cluster.
- » Organisation d'un déjeuner de travail à l'ambassade du Luxembourg avec entreprises biotech allemandes et luxembourgeoises.
- » Organisation et participation au salon ExpoReal à Munich, organisation d'un programme pour le ministre François Bausch.
- » Réception du conseil d'administration de la AHK Debelux à l'Ambassade.
- » Organisation de la «Deutsch-Luxemburgischen Wirtschaftskonferenz» en présence du maire de Berlin au sujet de «Kreativwirtschaft fördern – Innovation ermöglichen».
- » Participation à la Journée d'Opportunités d'Affaires Allemagne.
- » Rédaction d'une partie économique dans la newsletter de l'ambassade du Luxembourg.

Le Business Club Luxembourg (BCL) a été officiellement créé le 27 juillet 2012 à l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Berlin en présence de 15 hauts responsables du monde économique.

Le BCL ([www.businessclub-luxembourg.de](http://www.businessclub-luxembourg.de)) est une plateforme établie en Allemagne qui s'adresse aux entreprises en Allemagne déjà actives sur le marché luxembourgeois ou intéressées à élargir leurs activités vers le Luxembourg, ainsi qu'aux entreprises luxembourgeoises déjà présentes sur le marché allemand ou en cours d'expansion vers l'Allemagne.

Le BCL est le premier réseau pour entrepreneurs luxembourgeois et allemands à l'échelle fédérale en Allemagne. Il est activement parrainé par la Chambre de Commerce du Luxembourg et l'Ambassade du Luxembourg. Il regroupe aujourd'hui près de 70 entreprises.

### **En 2017 les projets suivants ont été réalisés dans le cadre du BCL :**

- » Organisation d'un événement „Öffentliche Investitionen als Wundermittel für ein besseres Europa” avec le ministre des finances P. Gramegna à Bonn, dans le cadre du Business Club Luxembourg en coopération avec le Internationaler Club La Redoute et le International Roundtable de la IHK Bonn / Rhein Sieg.
- » Organisation d'un séminaire „Die internationale Positionierung Luxemburgs als Wissenschafts- Innovations- und Forschungsstandort”, par le Business Club Luxembourg en coopération avec la DLWI à l'université du Luxembourg, Belval.
- » Organisation du séminaire «Bauen mit Stahl als zirkuläre Wertschöpfung», par le Business Club Luxembourg en coopération avec ArcelorMittal, la IHK et la Architektenkammer Düsseldorf, au consulat honoraire Düsseldorf.
- » Organisation du séminaire «Luxemburg – Europas dynamischer Datenhub», par le Business Club Luxembourg en coopération avec Lu-Cix, à l'Ambassade.
- » Assemblée générale du Business Club Luxembourg à Cologne chez RTL Deutschland Gruppe.
- » Organisation d'un séminaire „Digital Building” en coopération avec le CRTI-B/ MDDI.

Participation aux foires ITB (Tourisme), Prowein, Cebit, TransportLogistik, ConHIT

L'AEC entretient par ailleurs des liens étroits avec certains décideurs économiques ou politiques dans les différents Länder allemands. Elle accompagne régulièrement l'Ambassadeur lors de ses visites pour promouvoir le volet économique et sonder les opportunités dans les différentes régions de l'Allemagne. Dans ce contexte, l'AEC entretient de bonnes relations avec les consuls honoraires et les intègre dans ses activités de promotion économique.

## **BUREAU PERMANENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE À PARIS**



*En 2014, la Chambre de Commerce et le Ministère des Affaires étrangères se sont dotés d'une représentation permanente en France, créant ainsi un poste d'Attaché Economique et Commercial (AEC) auprès de l'Ambassade du Luxembourg à Paris.*

Par ailleurs, pour renforcer les liens et faciliter les échanges entre sociétés françaises et luxembourgeoises, l'AEC France a lancé en 2015 le Business Club France – Luxembourg (BCFL) qui compte, à ce jour, plus de 220 membres, français et luxembourgeois, tous secteurs confondus.

**De janvier à décembre 2017, l'AEC France a fourni un service d'assistance (recherche de partenaires, mises en relation, aide à l'implantation, informations diverses) à :**

- » 81 sociétés (ou porteurs de projets individuels) et institutions luxembourgeoises
- » 74 sociétés (ou porteurs de projets individuels) et institutions françaises.

Elle a, de plus, organisé 22 événements de promotion, principalement sous forme de visites accompagnées de sociétés luxembourgeoises en France (Mondial du Bâtiment à Paris / Trustech à Cannes, dédié au paiement sécurisé, à la connectivité et à l'identification) / Innovative City consacré aux problématiques « *Smart City* » / Paris HealthCare Week / Euromaritime en coopération avec le CML) et réciproquement délégations françaises au Luxembourg, notamment à l'occasion des Luxembourg Internet Days.

Elle a aussi permis l'organisation de 12 événements dans le cadre des activités propres au BCFL parmi lesquelles l'AG du BCFL, organisée à l'Hôtel National des Invalides à Paris ; une conférence dédiée à « *L'industrie aérospatiale luxembourgeoise : une étoile montante!* » ; une conférence-débat sur la thématique : « *Travailler avec le Luxembourg ou s'y implanter : Quel accompagnement ?* » ou encore une réception en présence du Premier Ministre Xavier Bettel et de la Ministre de l'Environnement, Carole Dieschbourg à l'occasion de la collectivité nationale mise en place par la Chambre de Commerce au salon World Efficiency

Le BCFL a également mis sur pied cette année cinq groupes de travail. Consacrés aux TIC, à l'Economie Sociale et Solidaire, aux secteurs de la Banque/Finance/Assurance, à l'accueil et l'accompagnement de sociétés françaises à Luxembourg et réciproquement de sociétés luxembourgeoises en France et enfin à la Femme entrepreneur ou active, les groupes - qui se sont réunis à 8 reprises en 2017 - poursuivent le triple objectif de permettre des échanges de vue entre membres et le cas échéant, de possibles relais auprès des autorités pertinentes, des activités communes autour d'un agenda défini conjointement ou encore des coopérations entre adhérents ou avec des partenaires institutionnels des deux pays.

**En outre, l'AEC France a participé activement à diverses manifestations en qualité d'Expert pays :**

- » le forum de l'International en Lorraine (organisé par la CCI International Grand Est),
- » « Rencontres économiques Consuls-Entreprises » à Nancy
- » déjeuner-conférence avec pour invitée d'honneur Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'OIF, co-organisé à Paris avec les Chambres de Commerce et Clubs d'Affaires Francophones.

**Enfin, elle a apporté son soutien à l'organisation d'événements de promotion du Luxembourg :**

- » un séminaire LPEA
- » une journée Tourisme MICE à Paris
- » divers salons tels que celui du Bourget ou encore World Efficiency.

Parallèlement, l'AEC France travaille activement au renforcement du lien entre entreprises françaises et luxembourgeoises. A cette fin, elle multiplie non seulement les RDV en France et au Luxembourg mais également la visite de salons et participe à des conférences, qui lui permettent de sensibiliser les sociétés et institutions françaises au potentiel des entreprises et de l'économie luxembourgeoises.

Enfin, l'AEC France mène de multiples actions de sensibilisation aux atouts du Luxembourg. Que ce soit par le biais de « *La Revue du BCFL* » ou de la partie économique de « *Vu LU Entendue* », la Newsletter Ambassade dont elle a la charge. Elle administre, par ailleurs, collégialement, le compte Twitter de l'ambassade et a lancé son propre compte en décembre 2017. Elle est également présente sur LinkedIn où elle partage régulièrement des informations auprès d'un réseau de plus de 3000 contacts. En addition, sur l'année 2017, elle a publié 161 articles d'actualité sur le site web du BCFL ([www.businessclub-luxembourg.fr](http://www.businessclub-luxembourg.fr)) et mis en ligne et mis en ligne 48 événements, organisés en propre mais aussi avec/ou par des partenaires. Elle répond également à des demandes d'interviews d'organes de presse français comme luxembourgeois et effectue divers déplacements en province (organisation de visites, interventions lors de conférences et RDV préprogrammés). Enfin, tout au long de l'année, l'AEC France a noué des partenariats avec différents acteurs pour donner de la visibilité au Luxembourg et/ou au BCFL (Exemples : BCFL partenaire de la « *Cloud Week Paris Region* » ou encore BCFL partenaire de la « *Luxembourg Art Fair* » ou enfin BCFL partenaire de « *The Future of Materials Summit* »).

# BUREAU PERMANENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE À BRUXELLES

*Depuis juillet 2016 et à l'instar des bureaux permanents à Berlin et à Paris, la Chambre de Commerce et le Ministère des Affaires étrangères maintiennent un poste d'attaché économique et commercial (AEC) auprès de l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Bruxelles, en Belgique. En décembre 2017, un poste d'attaché économique et commercial adjoint a été créé afin de renforcer l'équipe.*

Pour soigner les liens et faciliter les échanges entre sociétés belges et luxembourgeoises, le bureau permanent à Bruxelles a lancé officiellement le Business Club Belgique – Luxembourg (BCBL) en novembre 2017 en présence de Pierre Gramegna et de Kris Peeters. Le BCBL est le fruit d'une initiative conjointe de l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Bruxelles et de la Chambre de Commerce du Luxembourg et a pour but de promouvoir les échanges commerciaux entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg en rassemblant des entreprises de toutes tailles et de divers secteurs économiques au sein d'une même plateforme.



## **En 2017, le bureau permanent à Bruxelles s'est chargé dans le cadre du BCBL, des fonctions suivantes :**

- » Secrétariat Business Club Belgium-Luxembourg (BCBL) – organisation des réunions préparatoires, rédaction des statuts du BCBL, recherche de futurs membres
- » Création et mise en ligne du site web du Business Club Belgium-Luxembourg ([www.businessclub-luxembourg.be](http://www.businessclub-luxembourg.be)) et ajout des informations, membres, événements et news
- » Organisation du lancement officiel du Business Club Belgium-Luxembourg et du premier Conseil d'Administration

## **En 2017, le bureau permanent à Bruxelles a organisé entre autres, les événements phares suivants :**

- » Benelux Business Roundtable (BBR) en octobre 2016 et préparation des dossiers thématiques. Organisation de réunions bilatérales en marge du BBR. Participation au groupe de travail « infrastructure » du BBR. Rédaction du projet des priorités en termes d'infrastructure pour NL, BE et LU. Grâce à cet engagement l'axe ferroviaire Bruxelles-Luxembourg figure parmi les priorités.
- » La première « Journée d'Opportunité d'Affaires Belgique » à la Chambre de Commerce. 6 entreprises luxembourgeoises ont participé aux rendez-vous individuels.
- » La Mission économique sectorielle à Lommel (BE) chez « FLANDERS MAKE » autour de l'automobile avec une quinzaine de participants luxembourgeois et le cluster automobile. Flanders MAKE est avant tout un centre de recherche stratégique pour l'industrie manufacturière. Opérant à partir de deux sites majeurs à Lommel et Leuven (Belgique) et des centres de recherche des universités flamandes (VUB, KU Leuven, Université d'Anvers, Université de Gand et Université de Hasselt), Flanders MAKE stimule l'innovation ouverte par une recherche de qualité. Cette mission s'inscrit également dans l'initiative « Get to know your neighbours » lancée cette année par les Affaires internationales de la Chambre de Commerce en vue de positionner les acteurs luxembourgeois sur la carte pour d'éventuels partenariats avec les régions frontalières et de favoriser l'échange en matière de connaissances.

Le Bureau permanent à Bruxelles a créé la section Affaires économiques et commerciales dans la newsletter de l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Bruxelles.

**Outre les activités d'internationalisation, l'AEC à Bruxelles se charge également des activités suivantes (cf. détails sous « Avis et Affaires juridiques »):**

- » Conseil en affaires européennes
- » Veille législative, Etablissement de fiches de procédure sur les dossiers identifiés comme prioritaires pour la CC, Relations étroites avec des représentants de la Commission européenne, et du Parlement européen.
- » Préparation de propositions d'amendements à soumettre aux députés européens
- » Interventions dans le processus au Conseil de l'Union européenne
- » Expertise dans les différents groupes de travail chez Eurochambres
- » le « Eurochambres Economic Forum »
- » Comité Economique et Social européen
- » Membre du Bureau du Groupe I (employeurs)
- » Membre du Groupe I :
- » Membre de la section TEN
- » Membre de la section INT
- » Membre de la section ECO
- » Plénière CESE
- » Membre du CES (luxembourgeois élargi)

## LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE COMMERCE BELGO-LUXEMBOURGEOISES À L'ÉTRANGER



*Avec 33 chambres à travers le monde, le réseau des Chambres de Commerce belges et belgo-luxembourgeoises à l'étranger constitue l'un des principaux réseaux de Chambres de Commerce bilatérales dans le monde.*

L'objectif principal des Chambres de Commerce belgo-luxembourgeoises est de défendre les intérêts des entreprises belges et luxembourgeoises opérant à l'étranger afin de soutenir leurs échanges internationaux et leur développement économique. Ces chambres respectent une série de critères de qualité et de gouvernance établis dans un programme d'accréditation ayant comme objectif de favoriser le développement et la consolidation d'un réseau professionnel et homogène de Chambres de Commerce bilatérales. La Chambre de Commerce soutient activement des projets et initiatives avec focus sur les échanges avec le Luxembourg de ce réseau.

## LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE COMMERCE BILATÉRALES AU LUXEMBOURG



*La Chambre de Commerce de Luxembourg travaille également de manière étroite avec 26 chambres ou clubs d'affaires bilatéraux présents au Luxembourg.*

L'objectif de ces Chambres de Commerce est d'informer et de soutenir les entreprises luxembourgeoises qui souhaitent s'internationaliser en leur fournissant une palette de services avant même leur départ. Ces Chambres favorisent également un networking ciblé puisque leurs membres sont intéressés par la même destination et peuvent donc s'échanger des conseils pratiques.

# SERVICES EUROPÉENS & GRANDE RÉGION

*L'Union européenne et la Grande Région constituent les marchés les plus importants pour les entreprises luxembourgeoises, en particulier pour les PME et les microentreprises.*

Ces marchés peuvent également être le tremplin vers la grande exportation dans le sens où, ceux-ci représentent pour les chefs d'entreprise un grand réservoir de partenaires d'affaires potentiels désireux de conquérir ensemble des marchés plus lointains.

Intégrés au sein des Affaires Internationales, les « Services européens & Grande Région », spécialisés dans le développement de nouveaux services qualitatifs, assistent et accompagnent les chefs d'entreprise luxembourgeois dans le développement de leurs relations d'affaires et dans la recherche de partenaires potentiels. A travers la pratique du *benchmarking* à l'échelle régionale, européenne et internationale, les différentes activités proposées offrent aux entreprises nationales toute une panoplie de services de proximité et à valeur ajoutée. Plateformes de rencontres dynamiques, veilles informatives, salons 3D, bourses d'opportunité d'affaires virtuelles, actions communes transfrontalières, événements de networking etc. constituent ainsi des services innovants permettant surtout aux entreprises de petite et de moyenne taille de faire des affaires autrement.

Afin de pouvoir offrir des activités et manifestations originales et variées, l'équipe des « Services européens & Grande Région » fait partie de nombreux réseaux régionaux et européens de soutien aux entreprises permettant de stimuler des collaborations et d'initier des synergies intelligentes avec des acteurs économiques du terrain, en particulier au sein de la Grande Région et de l'Union européenne. Font notamment partie de ces réseaux l'AEMC - Association Européenne des Chambres de Commerce et d'Industrie Métropolitaines et le Collège des Chambres et d'Industrie de la Grande Région, deux associations dont la Chambre de Commerce du Luxembourg est membre fondateur.

## IGR - INITIATIVES POUR LA GRANDE RÉGION

1<sup>ER</sup> JUIN 2017

L'Institut de la Grande Région, en collaboration avec la Fondation ID&A et la SOL&P, a organisé une conférence intitulée « Entre visions & reflets, quo vadis Grande-Région ? Le télétravail : de la fiction à la télé réalité ».



# CONFÉRENCE : « ENTRE VISIONS & REFLETS, QUO VADIS GRANDE-RÉGION ? LE TÉLÉTRAVAIL DE LA FICTION À LA TÉLÉRÉALITÉ »



*Dans la poursuite du cycle de conférence « IGR – Initiatives pour la Grande Région » initié en 2016, la Chambre de Commerce du Luxembourg a organisé le 1<sup>er</sup> juin 2017 avec l'Institut de la Grande Région et en collaboration avec la Fondation IDEA et la SOLEP la conférence intitulée « Entre visions & reflets, quo vadis Grande-Région ? Le télétravail : de la fiction à la téléréalité » devant un parterre de 145 participants.*

Avec au panel des personnalités du monde politique, économique et entrepreneurial, cette conférence-débat a ainsi permis aux participants de se livrer à un échange d'opinions et à un partage de visions sur la politique de coopération transfrontalière et d'imaginer différents scénarios et configurations possibles pour favoriser l'intégration des territoires transfrontaliers, dans l'intérêt collectif des entrepreneurs et citoyens qui vivent la réalité de la Grande Région au quotidien.

## SALON À L'ENVERS

19 OCTOBRE 2017

Lors de la 22<sup>e</sup> édition du Salon à l'Envers à Thionville, Corinne Cahen, Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi, de l'Économie sociale et solidaire, ont répondu favorablement à l'invitation de la Chambre de Commerce.



Le 19 octobre 2017, la 22<sup>e</sup> édition du Salon à l'Envers s'est tenue à Thionville avec la présence de 12 exposants et quelque 150 visiteurs luxembourgeois venus pour faire le plein de rendez-vous et dialogues d'affaires fructueux en optimisant leur temps sur une seule journée-business. Unique en son genre de par son concept simple et pratique et à connotation multisectorielle, ce salon constitue un moyen simple et efficace afin de consolider des relations sur le moyen et long terme et d'entretenir des relations commerciales dans le contexte d'un réseautage transfrontalier très important pour les entreprises de petite et de moyenne taille. La Chambre de Commerce soutient activement depuis 2004 cet important événement b2b transfrontalier vital pour raviver les courants d'affaires sur les marchés de proximité.

Une nouveauté cette année a été la mise en place d'un plateau TV réalisé en collaboration avec ELN – Entreprendre en Lorraine Nord, sur lequel plusieurs tables rondes ont été organisées et dont les débats menés ont notamment porté sur les défis et opportunités économiques en Grande Région, l'établissement de collaborations économiques concrètes dans l'intérêt des entreprises, la formation professionnelle transfrontalière et les bonnes pratiques mises en œuvre en matière d'apprentissage ainsi que le télétravail transfrontalier. Le programme du plateau TV a ainsi permis d'accueillir la Ministre à la Grande Région, Corinne Cahen, le Ministre du Travail Nicolas Schmit ainsi que le Maire de Thionville, le Dr. Pierre Cuny.

# ELN-ENTREPRENDRE EN LORRAINE NORD : CULTIVER LES RELATIONS BILATÉRALES

*Le partenariat entre la Chambre de Commerce du Luxembourg et ELN ne se limite pas uniquement à l'organisation du Salon à l'Envers, mais va bien au-delà d'une simple rencontre annuelle.*

En effet, il y a ici une vraie convergence en termes de visions et d'engagements, une véritable volonté d'action conjointe et une seule et même ambition, à savoir celle de vouloir agir en faveur du développement économique de la Grande Région et de ses entreprises.

CEBIT

19-23 MARS 2017

Participations collectives au salon CeBIT dédiées aux start-ups innovantes et aux talents.



A l'occasion de l'exposition «SCALE 11» reflétant la créativité du monde des start-ups avec la présence de 400 jeunes pousses internationales dans le cadre du salon international CeBIT, la Chambre de Commerce a, pour la première fois, organisé sous l'enseigne de la stratégie «Digital Lëtzebuerg» du Gouvernement luxembourgeois un «National Start-Up Pavilion» aux couleurs grand-ducales. Cette première participation collective a fait sienne la vocation de soutenir les jeunes entreprises luxembourgeoises dans leur processus d'internationalisation. Le stand collectif d'une surface d'un peu plus de 100 m<sup>2</sup> a permis aux visiteurs professionnels de venir découvrir les services et technologies «made in Luxembourg». Quatre start-ups luxembourgeoises ont participé à cette nouvelle initiative visant à encourager les jeunes entreprises innovantes à rencontrer des acteurs économiques à l'échelle mondiale, à fédérer le transfert de technologies et de savoir-faire et à soutenir les affaires à travers des activités de business networking, d'échanges ou encore de pitching.

Au sein du même hall 11, le salon de l'emploi «Job & Career» du CeBIT conçu pour les professionnels de l'industrie digitale à la recherche de nouveaux défis professionnels a accueilli une 2<sup>e</sup> collectivité nationale sous l'enseigne «Digital Lëtzebuerg» pour permettre à plusieurs entreprises, organisations et institutions nationales de rencontrer des talents et des experts en recherche d'emploi et d'attirer des compétences qualifiées vers le Luxembourg. Coordonnée par le Ministère de l'Économie et le Service des Médias et des Communications du Ministère d'État, en collaboration avec la Chambre de Commerce, l'ABBL, l'ACA, l'ALFI, la Fedil, ICT Luxembourg et la House of Training, cette première présence collective a permis de réunir 9 entreprises nationales sur une collectivité de plus de 150 m<sup>2</sup>.

**RÉCEPTION  
À L'AMBASSADE  
DU LUXEMBOURG  
À PARIS**

**12-14 DÉCEMBRE 2017**

De g. à d. : Sabrina Sagramola, CC Luxembourg; Amrita Singh, CC Luxembourg; S.E. Martine Schommer, Ambassadeur du Luxembourg en France; Xavier Bettel, Premier ministre; Laurence Sdika, Ambassadeur du Luxembourg, CC Luxembourg, BCFL; Annelore Domingos, CC Luxembourg et Carole Dieschbourg, ministre de l'Environnement.



En tant qu'événement international placé sous le patronage du Sommet «ONE PLANET SUMMIT» convoqué par le Président de la République Française, Emmanuel Macron, à Paris le 12 décembre 2017, le salon World Efficiency a constitué un rendez-vous important pour tous les professionnels de l'environnement, de l'énergie, du bâtiment, de l'ingénierie et de l'industrie. Cet événement a mis en lumière toutes les discussions en termes de préservation des ressources et du climat, permettant ainsi à tout professionnel présent d'accélérer son développement par le biais notamment de nouvelles alliances et de nouvelles solutions innovantes.

Afin de sonder préalablement l'intérêt pour le salon auprès des entreprises luxembourgeoises, une séance d'information a été organisée le 8 février 2017, ce qui a permis d'aboutir concrètement à la mise en place d'un pavillon national regroupant au total 12 exposants luxembourgeois répartis sur une surface d'exposition de plus de 170 m<sup>2</sup>.

A l'initiative de la Chambre de Commerce et du Business Club France-Luxembourg, une réception en l'honneur des exposants luxembourgeois au salon World Efficiency a été organisée le 12 décembre à la Résidence de l'Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg, S.E. Mme Martine Schommer, qui a accueilli la délégation luxembourgeoise, ainsi que de nombreux invités français et étrangers réunis pour développer les relations d'affaires avec le Grand-Duché. La soirée a été rehaussée par la présence du Premier Ministre, Xavier Bettel et de la ministre de l'Environnement, Carole Dieschbourg, qui participaient au Sommet sur le climat «One Planet Summit». Le 13 décembre, la « Journée luxembourgeoise & de la Grande Région », également organisée par la Chambre de Commerce en collaboration avec le Business Club France-Luxembourg, a vu la participation de Corinne Cahen en sa qualité de ministre à la Grande Région et qui a longuement discuté avec les exposants luxembourgeois et visité plusieurs stands et pavillons, afin d'échanger des bonnes pratiques sur la mise en application de l'économie circulaire.

**L'ÉTIZBIZ CIRCULAR –  
LUXEMBOURG  
CIRCULAR ECONOMY  
HOTSPOT 2017 : CAP  
SUR L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE**

**21-22 JUIN 2017**

De g. à d. : Herman Bavinck, Quartermaster, directeur de Programme, Holland Circular Hotspot; Alain De Muyser, secrétaire général adjoint, Union du Benelux; Philip Marynissen, facilitateur, Circular Flanders; Fabian Collard, directeur général, Groupe IDELUX-AIVÉ; Dr. Thomas Griese, secrétaire d'État, ministère de l'Environnement, de l'Énergie, de l'Alimentation et de la Sylviculture de Rhénanie-Palatinat; Corinne Cahen, ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région; Camille Gira, secrétaire d'État au Développement durable et aux Infrastructures; Klaus Wollner, Key Account Manager - Déchets, Veolia Allemagne; Élodie Jupin, ReStart programme manager, Tarkett Divison EMEA; Bernard Mattet, directeur général, Ecotrel Asbl et Carlo Thelen, directeur général, Chambre de Commerce.



Après une première édition ayant eu lieu aux Pays-Bas en 2016, le Luxembourg, qui assure la Présidence de la Grande-Région jusqu'en décembre 2018, a été en 2017 le pays-hôte de l'évènement international «Circular Economy Hotspot» qui s'est déroulé au Luxembourg du 20 au 22 juin 2017 et dont l'organisation a été menée conjointement par le Ministère de l'Economie, le Ministère des Infrastructures et du Développement durable, Luxinnovation et la Chambre de Commerce. Pendant 3 jours, les participants ont pu assister à des présentations faites par des experts en économie circulaire venus du monde entier et découvrir les bonnes pratiques mises en œuvre au Luxembourg à travers des visites en entreprises, des conférences, des ateliers thématiques et des événements de networking.

Dans le cadre de cet évènement international, la Chambre de Commerce a organisé les 21 et 22 juin un programme spécialement dédiée aux PME et TPE luxembourgeoises et de la Grande Région pour les informer sur l'économie circulaire et les encourager à nouer des partenariats transfrontaliers sur cette thématique. Présentant un mix intéressant entre tables rondes, workshops thématiques, mini-exposition et rencontres b2b, l'évènement «Lëtzbiz Circular» a ciblé principalement les PME dans le but de les informer sur l'économie circulaire, de stimuler un échange entre les entreprises et les experts dans ce domaine. L'évènement comprenait une table ronde, des ateliers de travail, une exposition et des rencontres b2b.

Corine Cahen, en tant que ministre à la Grande Région, Camille Gira, Secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures et Dr. Thomas Griesse, Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de la Nutrition et de la Sylviculture de Rhénanie-Palatinat ont notamment participé aux débats. Quelques bonnes pratiques transfrontalières déjà engagées ont pu être soulignées et ont également fait le sujet d'une exposition mettant en valeur les exemples de mise en application de solutions et de technologies d'une vingtaine d'entreprises et organisations du Luxembourg et de la Grande Région.

Sur une journée et demie, la manifestation a permis de rassembler au total 247 participants en provenance de 11 pays et d'inscrire quelque 400 rencontres d'affaires bilatérales entre les chefs d'entreprise représentés.

## L'ENTREPRISE EUROPE NETWORK-LUXEMBOURG : L'EUROPE « À LA CARTE » POUR LES PME



*L'Enterprise Europe Network (EEN) est le plus grand réseau européen dédié à l'internationalisation et à l'innovation des PME.*

Les experts présents dans plus de 67 pays apportent aux entreprises un service d'information, de conseil en droit européen et d'aide au développement tout au long de leurs projets d'innovation et d'internationalisation. Créé en 2008, ce réseau est cofinancé par la Commission européenne et par les organisations membres, dans le cadre du programme pour la compétitivité des entreprises et des PME, COSME. Coordonné au niveau national par la Chambre de Commerce, le consortium Enterprise Europe Network au Luxembourg résulte d'un partenariat stratégique mis en place avec la Chambre des Métiers et Luxinnovation, œuvrant ensemble afin de pouvoir servir au mieux les entreprises dans leurs démarches d'internationalisation, de R&D et d'innovation technologique.

Tout au long de l'exercice 2017, l'EEN-Luxembourg de la Chambre de Commerce a poursuivi ses efforts d'accompagnement et d'encadrement des entreprises en mettant à disposition des PME et PMI nationales un éventail de services d'appui européens et une assistance technique pluridisciplinaire portant sur des thèmes européens d'actualité des plus complexes et variés. Ses missions visent à aider les chefs d'entreprise à pénétrer les marchés étrangers et à leur permettre ainsi d'intégrer davantage la dimension européenne dans leur stratégie de développement international.



*L'Europe à la portée de votre entreprise.*

**« BEST PRACTICE  
AWARD » REMPORTE  
PAR L'ÉQUIPE  
EEN-LUXEMBOURG  
20-22 NOVEMBRE 2017**

*Les équipes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Londres et de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg.*



Lors de la Conférence annuelle du réseau européen de soutien aux entreprises à Tallinn du 20 au 22 novembre 2017, l'Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce, ensemble avec la CCI de Londres, s'est vu décerner le « Best Practice Award » dans la catégorie « Network Prize ». Ce prix récompense le travail de collaboration mené avec l'institution londonienne par l'EEN, qui a su partager à un niveau international, son expertise et son savoir-faire quant à l'organisation d'événements de rencontre d'affaires. Aussi, ce prix témoigne de l'importance et du rôle stratégique que joue l'EEN dans l'accompagnement personnalisé des PME et start-ups à l'international et souligne, en même temps, l'importance du côté « humain » comme « clé de voûte » de la transformation digitale.

**VISITE DE L'EASME –  
EXECUTIVE AGENCY  
FOR SMES  
24 - 25 OCTOBRE 2017**

*De g. à d. : Jeannot Erpelding, directeur Affaires Internationales, Chambre de Commerce; Carlo Thelen, directeur général, Chambre de Commerce; Aurélie Gommenginger, Project Advisor, Executive Agency for Small and Medium-Sized Enterprises (EASME), European Commission; Sabrina Sagramola, responsable des Affaires européennes et Grande Région et gérante de l'Enterprise Europe Network-Luxembourg; Niels Dickens, conseiller – Affaires européennes et Grande Région et Gérant – Adjoint de l'Enterprise Europe Network-Luxembourg.*



L'Executive Agency for Small and Medium-sized Enterprises (EASME) a été créée par la Commission européenne afin de gérer plusieurs programmes européens, notamment la gouvernance du réseau Enterprise Europe Network. Un représentant de l'EASME, responsable pour le Luxembourg, a visité le consortium luxembourgeois le 24 et 25 octobre 2017. Le but de cette visite était surtout de se familiariser avec les activités du consortium luxembourgeois et de discuter ensemble les défis et opportunités à saisir lors de l'exécution des programmes de travail de l'Union européenne, ceci en vue de les rendre encore plus accessibles, de manière concrète, aux entreprises luxembourgeoises. Cette entrevue s'inscrit également dans la pratique du *benchmarking* à l'échelle européenne poursuivie par l'EEN-Luxembourg dans l'objectif de pouvoir offrir, de manière continue, toute une panoplie de services de proximité et à valeur ajoutée aux entreprises luxembourgeoises.

**Pour l'année 2017, les activités EEN de la Chambre de Commerce du Luxembourg se résument comme suit :**

1. Assistance-conseils en matière communautaire
2. Services de partenariat transfrontaliers
3. Marchés publics européens & régionaux
4. Consultations publiques
5. Conférences et ateliers de travail sur l'actualité européenne
6. Visites accompagnées aux foires internationales et salons professionnels

## **1. ASSISTANCE-CONSEILS EN MATIÈRE COMMUNAUTAIRE**

L'Enterprise Europe Network de la Chambre de Commerce se positionne comme point de contact pour toute demande d'information, assistance ou conseil se rapportant notamment aux différents thèmes communautaires, tels que la législation européenne, les marchés publics, le droit d'établissement dans d'autres régions ou pays européens ou encore la coopération internationale. En 2017, l'EEN a traité 227 demandes et a offert une assistance technique personnalisée ainsi qu'un service d'accompagnement dans l'exécution de formalités et procédures, telles que la création d'entreprise à l'étranger, la libre circulation des marchandises, le détachement de personnel, le marquage CE, pour en donner que quelques exemples.

Application mobile « EEN-Luxembourg », disponible sur App Store et Android.



## **2. SERVICES DE PARTENARIAT TRANSFRONTALIERS**

Pour accéder à un nouveau marché, les PME ont souvent besoin d'un partenaire d'affaire. L'Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce aide les entreprises luxembourgeoises à trouver le bon partenaire à l'étranger via son vaste réseau ainsi que via sa base de données des opportunités de partenariats « POD – Partnership Opportunity Database ». Cette base de données internationale offre aux entreprises la possibilité d'enregistrer leur profil et regroupe de nombreuses demandes de coopération de la part de sociétés du monde entier.

A ce titre, il est intéressant à rappeler que l'équipe EEN-Luxembourg a mis au point une application mobile qui intègre également des fonctionnalités qui permettent aux entreprises de trouver de nouveaux partenaires commerciaux et/ou techniques, au Luxembourg, en Europe et au-delà. L'application mobile « EEN Luxembourg » est disponible sur l'App store et Android.

## **3. SERVICE DE VEILLE SUR LES MARCHÉS PUBLICS EUROPÉENS & RÉGIONAUX**

Les marchés publics offrent de nombreuses opportunités aux entreprises, tant au Luxembourg qu'à l'étranger. Afin d'aider les entreprises à trouver des appels d'offres correspondant à leurs activités, l'Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce offre la possibilité de recevoir sur base quotidienne des appels d'offres communautaires. Tout au long de l'exercice 2017, l'EEN-Luxembourg a offert à ses clients un service de veille spécialisé journalier pour les marchés publics européens et régionaux, transmis des informations générales sur les législations communautaires en vigueur et favorisé la mise en contact des entreprises avec les autorités

compétentes ou l'organisation de rendez-vous dans le cas de projets précis. En 2017, l'EEN comptait dans le cadre de cette activité de veille un portefeuille de 23 clients. En outre, le service de veille sur les marchés publics européens & régionaux a été certifié ISO 9001 en 2017.

#### 4. CONSULTATIONS PUBLIQUES – A L'ÉCOUTE DE L'OPINION DES ENTREPRISES

Au cours des dernières décennies, la législation de l'UE est devenue de plus en plus importante pour les entreprises. Afin de fournir à la Commission européenne des retours de terrain, l'Enterprise Europe Network-Luxembourg a régulièrement invité les entreprises à participer aux consultations publiques de la Commission européenne et communiqué les feedbacks ponctuels obtenus par les PME à la Commission européenne.

#### 5. CONFÉRENCES ET ATELIERS DE TRAVAIL SUR L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE

Afin d'informer les entreprises sur les sujets européens, la réglementation européenne, les opportunités ou les programmes de l'UE, l'EEN-Luxembourg organise sur une base régulière des conférences, des séminaires et des ateliers de travail à connotation européenne. Au cours de l'année 2017, 6 manifestations ont été mises en place et qui ont permis de rassembler au total 935 PME et PMI luxembourgeoises.

CONFÉRENCE/SÉANCE D'INFORMATION	DATE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
<b>Cycle de conférences «Fit4Tenders» - Volet n°4:</b> Recours, litiges et règles de concurrence à respecter dans le cadre des marchés publics	8 mars	78
EU Networking Meeting	22 mai	35
LëtZBiz Circular: Opportunités et défis de l'économie circulaire en Grande Région et dans les pays du Benelux	21 juin	247 participants et 400 rendez-vous b2b
Événement de lancement du cycle de conférence <b>«Fit4DataProtection» - Volet n°1:</b> Règlement relatif à la protection des données (RGPD): plus que quelques mois avant l'entrée en vigueur des nouvelles règles!	10 octobre	297
<b>Fit4DataProtection - Volet n°2:</b> Le nouveau règlement relatif à la protection des données (RGPD): en route vers la mise en conformité!	27 novembre	220
Economie du partage: Levier d'une croissance durable pour les PME luxembourgeois	6 décembre	58

«FIT4TENDERS» -  
VOLET N°4  
8 MARS 2017

Cycle de conférences  
«Fit4Tenders»:  
Recours, litiges et règles  
de concurrence à respecter  
dans le cadre des marchés  
publics.



Ce 4<sup>e</sup> volet du cycle de conférences «Fit4Tenders» a eu pour objectif d'informer les entreprises luxembourgeoises sur le recours et les litiges ainsi que sur les règles de concurrence à respecter dans le cadre des marchés publics européens.

Dans le cadre de marchés publics, les soumissionnaires évincés doivent être informés de la décision d'attribution du marché et ont le droit d'introduire, le cas échéant, un recours. Dans ce contexte, il est important de connaître les pièges à éviter. En outre, les entreprises concurrentes sont amenées à soumettre des offres communes, de constituer des associations momentanées ou d'avoir recours à des sous-traitants. Très souvent, les entreprises ignorent que certaines concertations et échanges d'informations préalables à la soumission d'offres peuvent constituer des violations très graves des règles de concurrence.

## FÊTE DE L'EUROPE, 13 MAI 2017 ET «EU NETWORKING MEETING», 22 MAI 2017

*Fruit de la collaboration et de l'initiative conjointes de la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg et de l'Entreprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce, une rencontre du réseau des partenaires communautaires «EU-Networking» a été organisée le 22 mai 2017 au ministère du Travail en présence du ministre luxembourgeois Nicolas Schmit.*

Dans ce cadre, les débats et réflexions menées ont porté essentiellement sur le socle européen des droits sociaux. Un autre objectif essentiel de cette rencontre a été de resserrer les liens entre les différentes organisations partenaires actives au Luxembourg, d'apprendre à mieux se connaître en identifiant le périmètre des missions respectives, d'accroître les échanges d'informations et la visibilité de chacun, mais surtout, de dégager des bonnes pratiques afin de générer des synergies.

Dans le même esprit et afin de renseigner le public sur ses missions et activités, l'EEN-Luxembourg de la Chambre de Commerce a participé au stand d'information mis en place par la Représentation dans le cadre du grand village européen organisé à la Place d'Armes à l'occasion de la Fête de l'Europe le 13 mai.

«FIT4DATA-  
PROTECTION»  
10 OCTOBRE 2017

Lancement du nouveau  
cycle de conférences  
«Fit4DataProtection».



Le 10 octobre 2017, la Chambre de Commerce et son Enterprise Europe Network Luxembourg ont lancé un nouveau cycle de conférences intitulé «Fit4DataProtection» spécialement dédié au nouveau règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel qui entrera en vigueur en mai 2018. Ce nouveau cycle vise à informer les entreprises sur les nouvelles obligations qui leur incombent, quels que soient leur taille ou domaine d'activité, et à les sensibiliser sur la nécessité de se mettre en conformité avec le nouveau cadre législatif européen.

## CONFÉRENCE

### « ÉCONOMIE

### DU PARTAGE »

6 DÉCEMBRE 2017

*Économie du partage :  
Levier d'une croissance  
durable pour les PME  
luxembourgeoises.*



Dans le contexte de la stratégie de TIR (Troisième Révolution Industrielle), le sujet de l'économie du partage est au cœur de l'étude. Indépendamment du terme utilisé - consommation collaborative, consommation basée sur l'accès, capitalisme de plateforme etc. - ce concept a connu une évolution foudroyante ces dernières années.

Selon les entreprises, ce phénomène peut offrir de nombreuses opportunités à saisir. De nouveaux modèles d'affaires sont en train de se créer, où le principe de l'usage prime sur la possession et donne ainsi la possibilité de générer des revenus supplémentaires. Néanmoins, l'émergence de ce nouveau modèle vient avec ses défis. De nouveaux champs de tension en matière de droit du travail et de la fiscalité surgissent en créant notamment des lignes floues entre le travail professionnel et le travail d'amateur.

Dans ce contexte, l'objectif de cette conférence était de sensibiliser les PME luxembourgeoises au concept de l'économie du partage, ainsi que de les informer par rapport aux opportunités et défis afférents, notamment en matière de droit du travail et de la fiscalité.

## 6. VISITES ACCOMPAGNÉES AUX FOIRES INTERNATIONALES ET SALONS PROFESSIONNELS

En 2017, l'EEN-Luxembourg de la Chambre de Commerce a proposé 4 visites accompagnées. Au total, 124 entrepreneurs ont participé à ces visites au cours desquelles les entreprises ont eu la possibilité de visiter un salon international et de découvrir ainsi de nouveaux produits, fournisseurs ou clients potentiels.

SALONS VISITÉS	LIEU	DATE	PARTICIPANTS
CeBit	Hanovre, Allemagne	23 mars	55
Foire d'Hanovre	Hanovre, Allemagne	26 mars	43
World Climate Summit	Bonn, Allemagne	14 novembre	12
World Efficiency	Paris, France	13 décembre	14

### VISITE DU CEBIT À HANOVRE : STIMULER LA GRAINE DE L'ENTREPRENEURIAT DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF

*Le 23 mars 2017, l'EEN-Luxembourg de la Chambre de Commerce a proposé une visite accompagnée au CeBIT à Hanovre, à laquelle une cinquantaine de chefs d'entreprise luxembourgeois ont participé.*

Certains d'entre eux ont souhaité bénéficier de la plate-forme de rencontres internationale «FutureMatch» organisée par l'Enterprise Europe Network du Land de Basse-Saxe auprès de la «Hannover Leipzig Universität». Près de 250 chefs d'entreprise, venus de 36 pays y participaient et quelque 1.200 rendez-vous d'affaires ont pu être organisés. Ces rencontres b2b ont permis à la délégation luxembourgeoise d'optimiser leur visite au salon et d'augmenter leur visibilité lors de la participation sur un seul jour. En fin de journée, la Chambre de Commerce a organisé un événement «Get2Gether», pour favoriser le networking entre tous les participants luxembourgeois réunis, exposants et visiteurs confondus.

En plus, 193 élèves et 16 professeurs de la 2<sup>e</sup> du Lycée de Garçons de Luxembourg se sont rendus à Hanovre dans le cadre de l'initiative «LGL@CeBIT» dans le but de sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat et de mieux les préparer aux carrières digitales de demain. Cette démarche a été soutenue par la Chambre de Commerce, Digital Lëtzebuerg, la Fedil, ICT Luxembourg, le SCRIPT et de nombreux sponsors, dont notamment BCE, e-Kenz, ENOVOS, Köhl, Luxair, LuxConnect, Post, QB Designs et RTL. Le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, a accompagné les étudiants dans leur programme ambitieux d'exploration du salon. Le Lycée des Arts & Métiers s'est également associé à la visite accompagnée proposée par la Chambre de Commerce avec un groupe de 45 étudiants et 2 enseignants de la section «BTS Informatique».

## VISITE DE LA FOIRE DE HANOVRE : FOCUS SUR «INDUSTRIE 4.0»

*Dans la perspective de la mise en application des nouveaux modèles économiques soutenant une économie de partage, et où l'usine du futur sera amenée, à travers la transformation digitale, à repenser profondément les procédés industriels d'aujourd'hui, le programme de la visite accompagnée à la Foire de Hanovre le 26 avril 2017, a proposé, comme nouveauté, un programme «Industry 4.0 track».*

Ce parcours guidé a permis aux industriels luxembourgeois de se familiariser avec les processus de production de demain intégrant des systèmes de plus en plus intelligents et interconnectés. Dans le package proposé aux participants, un programme ambitieux de rencontres d'affaires b2fair® ont également été incluses dans le forfait proposé.

## VISITES DU «WORLD CLIMATE SUMMIT» À BONN ET DU «WORLD EFFICIENCY» À PARIS : OÙ ÉCONOMIE ET ÉCOLOGIE SE RÉCONCILIENT

*En marge du déroulement de la COP23, une visite accompagnée a été organisée au «World Climate Summit» à Bonn, le 14 novembre 2017.*

En tant qu'événement axé sur l'énergie et la décarbonisation, le WCS soutient les solutions proposées par les entreprises pour lutter contre le changement climatique et permet la collaboration à grande échelle entre différents secteurs et industries. Tout au long de la journée proposée, les thèmes abordés ont porté sur la décarbonisation, les solutions sobres en carbone, les énergies renouvelables, les écotecnologies, les marchés du carbone, l'adaptation du changement climatique ou encore le financement pour le climat. La visite a également proposé une rencontre avec Madame Carole Dieschbourg, Ministre de l'Environnement du Luxembourg.

Complémentaire à la forte présence grand-ducale sur ce salon grâce à la collectivité nationale mise en place par la Chambre de Commerce, l'Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce a organisé le 13 décembre 2017 une visite accompagnée du salon avec la participation d'une quinzaine de représentants d'entreprises luxembourgeoises. Un programme de rencontres d'affaires bâti sur le concept de matchmaking b2fair® a en outre été proposé aux participants, qui ont pu tisser de nouveaux liens intéressants lors de quelque 130 rendez-vous d'affaires bilatéraux organisés.

# LE CONCEPT **b2fair**<sup>®</sup> ET SES SALONS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE



*La promotion et la mise en place des plates-formes de rencontres **b2fair**<sup>®</sup> - Business to Fairs<sup>®</sup> constitue une activité phare des « Services européens & Grande Région » de la Chambre de Commerce.*

Celle-ci favorise le rapprochement des PME/PMI à travers l'organisation de rendez-vous d'affaires soigneusement organisés en amont. Le concept **b2fair**<sup>®</sup> permet de maximiser la participation des PME/PMI aux foires internationales. Il combine les avantages des foires, salons internationaux et ceux des salons de coopération, permettant ainsi d'offrir une large gamme de produits/services, un réservoir de contacts potentiels ainsi qu'une sélection sur mesure de partenaires potentiels arrangée en amont d'un événement.

En 2017, au total 9 événements de « matchmaking » **b2fair**<sup>®</sup> ont été activement promus auprès du tissu entrepreneurial luxembourgeois. Sur ces 9 événements, la Chambre de Commerce a organisé sous sa régie propre 7 événements **b2fair**<sup>®</sup> d'envergure internationale, les 2 autres ayant été directement organisés par des organismes partenaires locaux en Turquie et au Luxembourg.

Au grand total, 1.662 entreprises représentées par quelque 2.102 chefs d'entreprise ont participé à ces événements **b2fair**<sup>®</sup>. Pas moins de 6.512 rendez-vous d'affaires bilatéraux ont pu y être organisés, grâce à l'expertise et l'accompagnement offert par l'équipe de la Chambre de Commerce.



SALONS	LIEU	NOMBRE DE RENDEZ-
Hannover Messe	Hanovre, Allemagne	2.456
Business & Diplomacy	Luxembourg	190
ICT Spring	Luxembourg	570
Lëtzbiz - Circular	Luxembourg	366
Conférence Annuelle EEN	Tallin, Estonie	1.508
Luxembourg Internet Days	Luxembourg	116
World Efficiency Solutions	Luxembourg	164

**b2fair**<sup>®</sup> À LA FOIRE  
DE HANOVRE  
26 MARS 2017





## FOCUS SUR LES ÉVÉNEMENTS b2fair® MAJEURS : FOIRE DE HANOVRE & ICT SPRING

*La présence de la plate-forme de rencontre internationale b2fair® à la Foire de Hanovre (Hannover Messe) compte parmi les événements de « matchmaking » organisés en régie propre les plus importants du programme d'action du concept b2fair®.*

Pour la 13<sup>e</sup> fois consécutive, un événement de « matchmaking » de dimension internationale a été monté dans le cadre de la zone d'exposition « Global Business & Markets » qui accueille également tous les acteurs professionnels du commerce extérieur représentés sur le salon et spécialisés dans l'accompagnement international des entreprises. En 2017, la Pologne a été mise à l'honneur, et une grande délégation d'hommes d'affaires polonais a également activement adhéré aux rencontres d'affaires b2fair® proposées. Au total, pas moins de 2.456 rencontres bilatérales ont ainsi pu être organisées entre les quelque 518 représentants d'entreprises réunis en provenance de 39 pays différents.

La 2<sup>e</sup> édition de l'événement b2fair@ICT Spring a permis d'organiser, sur une journée et demi de business networking intense, 570 rendez-vous d'affaires touchant près de 150 sociétés et plus de 200 chefs d'entreprise en provenance de 16 pays différents. Cette 2<sup>e</sup> présence du concept b2fair® à ICT Spring 2017 a vu son succès quasiment doublé en nombre de participants adhérant aux rencontres professionnelles proposées.

## FRANCHISING DU CONCEPT b2fair®



*En 2017, 2 événements de matchmaking ont été organisés par les partenaires b2fair® de l'ÉEN-Luxembourg, à savoir l'événement Match4Industry à Kocaeli en Turquie dans le cadre du salon Santek du 2 au 3 novembre 2017, et la plate-forme de rencontres internationale lors de l'événement « Life Cycle Management » organisé par la LIST du 3 au 6 Septembre 2017.*

Au total, 1.142 rencontres d'affaires bilatérales ont pu être arrangées au cours de ces deux manifestations labellisées « b2fair® ». Pour sa part, la Chambre de Commerce a assuré le coaching des partenaires : savoir-faire, bonnes pratiques, mise à disposition des outils nécessaires et promotion active des événements auprès des entreprises locales. Cet accompagnement a été bénéfique à ces manifestations et permis de véhiculer la marque b2fair® de la Chambre de Commerce à l'international.

Formation internationale  
« From the first ideas to  
business deals »: le partage  
d'un savoir-faire « made  
in Luxembourg ».



Dans le cadre du concept *b2fair*<sup>®</sup>, la Chambre de Commerce et son EEN-Luxembourg organisent chaque année une formation décentralisée intitulée « Brokerage events: From the first ideas to business deals... All you need to know... » à des organisations internationales de soutien aux entreprises et membres du réseau européen EEN. Les trois premières sessions ayant rencontrées un franc succès, cette formation internationale a également été reconduite en 2017 afin de faire davantage profiter les partenaires de réseau d'expertise et du savoir-faire luxembourgeois acquis. Au fil des années, cette initiative de la Chambre de Commerce est devenue une formation de référence auprès des réseaux à l'échelle européenne.

Le programme de cette formation internationale a couvert différents aspects de l'organisation d'un événement de mise en relation des entreprises, en abordant notamment la conceptualisation d'un événement, le développement d'un réseau de partenaires ou encore la prise en charge de tous les détails organisationnels et logistiques ainsi que les actions de suivi à mettre en place après un événement *b2b*.

## MISE SUR LE MARCHÉ DU LOGICIEL B2FAIR<sub>PLUS</sub> - THE MATCHMAKERS



*Avec plus de 30 ans d'expérience dans le métier de l'organisation des conventions d'affaires, l'équipe b2fair<sup>®</sup> de la Chambre de Commerce a lancé sa plateforme de rencontres « b2fair<sub>plus</sub> - The Matchmakers », un logiciel innovateur et moderne.*



Avec son approche pragmatique et orientée sur les résultats, cet outil permet de gérer toutes les phases organisationnelles et logistiques d'un événement de matchmaking. Grâce à son savoir-faire et à une expérience approfondie dans le réseautage et l'organisation des événements *b2b* dans tous les secteurs économiques, *b2fair<sub>plus</sub>* change la façon d'organiser les événements de matchmaking en guidant un utilisateur ou organisateur dans toute la chaîne de valeur de l'organisation d'un événement, y compris l'inscription des partenaires et entreprises, la gestion et mise à jour des plannings de rendez-vous, la gestion des actions de communication ainsi que le suivi des clients.

De plus, ce logiciel comprend des outils de communication modernes, dont un système SMS intégré ainsi qu'une application mobile pour la transmission des plannings de rencontres ou encore l'envoi de messages d'information spécifiques en relation avec le déroulement pratique d'une manifestation.

# LES ACTIVITÉS DE L'OFFICE DU DUCROIRE

**Créé en 1961, l'Office du Ducroire (ODL), établissement public autonome dont le secrétariat est rattaché à la Chambre de Commerce, a pour mission d'encourager les exportations luxembourgeoises par l'intermédiaire de deux instruments financiers :**

- » Assurance-crédit
- » Soutiens financiers à l'exportation

En tant qu'assureur-crédit, l'ODL assure les entreprises contre les risques de non-paiement de leurs clients, que ces risques soient d'origine politique ou liés à l'insolvabilité ou à la carence des clients. En 2017, le chiffre d'affaires assuré par l'ODL est resté relativement stable par rapport à 2016 et d'autre part, les indemnisations ont fortement baissé tout en restant à un niveau élevé.

Depuis 2002, sur base d'une convention signée avec l'Etat, l'ODL - par l'intermédiaire du « Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises » (COPEL) - a pour mission complémentaire de promouvoir les exportations des biens et services luxembourgeois à travers l'octroi de soutiens financiers à l'exportation. Ces soutiens financiers sont octroyés sous forme de remboursement partiel des frais liés à la promotion à l'exportation et à la participation à des foires. Des informations supplémentaires sur l'ODL et le rapport annuel sont disponibles sur le site [www.odl.lu](http://www.odl.lu).



## CLUSTER FOR LOGISTICS

**Le Cluster for Logistics Luxembourg a.s.b.l. (C4L) a été créé en 2009 par sept acteurs institutionnels, dont la Chambre de Commerce du Luxembourg.**

L'objectif de l'association est de réunir tous les acteurs intéressés, à savoir entreprises, centres de recherche publique, fédérations d'entreprises et acteurs publics, afin de soutenir les efforts du gouvernement visant à promouvoir le Luxembourg comme plateforme intercontinentale dans l'UE en matière de logistique et développer des services à haute valeur ajoutée en logistique. Le « cluster support » est ouvert à tous les acteurs disposés à partager l'information et les bonnes pratiques. Le directeur général de la Chambre de Commerce, Carlo Thelen, préside le Cluster qui est dirigé par Malik Zeniti.

Le secteur de la logistique est primordial pour le Luxembourg et les services s'améliorent constamment. Par rapport à 2014, le Luxembourg est passé de la huitième à la deuxième place du Logistics Performance Index 2016 de la World Bank, qui a comparé 160 pays. Cet indice mesure la qualité des services et est un benchmark important pour les décideurs internationaux. Le Luxembourg atteint le top dix dans chaque catégorie et excelle dans la Rapidité d'exécution et la Facilité d'organisation.

Plusieurs événements majeurs ont ponctué 2017. Comme chaque année, le Cluster a organisé deux grandes conférences pour rassembler la communauté logistique. La conférence mois de mai était dédiée à la « Collaboration dans le transport intermodal » tandis que la seconde conférence en novembre a thématiqué la « Robotisation et l'intelligence artificielle » dans le secteur logistique.

Le Cluster a lancé en mai 2017 la troisième édition du programme écologique LEAN & GREEN destiné à la réduction des émissions de CO2. Les entreprises Webtaxi, Kronospan et Luxport ont réussi à obtenir le label, ramenant à 11 les entreprises luxembourgeoises labellisées.



Scores of the Benelux countries of the Logistics Performance Index of the World Bank

## Benelux: Top 10 of the world's logistics performers

Logistics Performance Index (LPI) World Bank

Six indicators assess the quality of logistics services



N = 160 countries were analysed by the World Bank

### SIX SUBCATEGORIES OF THE LPI INTERNATIONAL STUDY:

- Efficiency of customs and border management clearance
- Quality of trade and transport infrastructure
- Ease of arranging competitively priced shipments
- Competence and quality of logistics services—trucking, forwarding, and customs brokerage
- Ability to track and trace consignments
- Frequency with which shipments reach consignees within scheduled or expected delivery times



Source : World Bank 2016

La « Journée de la Logistique » en avril a permis à Arthur Welter, Transalliance, IEE, Cargolux et LuxairCARGO d'ouvrir leurs portes aux professionnels et au grand public. KPMG a participé à un événement du Young Professional Network Luxembourg.

Par ailleurs, le Cluster a participé à plusieurs missions économiques, notamment en Chine (septembre 2017) ainsi qu'en Lituanie (octobre 2017) et s'est rendu à des foires spécialisées comme la foire Transport Logistic de Munich en mai 2017.

C4L participe à différents groupes de travail et projets (formation/éducation avec le DT Logistique, guichet unique Single Window for Logistics ou encore, lettre de voiture électronique eCMR).

Le Cluster for Logistics est membre de la European Logistics Association (ELA) et du Chapter luxembourgeois de la Bundesvereinigung Logistik (BVL).

[www.c4l.lu](http://www.c4l.lu)

# 17

## COMMUNICATION ET MÉDIAS

**INFORMER  
ET CONVAINCRE**

*Informer et convaincre sont les deux objectifs prioritaires de la politique de communication de la Chambre de Commerce. Pour les atteindre, la direction communication et médias développe et entretient toute une gamme de produits et d'outils de communication destinés à faire connaître et à expliquer l'action, les services et les positions de la Chambre de Commerce auprès des entreprises, des institutions publiques, des autorités politiques et du grand public.*



**2017**

# IMPLÉMENTATION DE LA SIGNATURE « LUXEMBOURG » DANS LA POLITIQUE DE COMMUNICATION CC



*En tant que membre effectif du Comité Nation Branding, mis en place en mars 2013 et réunissant une quinzaine de ministères et d'institutions, la Chambre de Commerce a activement accompagné le processus d'élaboration de la stratégie nationale pour la promotion de l'image de marque du Grand-Duché de Luxembourg.*

Cette stratégie s'est notamment traduite par la mise en place d'une identité visuelle commune à utiliser par tous les acteurs nationaux engagés dans la promotion du Luxembourg en tant que terre d'accueil d'investissements étrangers, en tant que pays exportateur ou en tant que destination touristique, culturelle et commerciale.

La Chambre de Commerce a salué la mise en place de la stratégie Nation Branding comme une opportunité unique de réunir autour d'une même table et d'une même stratégie de communication tous les acteurs majeurs impliqués dans la promotion du pays, et de les convaincre et encourager à parler d'une même voix, à ajuster leurs outils de communication respectifs, à se mettre d'accord sur les valeurs et messages clés à véhiculer (le « story telling ») pour mettre fin à la cacophonie communicative qui a souvent desservi le pays par le passé. Aux yeux de la Chambre de Commerce, cet effort de concertation, de rassemblement, de rationalisation et d'harmonisation des politiques et stratégies de communication des différents acteurs engagés dans la promotion du pays est un atout considérable pour le Luxembourg et constitue une réponse concertée et nécessaire au dénigrement parfois malveillant de l'image du Grand-Duché à l'étranger.

La démarche Nation Branding étant par définition une démarche participative, le succès ne sera au rendez-vous qu'à condition que tous les acteurs impliqués s'approprient pleinement la stratégie de positionnement et de communication commune. Intimement convaincue des bénéfiques potentiels de la stratégie Nation Branding, la Chambre de Commerce a adapté sa politique de communication en plusieurs points pour l'aligner sur la stratégie commune nationale et contribuer à renforcer l'image de marque du Luxembourg à l'étranger.

*La Chambre de Commerce applique désormais systématiquement la charte graphique définie pour le Luxembourg (charte Nation Branding) aux stands utilisés lors de ses nombreuses missions de promotion et participations à des foires à l'étranger.*

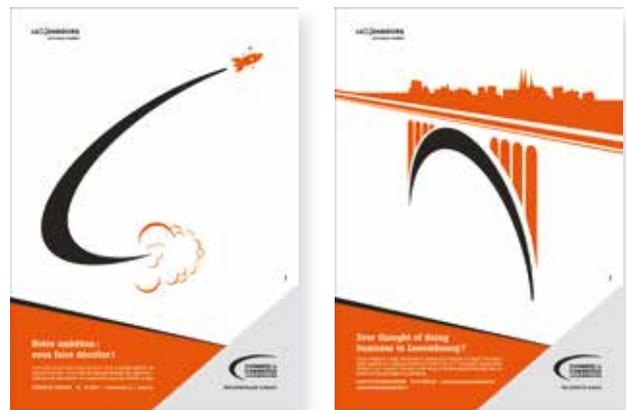


*La nouvelle charte couleur du Luxembourg ainsi que les valeurs et messages clés définis lors du processus Nation Branding ont également été intégrés dans les supports de promotion économique de la Chambre de Commerce.*

# NOUVELLE CAMPAGNE DE PROMOTION DES SERVICES ET PRODUITS

*Dans le sillage de l'adaptation de la politique de communication de la Chambre de Commerce à la stratégie nationale Nation Branding, une nouvelle campagne de promotion des services et produits a été mise en place.*

Celle-ci joue habilement du logo de la Chambre de Commerce pour promouvoir de manière simple et originale la très large gamme des services proposés. La campagne signée par l'agence Comed a remporté le premier prix dans la catégorie « Presse B2B » de la 4<sup>e</sup> édition des Media Awards, qui a récompensé en février 2018 les meilleures campagnes publicitaires nationales.



## CRÉATION DE L'IDENTITÉ VISUELLE DE LA HOUSE OF STARTUPS

*Mi-2018, la Chambre de Commerce a lancé la House of Startups (HoST) en plein cœur de la Ville de Luxembourg.*

La direction Communication et Médias était en charge de l'élaboration de la stratégie de marque de la House of Startups et a notamment préconisé d'aligner la charte graphique de la future HoST sur celle déjà existante de la House of Entrepreneurship, afin de souligner le fait que les deux maisons font partie d'un même groupe, celui de la Chambre de Commerce.



*Deux maisons, une famille: La charte graphique de la nouvelle House of Startups s'inspire largement de l'identité visuelle existante de la House of Entrepreneurship.*

# MERKUR : MAGAZINE DE RÉFÉRENCE SUR LES ENTREPRISES ET L'ÉCONOMIE



*Avec un tirage de 36.000 exemplaires et près de 100.000 lecteurs, le magazine d'information de la Chambre de Commerce est désormais le premier magazine économique du pays.*

Avec sa ligne éditoriale clairement axée sur la vie des entreprises ainsi que sur les hommes et les femmes qui les dirigent, et sa ligne graphique sobre et moderne, le magazine d'information de la Chambre de Commerce est apprécié tant par les lecteurs que par les annonceurs.

Dans le numéro de novembre-décembre, les lecteurs ont découvert la nouvelle rubrique « Business Voices » qui explore certaines mégatendances dans le monde des affaires internationales et propose aux lecteurs des éclairages inattendus de sujets économiques et sociétaux marquants, tels que l'harcèlement sexuel dans le secteur des startups technologiques ou les conséquences de la mise en circulation projetée de voitures sans chauffeurs.

## NOVEMBRE 2017

L'édition novembre-décembre du magazine Merkur a consacré sa couverture et son dossier à la « startup nation » Luxembourg. Le magazine peut être consulté librement sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu)



*Le Merkur est le seul magazine économique au Luxembourg à offrir dans chaque édition un poster infographique.*



## DÉCEMBRE 2017

Le magazine d'information de la Chambre de Commerce remporte un Award of Excellence pour la qualité de ses illustrations de couverture. Décerné par l'International Creative Media Award (ICMA), une compétition récompensant la qualité, la créativité et le design dans le domaine de l'édition internationale, ce prix récompense l'immense talent de l'illustrateur Brian Miller.

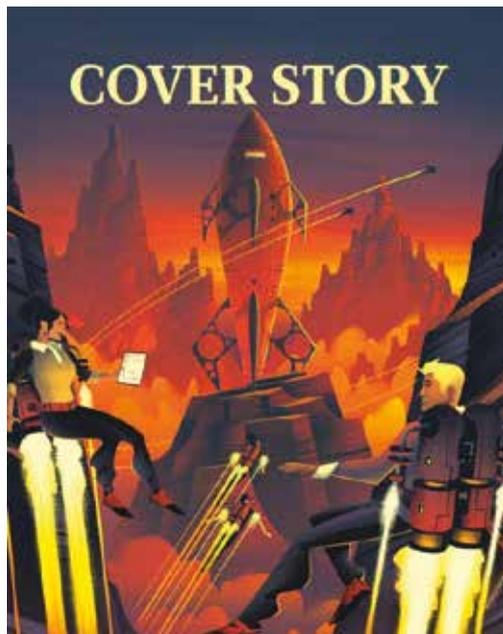


## RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION MULTILINGUE

**Au vu de l'expansion rapide de la communauté internationale au Luxembourg, la Chambre de Commerce a décidé de donner une place plus importante à la langue anglaise dans sa communication. Cette décision s'est notamment concrétisée par les mesures suivantes :**

- » depuis l'édition mai/juin 2017, le magazine d'information Merkur propose à ses lecteurs une version recto-verso bilingue (français/anglais) du poster infographique encarté en fin de magazine ;
- » la rubrique «News entreprises» du Merkur donne une place plus importante aux articles de langue anglaise. La part d'articles en anglais est ainsi passée de 5% à 31% ;
- » le dossier du mois est désormais systématiquement traduit en langue anglaise et publié sur le site de la Chambre de Commerce. La disponibilité de la version anglaise du dossier est annoncée dans le sommaire et au début de la version française du dossier imprimé ;
- » les anglophones reçoivent le dossier en avant-première avec la newsletter précédant la sortie du Merkur papier ;
- » le sommaire du Merkur a été entièrement refait pour mieux mettre en avant les contenus anglophones ;
- » les plus importants communiqués de presse de la Chambre de Commerce sont dorénavant aussi proposés en traduction anglaise.

Les dossiers du Merkur sont désormais systématiquement traduits en anglais et publiés sur le site de la Chambre de Commerce.



## Tableau comparatif de la presse magazine

	VOLUME	TIRAGE	PÉRIODICITÉ
Merkur	134 pages	36.000	bimestrielle (6 éditions/an)
Télécran	76 pages*	28.000	hebdomadaire
Revue	76 pages*	20.000	hebdomadaire
Paperjam	154 pages	20.000	mensuelle (10 éditions/an)
Handwerk	48 pages	8.000	mensuelle (10 éditions/an)
Echo de l'Industrie	64 pages	3.000	bimestrielle (6 éditions/an)
clc connect	24 pages	2.000	bimestrielle (6 éditions/an)

\* hors programme TV

Merkur est envoyé aux entreprises affiliées à la Chambre de Commerce, aux décideurs politiques et économiques au Luxembourg et à l'étranger et est également proposé à la vente dans des kiosques sélectionnés du réseau Valora. Les archives complètes du magazine, à partir de sa première parution en 1975, sont accessibles en version PDF sur le site Internet de la Chambre de Commerce.

Merkur n'est pas seulement un magazine économique, mais également un portail d'information sur la vie des sociétés du Luxembourg ([www.merkur.lu](http://www.merkur.lu)), une chaîne vidéo ([www.merkurtv.lu](http://www.merkurtv.lu)) et une newsletter hebdomadaire envoyée à quelque 8.000 abonnés, faisant ainsi de la marque Merkur le fer de lance de la communication grand public de la Chambre de Commerce.

## CAMPAGNES WINWIN.LU ET TALENTCHECK



« *L'apprentissage : avançons ensemble !* ». Tel est le slogan et le message clé de la campagne de promotion de l'apprentissage lancée par la Chambre de Commerce en avril 2016, en même temps que l'initiative « *TalentCheck* », qui propose aux futurs apprentis un outil visant à améliorer leur orientation professionnelle.



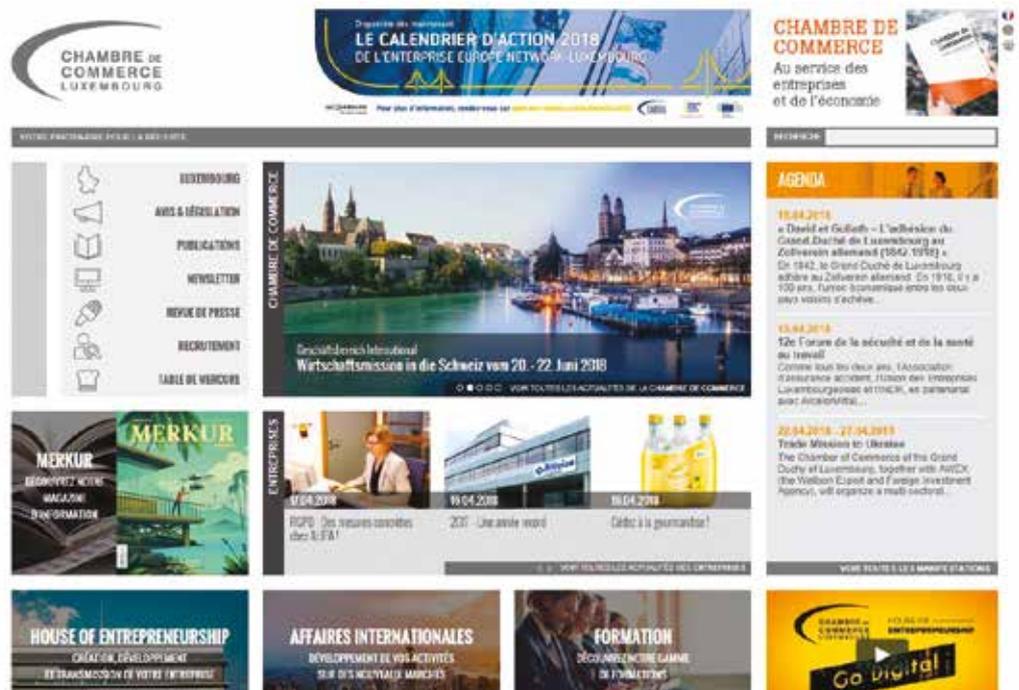
Lancée avec l'objectif d'informer et de sensibiliser le public aux avantages de la formation professionnelle initiale et à améliorer la perception de cette voie de formation auprès des parties concernées (étudiants, parents, enseignants et entreprises), la campagne « [winwin.lu](http://winwin.lu) » a été poursuivie tout au long de l'année 2017.

# SITE INTERNET ET MÉDIAS SOCIAUX

## SITE INTERNET

Sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu), qui reste le principal outil de communication de la Chambre de Commerce sur Internet, les visiteurs trouvent une multitude d'informations sur les services, les activités et les positions de la Chambre de Commerce, d'une part, et sur l'économie et la vie des sociétés, d'autre part.

Un soin particulier a été apporté à l'ergonomie du site ainsi qu'à l'interaction avec des sites partenaires, tels que le portail entreprises du gouvernement ([www.guichet.lu](http://www.guichet.lu)), le portail d'information sur la vie des sociétés [www.merkur.lu](http://www.merkur.lu), le blog économique ([www.carlothelen.lu](http://www.carlothelen.lu)), le think tank indépendant IDEA ([www.fondation-idea.lu](http://www.fondation-idea.lu)) ou encore les sites de la « House of Training » ([www.houseoftraining.lu](http://www.houseoftraining.lu)) et de la « House of Entrepreneurship » ([www.houseofentrepreneurship.lu](http://www.houseofentrepreneurship.lu)). Le site met également en avant les succès des entreprises luxembourgeoises via la rubrique « Success stories » et l'esprit d'innovation des jeunes entreprises via la rubrique « Start-up ».



## Statistiques du site [www.cc.lu](http://www.cc.lu):

	2015	2016	2017
Visiteurs uniques (moyenne mensuelle)	14.692	18.588	30.536
Visites (moyenne mensuelle)	30.075	39.936	55.461
Total visiteurs uniques	169.473	223.058	366.439
Total visites	346.421	479.236	665.538
Abonnés newsletter CC	7.018	7.480	7.687
Total des actualités publiées	271	337	319
Total des manifestations annoncées	178	147	183

## BLOG DU CHEF ÉCONOMISTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

*Le blog du chef économiste est un élément clé de la stratégie de la Chambre de Commerce en matière de médias sociaux et a pour objectif de renseigner un public intéressé sur les actualités et tendances économiques du pays.*

Il poursuit en outre un objectif didactique dans la mesure où il essaie de sensibiliser un public non averti aux questions économiques en expliquant régulièrement dans un langage vulgarisé certains concepts et fonctionnements de l'économie. Finalement, le blog offre à la Chambre de Commerce la possibilité d'entrer en dialogue avec le public qui peut s'exprimer en commentant les articles publiés. Au total, 16 (15 en 2016) articles ont été publiés en 2017 sur le blog économique suscitant 20 (11) commentaires. Le nombre de visiteurs a enregistré une augmentation de **59%** en 2017.

Les articles publiés sur le blog du chef économiste sont régulièrement repris par les médias.

The screenshot shows the website header with the text: "L'ECONOMIE LUXEMBOURGEOISE : ACTUALITES, TENDANCES ET ANALYSES PAR CARLO THELEN, CHEF ECONOMISTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE". Below the header is a navigation menu with links: Home, La Chambre de Commerce, Documents de référence, Biographie, Liens utiles, and a search bar. The main content area features an article titled "Crédits immobiliers : qui trop embrasse mal étireint..." posted on March 9, 2018, by Carlo. The article text discusses a report from the European Systemic Risk Committee (ESRS) regarding the real estate market in Luxembourg and other EU countries. To the right of the article is a social media sharing bar and an "ARCHIVES" section listing posts by month from March 2018 back to April 2017.

### Statistiques du site [www.carlothelen.lu](http://www.carlothelen.lu) :

	2013	2014	2015	2016	2017
Visiteurs uniques (moyenne mensuelle)	1.857	2.533	3.760	3.990	6.375
Visites (moyenne mensuelle)	6.238	11.383	11.209	12.194	16.365
Total visiteurs uniques	22.287	30.400	45.120	47.880	76.499
Total visites	74.857	136.599	134.505	146.325	196.388
Pages vues (moyenne mensuelle)	28.810	43.743	63.437	173.621	351.844
Total pages vues	345.720	524.922	761.244	2.083.452	4.222.133

## MERKUR TV : L'ACTUALITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE EN VIDÉO

*Le service audio-visuel de la Chambre de Commerce assure la production et la postproduction de vidéos, d'animations et de clips en tout genre. Ces productions alimentent les différents sites web entretenus par la Chambre de Commerce ainsi que sa propre chaîne vidéo sur Internet MerkurTV.*

Proposant ces contenus en libre accès, Merkur TV vise un public large en ne s'adressant pas exclusivement aux entreprises, mais de manière plus générale à toute personne s'intéressant aux questions économiques. La chaîne propose des captations de conférences, des reportages synthétiques, des infographies animées, des clips de promotion et autres reportages sur l'économie luxembourgeoise. En 2017, le service audiovisuel a réalisé 33 (28 en 2016) vidéos, 819 (758 en 2016) photos publiées dans les différents supports de la Chambre de Commerce (Merkur, Site web, publications) et 5 clips audio (5 en 2016).

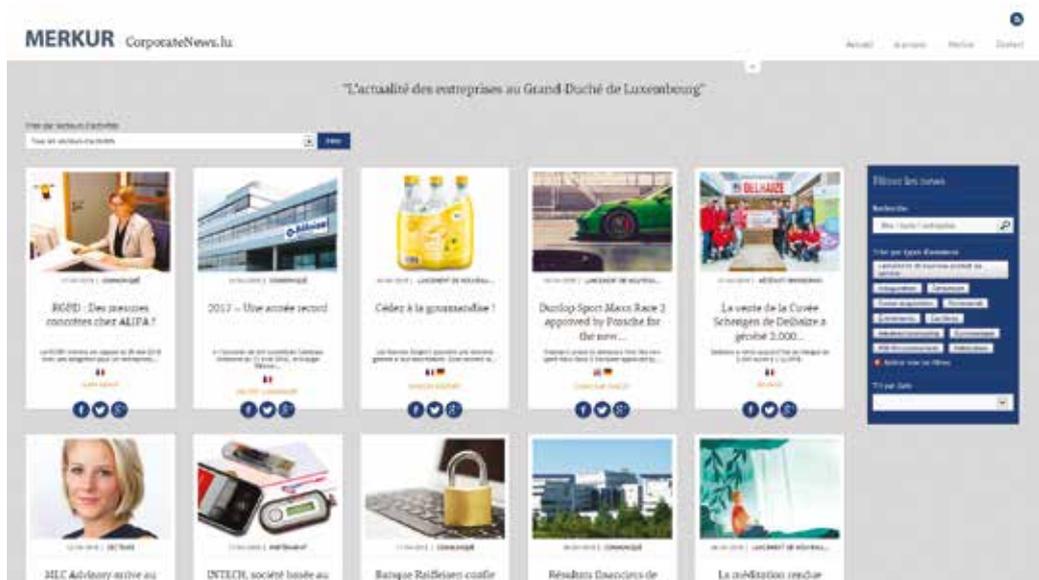
Pour la mission officielle au Japon, des témoignages de Japonais vivant et travaillant au Luxembourg ont été diffusés sur MerkurTV.



## LE PORTAIL D'INFORMATION SUR LA VIE DES SOCIÉTÉS MERKUR.LU

*Avec le portail « Merkur Corporate News » ([www.merkur.lu](http://www.merkur.lu)), la Chambre de Commerce met à disposition des entreprises luxembourgeoises un site d'information sur la vie des sociétés opérant au Grand-Duché de Luxembourg.*

Fonctionnant comme un site d'agrégation des informations diffusées directement par les entreprises, le portail publie ces informations sur la vie des sociétés sous la responsabilité de leurs auteurs, c'est-à-dire des entreprises dont elles émanent. Les nouvelles diffusées sur le portail font l'objet d'un « news stream » repris et actualisé en live sur la page d'accueil du site de la CC et une sélection est également intégrée dans la newsletter hebdomadaire de la Chambre de Commerce. Le portail regroupait fin 2017 plus de 4.000 news d'entreprises dont 703 furent publiées pour la seule année 2017.

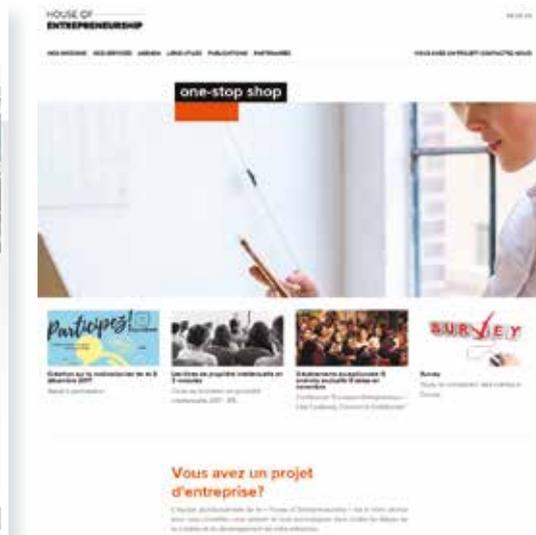


## NOUVEAUX SITES

Trois nouveaux sites (Business-Club Belgium Luxembourg, House of Startups, Entrepreneurs' Days) ont été mis en place en 2017 et deux sites existants ont été entièrement refaits (EEN, House of Entrepreneurship).



[www.bcbl.be](http://www.bcbl.be)



[www.houseofentrepreneurship.lu](http://www.houseofentrepreneurship.lu)



[www.entrepreneursdays.lu](http://www.entrepreneursdays.lu)

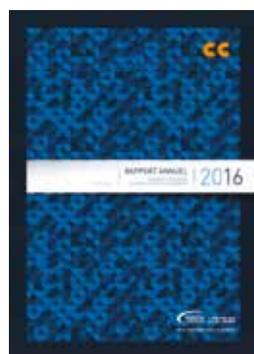


[www.een.lu](http://www.een.lu)

# PUBLICATIONS : L'INFORMATION AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DE L'ÉCONOMIE

*Parmi les principales publications de brochures, annonces et autres supports promotionnels réalisés en 2017 par la Chambre de Commerce, il convient de citer :*

- » Nouvelle brochure de présentation de l'économie luxembourgeoise ;
- » Nouvelle brochure de présentation de la Chambre de Commerce et de ses services aux entreprises ;
- » Bulletin économique «Actualité & tendances» n°18 consacré au libre-échange ;
- » Rapport annuel 2016 de la Chambre de Commerce ;
- » Calendrier officiel des activités du commerce extérieur 2017 ;
- » Brochures d'information «House of Entrepreneurship» ;
- » Agenda didactique «Luxembourg : petit pays, grand nombres» ;
- » Annonces diverses ;
- » Offres d'emploi ;
- » Invitations, etc.



## RELATIONS PRESSE

**Au cours de l'année 2017, la Chambre de Commerce a enregistré 68 (79 en 2016) contacts presse :**

- » 8 (8 en 2016) conférences de presse ;
- » 37 (50 en 2016) communiqués de presse ;
- » 23 (21 en 2016) invitations à des manifestations organisées par ou avec le soutien de la Chambre de Commerce.

Le Service Communication et Médias a réalisé en 2017 une veille de la presse écrite et radio (hors TV) qui a comptabilisé quelque 350 articles publiés dans la presse nationale sur les activités, avis ou prises de positions de la CC.

### CONFÉRENCE

### DE PRESSE

10 MAI 2017

Marc Wagener, directeur Affaires économiques, Lynn Zoenen, économiste et Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce (de gauche à droite) présentent l'édition n°19 du bulletin économique « Actualité & tendances » de la Chambre de Commerce consacrée au libre-échange.



## SPONSORING

En 2017, la Chambre de Commerce a signé de nombreuses conventions de patronage et de sponsoring avec différentes organisations et structures pour promouvoir les valeurs de l'entrepreneuriat, l'innovation et l'esprit d'entreprises. La Chambre de Commerce a notamment été sponsor principal de l'émission économique « Kapital » sur RTL Télé Lëtzebuerg.



## DIVERS

La direction communication et médias a assuré, par ailleurs, la vice-présidence du conseil d'administration de Luxembourg Congrès S.A. et du G.I.E. *Luxembourg for Tourism*, a participé activement à plusieurs groupes de travail du Cluster MICE et a représenté la Chambre de Commerce au sein du comité interministériel et interinstitutionnel *Inspiring Luxembourg*, qui est en charge de la stratégie luxembourgeoise en matière de Nation Branding. Un membre de la direction communication et médias a été membre du comité de sélection du projet pour le pavillon national à l'exposition universelle EXPO 2020 Dubaï et a participé en qualité d'expert en communication au conseil d'administration de la fondation IDEA a.s.b.l. ainsi qu'aux réunions préparatoires du conseil d'administration de LuxExpo S.A.

# COMPTES DE RÉSULTATS 2017

# 17

DEVISE : EUR	31/12/2017	31/12/2016
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		
Salaires et charges sociales	11 170 190,48	10 201 367,16
Achats et services extérieurs	20 006 906,88	17 120 047,90
Dotations aux amortissements	2 535 533,25	2 392 136,40
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>33 712 630,61</b>	<b>29 713 551,46</b>
Cotisations et autres produits de gestion	46 424 971,96	43 234 363,83
Contributions extérieures et droits d'inscription	565 715,03	498 806,73
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>46 990 686,99</b>	<b>43 733 170,56</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>13 278 056,38</b>	<b>14 019 619,10</b>
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER</b>		
Charges financières	228 662,27	259 712,86
Produits financiers	111 403,34	198 387,97
Résultat financier	-117 258,93	-61 324,89
<b>3. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-2 344 287,97</b>	<b>-880 870,50</b>
<b>4. SOLDE NET PROVISIONS</b>	<b>-477 665,95</b>	<b>1 034 004,69</b>
<b>5. DOTATION AU FONDS DE PÉRÉQUATION CONJONCTURELLE</b>	<b>-1 033 884,35</b>	<b>-9 172 428,46</b>
<b>6. DOTATION AU FONDS DE PROMOTION DE L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL</b>	<b>-8 788 017,00</b>	<b>-4 486 752,51</b>
<b>7. REPRISE FONDS DE PROMOTION DE L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL</b>	<b>2 558 859,62</b>	<b>2 707 683,55</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>3 075 801,80</b>	<b>3 159 930,98</b>









## SIÈGE

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
7, rue Alcide de Gasperi - L-1615 Luxembourg-Kirchberg  
Tél.: (+352) 42 39 39-1 - E-mail: chamcom@cc.lu

[WWW.CC.LU](http://WWW.CC.LU)



CHAMBRE DE  
COMMERCE  
LUXEMBOURG